

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 62

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Halifax Convention Centre
1650 Argyle Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 0E6

Monday, August 29, 2022

Tenue à:

Centre des congrès d'Halifax
1650, rue Argyle
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 0E6

Lundi, le 29 août 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II
Appearances / Comparutions

Me Jennifer Cox

Commission Counsel /
Conseillère de la commission

Me Jamie VanWart

Commission Counsel /
Conseiller de la commission

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
Commissioner's opening remarks for phase 3	3
Environmental Scan of Past Recommendations	8
Presentation by Ms. Jennifer Cox	8
Participant Consultations: Victim advocacy organizations	49

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
4461	(COMM0063226) Environmental Scan of Prior Recommendations	10

Halifax, Nova Scotia

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

--- L'audience débute le lundi 29 août 2022 à 9 h 36

COMMISSAIRE MACDONALD : Bonjour, les procédures de la Commission des pertes massives sont en séance, en présence de monsieur le commissaire Macdonald, madame la commissaire Leanne J. Fitch et madame la commissaire Kim Stanton.

COMMISSAIRE FITCH : Bonjour et bienvenue, nous nous joignons à vous depuis Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé des Mi'kmaq. Nous nous rappelons de ceux et celles dont la vie a été enlevée, de ceux et celles qui ont subi des torts de leur famille et de tous ceux et celles qui ont été touchés par les pertes massives, en avril 2020, en Nouvelle-Écosse.

COMMISSAIRE MACDONALD : L'une des meilleures façons d'honorer la mémoire de toutes les personnes touchées est de formuler des recommandations qui peuvent prévenir des incidents similaires et améliorer l'intervention le cas échéant. Voilà l'objectif de nos travaux. Émettre des recommandations pour renforcer la sécurité des collectivités. Notre objectif est de formuler des recommandations qui s'appuient sur tout ce que nous avons appris et qui sont éclairées par les points de vue de nombreuses personnes possédant différents types d'expertises et d'expérience. Qui s'appuient sur les recommandations d'enquêtes et de rapports antérieurs, y compris une compréhension de ce qui a fonctionné et ce qui a empêché des progrès dans le passé.

Des recommandations claires, pragmatiques et prêtes à être mise en œuvre, afin que les personnes au sein de nos gouvernements, institutions, et communautés puissent agir immédiatement.

Aujourd'hui nous entamons la troisième et la dernière phase de notre travail, qui porte sur les recommandations potentielles. Par le biais d'une série de procédures publiques et d'autres types de concertation, nous allons continuer d'entendre, d'entendre les participants, les experts, les institutions, les groupes

1 communautaires et vous, le public canadien et ceux et celles qui suivent ces travaux
2 au-delà de nos frontières.

3 Nous avons parcouru un long chemin ensemble au cours des
4 travaux de la Commission. Depuis les débuts de nos travaux, au début de 2021, et
5 l'ouverture des audiences publiques, en février 2022, la Commission a partagé sa
6 meilleure compréhension de ce qui s'est passé à tous... dans les 17 scènes de crimes
7 impliquées dans les pertes massives. Nous avons partagé 31 documents
8 fondamentaux, et plus de 3000 documents sources. Des pièces supplémentaires qui
9 fournissent des informations détaillées sur ce qui s'est passé les 18 et 19 avril 2020.

10 Nous avons partagé 19 rapports commandés, préparés par les
11 experts indépendants, qui se concentrent sur des questions liées à notre mandat. Nous
12 avons partagé plus de 1100 documents de recherches et de pratiques en rapport avec
13 notre mandat, ainsi que 20 rapports supplémentaires d'enquêtes qui comprennent les
14 résultats d'une enquête plus approfondie sur des questions, des événements ou des
15 sujets particuliers.

16 Grâce à des centaines d'heures de travail d'enquête et de
17 procédures publiques, nous avons réalisé plus de 240 entrevues de témoins, dont
18 79 membres de la GRC. Plus de 90 experts ont comparu en tant que témoin dans les
19 tables rondes. Nous avons ainsi pu profiter de leur expérience et de leurs
20 connaissances. Nous avons entendu une variété d'autres personnes ayant l'expérience
21 directe des pertes massives, y compris les premiers intervenants des services de
22 soutien et des représentants élus.

23 Nous avons accompli tout ce travail, tout en nous efforçant de
24 respecter un calendrier ambitieux fixé par le gouvernement. Et tout en faisant face aux
25 défis découlant de la Covid 19, à l'ampleur des informations que nous avons dû
26 recueillir (inintelligible) ainsi qu'en rythme. À l'imprévisibilité et au volume de la
27 divulgation des documents. Ces documents recherche et web diffusion des procédures
28 publiques sont à votre disposition sur notre site web et sont là pour vous aider à

1 répondre à vos questions sur ce qui s'est passé, comment et pourquoi cela s'est passé
2 et ils sont là pour contribuer à éclairer vos suggestions de recommandations.

3 Grâce au travail acharné de nombreuses personnes, pendant de
4 nombreux mois, nous savons que nous sommes à la hauteur de la tâche importante et
5 capitale qui nous attend.

6 Merci encore aux participants, participantes et à leurs avocats,
7 avocates, aux témoins, aux membres des tables rondes, au public, aux médias, à
8 l'équipe de la Commission et à toutes les équipes qui rendent les travaux possibles.

9 Ensemble nous poursuivrons notre moment... élan, à l'aube de la
10 phase finale de nos travaux. Nous nous engageons à honorer – nous voulons s'assurer
11 que toute cette douleur ne soit pas en vain. Pour rendre honneur à cet engagement,
12 nous devons présenter... nous devons formuler des recommandations susceptibles
13 d'améliorer la sécurité des communautés les plus touchées par les pertes massives,
14 ainsi que de toutes les communautés à travers la Nouvelle-Écosse, le Canada et
15 ailleurs.

16 Bien que les pertes massives aient eu lieu dans des collectivités
17 rurales de Nouvelle-Écosse, notre rôle en tant qu'enquête indépendante conjointe,
18 fédéral et provincial, signifie que nous nous concentrons sur tous le Canada. Nous
19 avons examiné l'expertise pertinente, les politiques. Et les leçons à tirer au-delà de nos
20 frontières, également. Cette enquête est d'une importance nationale et cette portée
21 continuera de guider notre approche au cours de la phase finale.

22 Je vais maintenant demander à madame la commissaire Stanton
23 d'en dire plus long sur ce à quoi on peut s'attendre au cours de la phase trois.

24 **COMMISSAIRE KIM STANTON** : Merci monsieur le commissaire
25 Macdonald. Alors que nous passons actuellement à l'élaboration de recommandations,
26 nos procédures auront une allure un peu différente de celles des premières phases de
27 travail. Certaines activités continueront d'avoir lieu dans des lieux publics plus grands,
28 alors que d'autres seront des conversations plus restreintes et intimes avec des

1 personnes et des groupes qui partageront nos (inintelligible) dans des milieux plus
2 intimistes. Nous continuerons à organiser des tables rondes au cours desquelles des
3 experts et d'autres personnes possédant des connaissances utiles donneront leurs avis
4 sur les questions pertinentes dans le cadre d'auditions publiques animées.

5 Les membres du public pourront assister en personne ou regarder
6 la diffusion sur le web des prochaines tables rondes, qui porteront sur la police
7 communautaire contemporaine, la sécurité et le bien-être col... de la collectivité, la
8 structure de la police en Nouvelle-Écosse, la surveillance, la supervision et la
9 responsabilisation de la police. Au cours de la phase trois, la Commission organisera
10 également deux types de constats (inintelligible) des participants. Nous rencontrerons
11 les personnes les plus touchées par les pertes massives, afin d'entendre leur point de
12 vue sur les questions clés et leurs suggestions de changement.

13 Ces conversations impliqueront des participants spécifiques, leurs
14 avocats, les membres de l'équipe de la Commission et nous-mêmes les Commissaires.
15 Les transcriptions seront ensuite mises à la disposition du public.

16 Nous entendrons également des organisations participantes dans
17 le cadre de conversations facilitées, qui se tiendront au cours des procédures
18 publiques, à l'instar des tables rondes. La première de ces conversations aura lieu cet
19 après-midi.

20 Vers la fin de la phase trois, les participants seront invités à faire
21 leurs dernières observations orales et écrites. Comme précédemment, les
22 présentations orales auront lieu dans le cadre des procédures publiques. Les membres
23 de l'équipe de la Commission organiseront une série de consultations avec les parties
24 prenantes pour les organisations de défense des droits qui n'ont pas de statut de
25 participants. Il s'agit d'une occasion pour ces groupes de partager leurs suggestions de
26 recommandations et le sujet à couvrir au sujet suivant, la violence fondée sur le genre
27 et la violence conjugale, l'éducation (inintelligible) la petite enfance des jeunes sur le
28 sujet de la sécurité communautaire. Le service de soutien dans les collectivités rurales.

1 La sécurité... Les transcriptions de ces consultations avec les parties prenantes seront
2 ensuite communiquées au public.

3 Nous entendrons également un petit nombre de témoins
4 supplémentaires au moment de conclure les travaux des phases précédentes. De plus,
5 des travaux préliminaires sont en cours pour commencer à préparer le rapport final,
6 celui-là sera complété d'ici le 31 mars 2023. Cette période supplémentaire nous
7 permettra d'adapter des facteurs qui ont touché notre progrès. Notamment le rythme,
8 l'imprévisibilité et le volume de divulgation de documents. Nous pourrions terminer le
9 rapport final, qui sera considérable avec le soin qu'il mérite. La dernière phase est
10 disponible sur notre site web.

11 Comme vous pouvez bien voir, ça va être beaucoup de choses à
12 faire d'ici la fin de septembre. Nous avons établi des bases probantes au niveau des
13 causes et des contextes des pertes massives. Nous avons l'occasion d'élaborer sous
14 ce fondement. Élaborer les questions sur le genre de recommandations à apporter une
15 véritable différence. Nous le devons aux gens qui ont perdu la vie et tous ceux touchés
16 par les pertes massives de prendre ce qu'on nous a appris et par ce que nous avons
17 appris et faire que nos collectivités deviennent plus sûres.

18 Pour tout... (inintelligible), nous pouvions tous partager cet objectif
19 commun de la sécurité de nos collectivités. Nous pouvons tous participer à la... au
20 façonnement des recommandations.

21 Madame la Commissaire Fitch, parlera de qui va participer à la
22 phase trois, et les outils qui peuvent vous aider.

23 **COMMISSAIRE FITCH** :Merci monsieur le commissaire Stanton et
24 Macdonald et Fitch (sic) et Stanton. C'est la dernière phase, pendant laquelle vous
25 pouvez partager vos idées avec la Commission. Comme l'a dit madame la commissaire
26 Stanton, il ne nous reste que quelques semaines de procédures publiques et de
27 consultations avant que nous sou... nous nous consacrons uniquement sur la
28 préparation du rapport final. Si vous avez des idées à partager qui peuvent façonner

1 nos recommandations, veuillez ne pas attendre. Veuillez vous exprimer par l'entremise
2 de... des (inintelligible) pro forma qui vous sont disponibles. Nous mettons la phase sur
3 le fait que la collectivité secu... la collectivité est une responsabilité partagée et une
4 occasion partagée.

5 Nous avons tous un rôle à jouer dans le.. s'assurer de la sécurité
6 de nos collectivités, partager des recommandations et de piloter le changement. Dans
7 toutes les différentes parties de nos collectivités, travailler ensemble, notamment les
8 premiers intervenants, les institutions, les entreprises privées, les groupes
9 communautaires et les membres individuels. Les collectivités, on peut faire que tout
10 devienne plus sécuritaire pour tout le monde.

11 Vous n'avez pas à vous attendre à la dernière... la publication du
12 dernier rapport pour vous... êtes à la hauteur des attentes. C'est notre appel pour vous,
13 dans la dernière phase du travail des... de la Commission pour les participants, c'est le
14 temps d'avoir des réflexions et de songer à vos suggestions pour le changement. Ou
15 continuer d'une partie intégrante de cette enquête publique. Vous partagez notre... à
16 nos travaux de tous les jours, pour aider à élaborer notre compréhension partagée de...
17 sur ce qui s'est passé et comment et pourquoi ça s'est passé.

18 On sait que plusieurs d'entre vous ont déjà partagé vos
19 recommandations, nous en entendrons davantage dans les semaines à venir, comme
20 vous vous préparez pour vos observations écrites et orales finales.

21 Nous encourageons surtout à les participants qui ont été moins
22 locale jusqu'à date de partager vos apports. C'est important d'entendre toutes vos voix.
23 Notamment, ceux d'entre vous qui partagez des organisations avec des expertises et
24 des points de vue qui peuvent élargir notre façon de penser.

25 Comme nous l'avons dit tout le long, vous n'avez pas besoin d'être
26 un participant officiel pour participer au travail de la Commission. Si vous êtes... faites
27 partie d'une organisation ou d'un groupe collec... de communautaire, avec des points
28 de vue pertinents à partager, on veut entendre parler de vous aussi.

1 Bien sûr, nous voulons... continuons d'entre par... parler les
2 membres individuels du public. Plusieurs façons de partager vos suggestions de
3 recommandations potentielles. Vous pouvez soumettre vos idées en ligne,
4 www.commissiondespertemassives.ca/publicsubmissions.

5 Vous pouvez les envoyer par courriel, vous pouvez également
6 envoyer une... appeler, ou envoyer une lettre à notre équipe. Les coordonnées sont
7 disponibles sur notre site web. Nous nous engageons à com... considérer toutes vos
8 observations, tous vos apports, comme nous préparons le rapport final, et les
9 recommandations finales. On pourra faire référence à certaines de vos réservations
10 comme partie du rapport final. Il y a l'option de soumettre vos idées de façon anonyme
11 aussi, si vous préférez. Il y a plusieurs ressources et outils à votre disposition pour vous
12 aider à songer à vos suggestions pour les recommandations. Tout d'abord, veuillez
13 utiliser les nombreuses informations et enregistrements des débats disponibles sur
14 notre site web, notamment les documents fondamentaux, les rapports commandés et
15 les enregistrements des tables rondes.

16 Nous avons également élaboré un guide de discussion qui résume
17 les types de sujets que nous explorons et cela pose des questions pour vous aider à
18 réfléchir aux recommandations. Nous espérons que ça vous aidera à parler des
19 changements potentiels que vous souhaiteriez voir avec vos collègues, votre famille,
20 vos amis et vos voisins. Le guide de discussion est disponible sur notre site web.

21 Vous trouverez également sur le site web un long document – on y
22 fait référence comme l'état des lieux des recommandations antérieures. Après ces
23 remarques, les avocats... l'avocate de la Commission Jennifer Cox fera une
24 présentation sur l'état des lieux, qui comprend plus de 2 000 recommandations
25 pertinentes issues d'enquêtes publiques antérieures et autres types d'examens et
26 d'enquêtes.

27 Nous espérons, en partageant cet état des lieux, que le fait de voir
28 les recommandations antérieures pourraient inspirer une nouvelle réflexion et susciter

1 des discussions. C'est ça qui a fonctionné dans le passé et ce qui a pu empêcher la
2 prise de mesures afin que nous puissions éviter ces obstacles cette fois-ci.

3 Pour récapituler, n'oubliez pas que le temps est compté pour
4 partager vos suggestions de recommandations. La sécurité de nos collectivités était
5 une responsabilité que nous partageons tous. Nous pouvons donc tous contribuer à
6 façonner ce à quoi elle ressemble. Quel que soit le rôle que vous jouez sur votre lieu de
7 travail ou dans votre communauté, nous avons besoin que vous soyez un champion –
8 un champion des idées qui peuvent façonner des recommandations et un champion
9 des moyens de mettre en œuvre les recommandations du rapport final dans votre
10 organisation et dans votre communauté.

11 Plus tard aujourd'hui comparaîtront plusieurs membres de groupes
12 de défense des droits. Ils s'exprimeront d'abord l'état des lieux des recommandations
13 antérieures présentées par l'avocate de la Commission, Jennifer Cox.

14 **--- ÉTAT DES LIEUX DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES**

15 **--- PRÉSENTATION PAR Me JENNIFER COX :**

16 **Me JENNIFER COX:** Bonjour, Monsieur et Mesdames les
17 commissaires, membres du public, participants, participantes, avocats, avocates. Avant
18 de commencer la présentation en ce qui a trait à l'état des lieux, j'ai quelques points
19 d'ordre administratif à aborder, surtout en raison des divulgations tardives – il y a eu
20 certains retards pour que... du fait que la Commission puisse voir ces
21 commissions-là. Il s'agit surtout de la divulgation d'un rapport du décès d'un gendarme
22 à Spirit Woods en Saskatchewan qui a été reçu récemment, qui aurait fait partie de cet
23 état des lieux, mais qui n'en fait pas partie, étant donné que nous venons de recevoir le
24 document. Il est important que les gens comprennent que la Commission n'arrivera
25 seulement à faire son travail si elle dispose des renseignements. Bien qu'on aurait
26 voulu l'inclure dans l'état des lieux, ça n'en fait pas partie. Il pourrait y avoir d'autres
27 documents, étant donné que la divulgation était très tardive.

28 L'une des choses que nous allons discuter aujourd'hui, c'est le

1 rapport Butlin, qui est l'un des documents sources dans l'état des lieux. Ce document-là
2 a été reçu par la Commission d'emblée avec... où les noms des agents de police
3 avaient été caviardés. Étant donné que les noms des agents de police avaient été
4 caviardés, cela avait un impact sur le fait qu'on puisse faire notre travail. Comme nous
5 avons interviewé les témoins ou qu'ils ont comparu devant la Commission, nous avons
6 peut-être perdu des occasions de poser des questions à ce stade-là. Les noms qui
7 avaient été caviardés avaient été noircis, disons, dans le document en fonction de la
8 notion que la GRC pensait que ce n'était pas pertinent pour nous de connaître le nom
9 des agents de police.

10 Cela a été corrigé, alors aujourd'hui, l'une des choses que je vais
11 demander, c'est de marquer comme pièce – le rapport a déjà été marqué comme pièce,
12 mais nous allons maintenant le remplacer par... nous allons marquer comme pièce le
13 document qui a été fourni sans les noms caviardés et comme toujours, la Commission
14 prend davantage de mesures pour corriger cette situation pour identifier une façon de
15 surmonter le fait que nous aurions pu manquer des occasions de poser des questions
16 aux témoins lorsqu'ils ont comparu devant la Commission. On va voir qu'est-ce qu'on
17 peut faire pour aborder cette situation.

18 Comme je l'ai indiqué auparavant, nous avons déposé comme
19 pièce, c'était la pièce 3649, le rapport nommé Examen de l'agent indépendant Susan
20 Butlin – Division H, GRC. Comme cela a été produit d'emblée, les noms des agents de
21 police avaient été caviardés, nous allons corriger ce document-là, nous allons fournir
22 une nouvelle version du document avec les caviardages. Pour protéger la dignité de
23 Madame Butlin et sa famille, nous allons déposer une copie avec les noms des agents
24 de police non caviardés. Alors, cela fera partie de l'ensemble du document que je vais
25 déposer comme pièce aujourd'hui. Ce sera le document sans le caviardage des noms
26 des agents de police. Cela va conclure les noms des agents de police.

27 Voilà quelques commentaires préliminaires avant de rentrer dans
28 l'essentiel de la présentation. Comme c'est notre habitude, l'état des lieux dont je vais

1 parler, je demanderais que ce soit marqué comme pièce. Il y a plusieurs documents
2 sources aussi; tous les rapports auxquels on fait référence dans l'état des lieux devront
3 être... devenir des pièces aussi. Si on pouvait les marquer comme pièces?

4 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : L'état des lieux, ce sera
5 la pièce 4461 et les documents connexes seront déposés en pièces... sont déposés en
6 pièces aussi.

7 **--- PIÈCE No 4461**

8 (COMM0063226) État des lieux des recommandations
9 antérieures

10 **Me JENNIFER COX** : Monsieur et Mesdames les commissaires,
11 l'une des choses qui est importante avant de discuter de documents, c'est de parler
12 c'est quoi un état des lieux. C'est un outil que moi je connais bien – j'ai fait du travail
13 d'enquête publique auparavant. Il s'agit d'une occasion pour nous de considérer
14 l'historique des initiatives en fait de politiques dans les domaines pertinents, comment
15 est-ce que les politiques ont évolué. L'une des choses qui me vient à l'esprit quand je lis
16 cette phrase-là, lorsque nous avons lu les antécédents de lois sur les armes à feu au
17 Canada, nous avons considéré les évolutions au fil du temps; cela a été évalué en
18 réaction à ce qui était perçu comme des préoccupations en matière de sécurité de la
19 part du public. Et nous considérons également les démarches antérieures et les
20 constats des recommandations antérieures.

21 Ici, nous regardons les recommandations qui sont pertinentes à la
22 Commission des pertes massives – ça se trouve dans le document. Considérant les
23 écarts parmi les recommandations déjà émis, il y avait des choses qui auraient pu être
24 recommandées et qui n'ont pas été recommandées finalement. Est-ce qu'il y a des
25 éléments absents à une recommandation qui existe, qu'il faudra un peu de peaufinage,
26 par exemple. Nous voulons également rassembler des idées sur comment apporter des
27 améliorations à l'avenir, quelles sont les idées, les recommandations que nous
28 cherchons en ce qui a trait à cette Commission. C'est pour stimuler la discussion et

1 pour donner certaines notions de ce à quoi ressemble une recommandation.

2 Les documents sources de recommandations qui se trouvent dans
3 ce rapport-ci, ce sont des rapports de commissions d'enquête, des commissions de
4 réforme de droit, des rapports parlementaires et les rapports de la Commission civile
5 d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC, les enquêtes de coroners –
6 les gens connaissent bien ce terme en Ontario, mais moins en Nouvelle-Écosse. Ici,
7 nous avons des enquêtes sur les décès.

8 Il s'agit des outils que nous utilisons au Canada, l'un des outils pour
9 faire des réformes de lois et de politique après que l'on connaît... qu'on a pu considérer
10 tous les faits d'une question. Les enquêtes publiques – comme cette commission –
11 figurent parmi les nombreux types de processus. Comme je l'ai indiqué, en Ontario, ils
12 ont des choses comme les enquêtes du coroner. Ce sont des processus qui sont
13 automatiques et d'autres ont lieu lorsque le gouvernement lance une demande pour
14 une enquête. Vous vous rappellerez que cette commission a eu lieu étant donné que
15 les gouvernements ont demandé une commission d'enquête et c'est une commission...
16 une enquête provinciale et fédérale, rappelons-le.

17 L'état des lieux devant vous, ce n'est pas compréhensif, ce n'est
18 pas tous les rapports possibles qui existent au Canada, mais c'est plutôt complet. Il y a
19 71 rapports antérieurs comme indiqué par Madame la commissaire Fitch, il y a au-delà
20 de 2 000 recommandations et cela couvre de 1989 à 2022. Cela saisit des
21 recommandations qui ont trait à la Commission des pertes massives; on a uniquement
22 mis les recommandations qui sont pertinentes au mandat des Pertes massives. Ça a
23 été préparé par l'équipe de recherche et politique de la Commission et tel que je l'ai
24 indiqué, ce n'est pas une liste exhaustive de tout cela, de ces rapports. Puisque nous
25 avons eu des divulgations tardives, il y aura peut-être d'autres rapports qui auraient été
26 ajoutés et qui pourraient encore être ajoutés, mais on a fait de notre mieux avec ce que
27 nous avons.

28 L'objectif de l'état des lieux qui est présenté en début de cette

1 troisième phase est d'aider à façonner les recommandations. Il faut savoir ce qui a déjà
2 été demandé; on ne peut pas réinventer la roue. On doit aussi savoir ce qui a déjà été
3 mis en œuvre ou non, s'il y a déjà eu des recommandations – oui, il y a des
4 recommandations datant... qui remontent très loin dans le temps. Donc, qu'est-ce qui a
5 fait en sorte que ces recommandations ne soient pas mises en œuvre ou qu'elles aient
6 été mises en œuvre? Il y a aussi certaines approches qui ont fonctionné, qui ont été
7 couronnées de succès et d'autres qui n'ont pas fonctionné.

8 C'est une phase très importante de la Commission -donc, c'est le
9 summum de tout le travail qui a été fait jusqu'à aujourd'hui. Il y aura donc des
10 recommandations qui découleront de cette Commission pour se souvenir des gens qui
11 ont perdu la vie et on veut donc mettre de la vie dans ces recommandations.

12 En 1989, il y avait la Commission sur Donald Marshall et je suis
13 l'une des avocates de la Commission qui est diplômée, qui est graduée de Dalhousie et
14 je suis donc ici, 27 ans plus tard, donc l'une de ces avocates autochtones.

15 Qui peut utiliser l'état des lieux? Ces documents peuvent être
16 utilisés à plusieurs escients. C'est un processus assez inusité pour certaines
17 personnes; les participants, on va vous demander de faire des représentations finales,
18 écrites et orales et on espère que cela nous aidera à peaufiner les recommandations.
19 Les institutions et les groupes, les représentants d'institutions publiques, les groupes de
20 plaidoyers, les organisations communautaires qui ne sont pas participants, mais qui ont
21 de l'expertise et des perspectives sur ces enjeux, on veut vous encourager aussi à avoir
22 un apport. Et le public aussi est invité à faire des recommandations et c'est une
23 ressource qui pourra aider les communautés, les décideurs politiques et d'autres à
24 comprendre l'histoire des conclusions et les recommandations pertinentes. Les
25 commissaires aussi veulent savoir ce qui a déjà été recommandé auparavant, les faits
26 qui sous-tendaient ces recommandations. Il faudrait tenir compte de tout cela.

27 Je crois important que les gens comprennent... qu'il est important
28 que les gens comprennent ce processus. C'est ma troisième enquête publique – c'est

1 peut-être différent pour beaucoup de gens, même des avocats. L'état des lieux comme
2 celui-ci va nous expliquer un peu comment émettre des recommandations, comment
3 faire vos représentations. Les gens croient, imaginent, s'imaginent que les avocats
4 savent tout sur le droit, mais si vous n'avez jamais participé à une enquête publique,
5 vous ne pouvez pas...vous ne savez pas vraiment comment formuler des
6 recommandations ou quels sont les processus qui existent à cette fin.

7 La structure de l'état des lieux – on va catégoriser les
8 recommandations en cinq... sous cinq rubriques en lien avec le mandat de la
9 Commission : la supervision de la police, la formation aussi, la préparation, la culture de
10 la police, les communications à l'intérieur et entre les forces de l'ordre, les
11 communications avec la communauté, donc la réponse aux victimes et à la
12 communauté et les alertes d'urgence, les incidents de pertes massives et aussi, la
13 violence fondée sur le genre et conjugal. Donc, quand on regarde l'état des lieux, on va
14 le résumé de ces 71 rapports et ensuite, on présente des recommandations qui sont
15 pertinentes au mandat de la Commission.

16 Il y a des révisions dans le rapport par rapport au texte des
17 recommandations pour le rendre un peu plus concis ou clair et dans certains cas, il y a
18 aussi de la discussion dans le rapport sur la mise en œuvre des recommandations.
19 Parfois, elles n'ont pas été mises en œuvre; il y avait certains commentaires, par
20 exemple, sur l'Enquête sur la justice autochtone au Manitoba – plusieurs
21 recommandations émanant de cette commission n'ont pas été mises en œuvre, au
22 chagrin de l'ex-commissaire Mary Sinclair.

23 Aussi, comme l'a mentionné la commissaire Fitch, nous avons un
24 guide de discussion qui sera affiché sur le site web et cela vous aidera à travailler sur...
25 dans cet espace. Cela va résumer les enjeux clés qui sont explorés et ce que la
26 Commission a appris et des questions à poser pour vous mettre en route, car si vous
27 vous posez des questions dans les bons domaines, c'est en se posant ces questions
28 que vous allez peut-être songer à des recommandations et l'état des lieux doit tenir

1 compte des recommandations antérieures. Le guide de discussion vous aidera à poser
2 des questions qui mèneront peut-être à des recommandations.

3 Donc, en vous faisant cette présentation, ayez patience avec moi,
4 car le document est assez long. Je ne peux pas présenter tous les rapports et toutes les
5 recommandations, ça serait donc trop pénible. Mais il faut que vous compreniez un peu
6 la saveur de ce qui est là, la couleur. Donc, pour que vous compreniez ce que vous
7 devrez chercher dans le document, chaque thème abordé fait partie du mandat. On va
8 parler aussi des types de questions que ces recommandations antérieures peuvent
9 nous aider à explorer. Les thèmes et les... les thèmes qui ressortent des
10 recommandations des différents rapports, émanant des différents rapports et qu'est-ce
11 que cela pourrait indiquer pour des recommandations futures et quelles
12 recommandations abordent la culture et la structure des institutions publiques et de
13 police. On va souvent entendre le mot « gouvernance »; il y a des mots-clés qui sont
14 souvent utilisés. Parfois, ces mots-là ne sont pas... très clairs pour le commun des
15 mortels.

16 La gouvernance, c'est la structure et les règles qui affectent et qui
17 gouvernent et qui régissent les organisations. Parlons donc d'abord de la supervision, la
18 formation, la préparation, la culture de police. Cela fait partie de l'état des lieux parce
19 que... à cause du décret de conseil et des règles établies par les commissaires – donc,
20 les enjeux que les commissaires... auxquels les commissaires doivent s'attarder. Donc,
21 les interventions de la police, donc... l'intervention de la police, notamment la GRC et
22 les corps policiers municipaux et les mesures prises par la police, notamment les
23 tactiques opérationnelles et l'intervention, la prise de décisions et la supervision, et les
24 politiques, comme la violence fondée sur le sexe et la violence conjugale, les politiques,
25 les incidents impliquant des tireurs actifs, les véhicules de patrouille et de l'équipement
26 policier et les appels sur la possession d'armes à feu prohibées. Ce ne sont que des...
27 c'est le décret qui établit les règles de la Commission.

28 Dans cette catégorie, il y a plusieurs rapports et je ne vais pas les

1 lire ou les discuter, mais, bon, aux trois prochains acétates, vous allez voir les 22
2 rapports et ceux qui ont recommandé des améliorations dans le domaine de la
3 surveillance des forces de l'ordre. Il y a... c'est une large gamme de rapports qui existe
4 et c'est utile que les gens le comprennent. Il y a eu des rapports sur la Nouvelle-
5 Écosse, sur le Canada au niveau fédéral, et aussi dans d'autres administrations du
6 Canada. Certains de c'est rapports, par exemple le rapport de la Commission royale sur
7 la poursuite de Donald Marshall Jr., remontent déjà à plus de 30 ans, donc on a déjà eu
8 des rapports qui parlent des besoins de formation de la police, et cela, depuis pas mal
9 de temps. Il y a des processus aussi, on voit que ce sont... il y a des enquêtes, des
10 processus différents comme des enquêtes, des enquêtes du coroner et aussi des
11 commissions fédérales, soit des comités parlementaires ou autres.

12 Quand on examine ces rapports, il est intéressant de constater les
13 différents types de processus qui existent. Il y a déjà eu des enquêtes sur des décès,
14 mais une autre chose qui m'a frappée quand je préparais ou quand je lisais ces
15 rapports, cette liste de rapports, il y avait un autre processus à Toronto où le service de
16 police de Toronto avait engagé Gloria Epstein, juge à la retraite, pour examiner les cas
17 de huit hommes qui avaient été des victimes de monsieur McArthur dans le village gai
18 de Toronto, et la juge Epstein a étudié tous les dossiers., elle a indiqué quelles ont été
19 les étapes manquantes, et cela vous donne une idée qu'il y a tellement de processus
20 qui peuvent exister au Canada. Il y a différentes façons que ces recommandations se
21 présentent, mais il y a aussi beaucoup de ressemblances quand on étudie ces
22 documents. L'état des lieux a bien résumé tous ces rapports. C'est assez facile de lire
23 ce document afin de bien comprendre les rapports antérieurs.

24 Et on étudie aussi, par exemple, la plupart des gens connaissent...
25 savent ce qui s'est passé avec Robert Dziekański quand il est décédé au rapport de
26 Vancouver, il y avait aussi un autre rapport de 2012, et en Nouvelle-Écosse il y avait la
27 Commission des droits de la personne qui s'est penchée sur les arrêts dans la rue des
28 personnes afro-canadiennes, cela a donc... c'était un processus différent, c'était une

1 étude par la Commission des droits de la personne, donc, c'était donc des contrôles de
2 routine, ça s'est fait, donc, dans le domaine... dans le secteur de Halifax.

3 Le suivi de la police est quelque chose que l'on entend souvent,
4 mais ce n'est pas nécessairement quelque chose que tout le monde comprendrait. Il
5 s'agit de qui est en train de réviser ce que la police fait et de s'assurer que la police
6 respecte ses propres règles ou qu'elle met en œuvre les recommandations.

7 La définition ici, dans ce document, qui est prise de la Commission
8 des services de police de Toronto en matière du Sommet du G20, on parle donc de la
9 gouvernance, la responsabilité de développer le cadre, donc les règles, et quelles
10 décisions et actions policières vont avoir lieu et de sorte que la police puisse... va
11 répondre à ces normes, va respecter ces normes. La culture policière, c'est donc les
12 valeurs et les comportements des agents. Et vous regardez ici, il y a une citation du
13 Service de police de Toronto :

14 « La culture mange de la formation, et bien que la
15 formation formelle des agents est assez courte, al
16 culture de police entoure les agents en tout temps. »

17 Cela vous donne... ça vous explique à quel point c'est difficile de
18 mettre en œuvre les politiques et les procédures de formation, à moins que la culture
19 l'accepte. Il faudrait que tout le monde qui participe accepte les changements qui sont
20 proposés.

21 La littérature démontre que les valeurs et les comportements, en
22 pratique, ne reflètent pas nécessairement les récits officiels des services de police. Ce
23 qui arrive dans la rue n'est pas ce qui est écrit sur papier. Donc, il faut changer la
24 culture.

25 Il y a plusieurs rapports qui se trouvent dans ces documents qui
26 expliquent la culture policière et aussi des rapports de commissions, les rapports de
27 cette Commission qui ont déjà été déposés devant la table ronde, dont, par exemple, le
28 rapport Campbell et d'autres qui sont affichés sur notre site, mais la culture policière est

1 très importante et quelque chose à laquelle il faudra porter une attention particulière.

2 Certaines des questions que l'on pourrait poser dans ce volet ou
3 cette rubrique si vous considérez ou si vous songez à proposer des recommandations
4 sur cette rubrique, vous pourriez vous poser ces questions :

5 - Est-ce qu'il faut changer la structure et l'approche de police en
6 Nouvelle-Écosse? On a plusieurs types de polices, de services de
7 police en Nouvelle-Écosse, la GRC, les services de police
8 municipaux. Est-ce qu'il faut changer cette structure?

9 - Quelles sont les tâches que les services de police sont bien
10 outillés à... dont ils sont bien outillés à s'acquitter? Est-ce qu'il y a
11 des tâches qui pourraient être mieux faites par d'autres services?

12 - Qu'est-ce qui devrait être fait pour améliorer l'interaction avec
13 les... entre les services de police et les autres organismes?

14 - Est-ce que ces deux... ces différents services sont en
15 communication? Est-ce qu'il y a de la coordination? Par exemple,
16 avec les hôpitaux?

17 Et en examinant ces différents rapports, je peux... par exemple, il y
18 a le rapport Hyde de Nouvelle-Écosse par exemple. Une des difficultés qui est arrivée
19 pendant que monsieur Hyde était en prison où il est décédé, c'était qu'il n'y avait pas de
20 communication adéquate entre la police et les services médicaux et les services
21 correctionnels. On voit ça très souvent.

22 Une autre question :

23 - Comment est-ce que l'on peut tenir compte des besoins
24 d'individus vulnérables ou marginalisés, et aussi des
25 communautés vulnérables?

26 Il y a un impact sur les personnes marginalisées qui ne sont pas
27 bien représentées dans les forces policières, et quand on pense aux contrôles de
28 routine, il y a eu plusieurs services, plusieurs activités policières qui n'ont pas été

1 appropriées. Et donc, tout ce qui est recommandé aura un impact sur ces gens aussi.

2 Pour ce qui est de la... encore d'autres questions dans cette
3 catégorie :

4 - Quelles ressources sont nécessaires pour... et quelles sont les
5 stratégies qui feront en sorte de garder les collectivités rurales en
6 sécurité, accueillantes et inclusives?

7 Donc, qu'est-ce qui nous fait sentir en sécurité ou pas? Je pense
8 qu'il est assez clair pour nous que nous vivons dans une province qui est un peu moins
9 nantie que d'autres provinces du Canada, donc quelles sont les stratégies que nous
10 avons en Nouvelle-Écosse, quelles sont les stratégies qui existent en milieu rural en
11 Nouvelle-Écosse qui nous aident à rester en sécurité.

12 - Et qu'est-ce que les services de police doivent faire ou
13 comprendre afin de mieux contribuer à la sécurité des collectivités
14 rurales? Est-ce que la police comprend ou ne comprend pas ces
15 éléments?

16 Et finalement, les bonnes nouvelles :

17 - Y a-t-il des initiatives que vous connaissez ou dans lesquelles
18 vous participez qui permettent d'améliorer la sécurité
19 communautaire depuis l'incident des pertes massives? Est-ce
20 qu'il y a des bonnes idées que vous pouvez nous... dont vous
21 pouvez nous parler?

22 Donc, la police de proximité est très cohérente avec pas mal...
23 plusieurs recommandations par rapport à tout ce qui est la préparation avec... pour
24 partager avec la police. Il est important, c'est quelque chose sur lequel je suis tombé que
25 j'ai trouvé que c'était clair lorsque je travaillais sur ça : tisser des liens, établir une
26 confiance a toute son importance. Donc, si la police ne connaît pas la communauté et
27 que la communauté ne les connaît pas, il est difficile pour la police de comprendre
28 qu'est-ce que ça doit être. Il est aussi important pour la police de savoir qu'est-ce qui

1 fonctionne, qu'est-ce qui marche avec les leaders avec qui ils doivent parler pour
2 justement avoir plus d'informations et aussi ce qui se passe avec la communauté et la
3 police qui sait pas... connu par les membres de la communauté. Il doit y avoir... donc, il
4 peut y avoir des problèmes de confiance, un manque de communication.

5 Donc, encore une fois, les communications proviennent de ces
6 relations avec la... entre la communauté et la police par cette stratégie de
7 communication entre la communauté et la police.

8 La communication de police à l'agence elle-même, à l'intérieur de
9 la police, et même ce qui m'a frappée lorsque j'ai analysé ce rapport, c'est les
10 changements de gouvernance de 2007 étaient très importants, c'était des
11 recommandations très importantes concernant la gouvernance de la GRC et certaines
12 recommandations en particulier par rapport aux affaires publiques, à la communication,
13 donc ces pas ont été mis en place à un certain moment. Bien que la communication au
14 sein de la GRC elle-même est un problème, il y a, donc, les groupes de police, et si
15 vous regardez, vous examiniez d'autres documents de 2014 par rapport à la fusillade
16 de Moncton, c'est très banal, c'est très commun qu'il y ait des difficultés de
17 communication. Des informations clés qui étaient utiles pour les gens pour mieux
18 comprendre ce qui se passait autour d'eux et ce qu'ils voyaient arriver qui n'est peut-
19 être pas accessible pour eux et qui pouvaient les aider à ce moment-là.

20 Et encore une fois, comme on l'a mentionné avec monsieur Hyde,
21 une des choses qui ont été remarquées, qui ont été notées avec des rapports, c'est que
22 ces informations par rapport à ces difficultés en termes de santé mentale et des
23 problèmes de médication, il y avait des mésinformations, des malentendus tout au long
24 de cela du fait que y'avait des informations qui n'étaient pas échangées, des
25 communications avec le public, ça fait partie des thèmes aussi dans ce rapport aussi.

26 Donc, ce sont là les points qui ont déjà été couverts et qui sont très
27 importants pour nous justement et pour eux pour les prendre en considération, que ce
28 soit de notre côté ou de votre côté.

1 La préparation, l'éducation, c'est clair que la police passe par des
2 formations et ce dont ils ont besoin en termes de formation, donc ça doit être régulier,
3 sur une base régulière. Et aussi, on est en train de fournir... de suivre justement en
4 Nouvelle-Écosse avec la police, et une grande partie au Canada, il y a eu législation par
5 rapport à la formation pour le maintien de l'ordre, mais il y a aussi des mécanismes à
6 revoir pour s'assurer que la formation et toutes ces obligations constituent une
7 possibilité pour justement rassembler du monde de différents endroits pour que la
8 formation soit fournie justement dans un environnement de police. Nous avons
9 besoin... nous avons vu, relevé le besoin de la formation.

10 À titre d'exemple, il est très clair que, pendant la préparation de
11 cette Commission, il y a eu des difficultés de préparer certains outils qui n'étaient pas
12 forcément accessibles et disponibles pour mieux comprendre comment travailler. Donc,
13 ça peut être l'éducation par rapport à la crise de Howard Tide (sic) et aussi pour ce qui
14 est des radios, y'a pas mal d'autres éléments ici, et s'assurer que les gens ont bien
15 suivi la formation et sont munis des outils dont ils ont besoin.

16 Si on voit l'enquête Ipperwash de 2007, il y a toute une partie qui
17 porte sur l'évaluation pour ce qui est de l'équipe de préparation, donc ça parle de
18 comment les politiques et les approches sont mises en place, comment elles sont
19 établies, et qu'ils ont besoin d'être collaboratifs. En d'autres termes, les polices et les
20 approches, on peut bien les établir, mais si on ne comprend pas le lien entre et
21 comment ça fonctionne, ça ne va pas forcément marcher.

22 L'autre point qui est intéressant, c'est que les études de police,
23 c'est-à-dire les gens ont souvent tendance à prendre cela comme la carrière de police,
24 parfois ils l'apprennent à l'université ou à des niveaux de communauté, ils suivent
25 souvent des formations, mais l'idée serait meilleure qu'il y ait de meilleures possibilités
26 de formation, dont... c'est-à-dire de meilleures possibilités pour justement appliquer des
27 programmes d'étude avant même qu'ils n'intègrent la police, et aussi « Les rêves
28 brisés » qui parle aussi de formations et des experts qui ont été retenus de l'extérieur.

1 Considérer aussi comment la police ou les agents de police sont
2 recrutés, ça aussi, c'est un point important qui... justement sur lequel on travaille. Par
3 exemple, ici, en Nouvelle-Écosse, sur la base de ce rapport, les membres de la
4 communauté, donc, vous savez, dans la police, il y a pas mal de place ou d'endroits
5 traditionnels où on prend les gens pour justement suivre certains programmes. Ça peut
6 être des groupes sous-recrutés qui ont des équipes plus collaboratives, si on a des
7 gens de cela, et donc, en fait, ça vient comme une réponse à justement ce qui... qui
8 concerne les rencontres avec la police, par exemple en crise en 2014, donc, justement,
9 les critères doivent être standardisés, normalisés à travers tout le Canada. On doit
10 passer par des processus de critères pour justement avoir un permis, donc il doit y avoir
11 quelque chose du genre.

12 Et ensuite, il y a des obstacles, il y a une exigence de niveau
13 d'éducation minimum de postsecondaire et ça peut constituer un obstacle pour les
14 candidats. Donc, si on peut considérer cela en termes de considération, d'exigence, par
15 exemple un minimum, un niveau de deux années d'études postsecondaires, aussi des
16 expériences antérieures qui soient pertinentes.

17 Aussi, considérant comment la police, encore une fois les agents
18 de police sont recrutés, comme je viens de le mentionner, les demandes de groupes
19 divers, y compris les femmes et les communautés LGT... LB... LGTQ2S+, et aussi des
20 communautés racisées pour mettre en œuvre les programmes, et donc, en fin de
21 compte, si on ne connaît pas la communauté et qu'on n'a pas mis en place des liens, et
22 là, il y aurait des préjudices et on aurait des problèmes de communiquer justement sur
23 comment se passent les candidatures.

24 Donc, pour ce qui est de... le point suivant, c'est justement la
25 formation en cours d'emploi pour ce qui est du rôle de la police, la mise à jour du
26 contenu, je pense que la plupart des gens le savent; ici, au Canada, la plupart du
27 monde suit des formations de police comme ici en Nouvelle-Écosse, au Collège pour
28 les polices... la police municipale en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick ou à

1 Dépôt, et, bien sûr, les agents de police peuvent avoir suivi l'école secondaire ou un
2 collège d'éducation avant la formation, donc avant la formation et pendant... c'est-à-dire
3 avant et pendant le processus.

4 Nous... évaluer la police est important et l'utilisation d'un terme que
5 l'on entend de plus en plus souvent, c'est que les gens comprennent cela, c'est quelque
6 chose, c'est-à-dire, qui porte sur la réaction de la police dans certaines situations, qui
7 devient routinier, qui devient un travail routinier, mais on comprend que la police va
8 utiliser des tasers, vont... et aussi comment la police réagit et répond à certaines
9 situations, à des situations, et quelles sont les politiques et les procédures qui les aident
10 justement pour savoir comment réagir, comment intervenir lorsqu'ils ont affaire à des
11 individus, à des personnes. Nous avons relevé la mort de certaines personnes lorsqu'ils
12 étaient en garde en vue et aussi ce qui a été utilisé, le type de force qui a été utilisé
13 pour justement détenir les personnes. Donc, s'il y a des améliorations dans l'utilisation
14 de la force, ça serait pour la sécurité publique.

15 Les politiques de (inintelligible), j'ai parlé de cela, mais les
16 politiques aussi par rapport aux données qui sont collectées pendant ces processus,
17 donc il y a... il peut y avoir certaines compréhensions systématiques, par exemple par
18 rapport à ce qui se passe, et certains de ces politiques et de ces processus qui ont des
19 amendements ou des avenants pour ajuster les personnes... le cas des personnes
20 sous-représentées, on parle... on pense à la mort de Victoria Rose Paul, c'est une
21 personne autochtone qui est décédée lorsqu'elle était en garde en vue, et les
22 personnes qui étaient impliquées, que ce soit dans la cellule, c'est-à-dire les policiers
23 qui étaient dans la cellule, elle était... qui ont expliqué qu'elle était en détresse
24 médicale, qui a eu... qu'elle a été intoxiquée. Donc, il y a un exemple de ces situations
25 où il y a eu des recommandations pour ce qui est de la sensibilisation culturelle et pour
26 ce qui est des polices avec la communauté mi'kmaq autochtone pour qu'il y ait de
27 meilleures appréciations qu'elle était justement en détresse médicale ou de santé.

28 Et à titre d'exemple, les « Les rêves brisés » qui parle aussi des

1 personnes externes qui ont été recrutées pour justement contrôler les forces de police,
2 ajuster leurs problèmes de harcèlement, et ça, c'est très récent, c'est en 2020, donc
3 certaines de ces procédures, de ces politiques qui ont été recommandées en matière
4 d'inclusivité des personnes sous-représentées, il y a une suggestion par rapport à une
5 formation de préparation de la police, c'est-à-dire la police professionnelle. Vous savez,
6 il y a un type de formation tout à fait nouveau qui ajuste pour ce qui est de la police
7 avec les communautés autochtones, ç'a été encore une fois un rapport très récent,
8 mais, comme vous voyez le rapport, on voit les informations, on peut remarquer que s'il
9 n'y a pas une bonne communication, il y a un... comment développer et élaborer des
10 stratégies de police avec la communauté, que ce soit en Nouvelle-Écosse, en
11 Colombie-Britannique, et même au sein de toutes les communautés autochtones à
12 travers tout le pays, il est question de comprendre, de savoir comment engager...
13 s'engager avec les communautés et identifier les priorités qui ont du sens.

14 « Contrôle de la police, la formation, la préparation, la culture :
15 mettre en place des mécanismes, des établissements de mécanismes officiels pour la
16 responsabilité », donc mettre en place des outils pour s'assurer que la police fait le
17 travail qu'elle est supposée faire sans avoir recours à la force, et donc, est-ce qu'ils font
18 le bon rapport, est-ce qu'ils font les choses dont ils ont besoin de faire, est-ce qu'ils
19 coordonnent aussi le travail en tant qu'intervenants avec le public. Aussi, pour que les
20 citoyens aient la confiance en la police, ils doivent savoir que la responsabilité ou la
21 responsabilisation de la police est assurée pour le public pour assurer le changement
22 de culture qui... dont j'ai mentionné. Donc, en 2007, on parlait de ce dont on a besoin
23 pour justement assurer le contrôle et mettre en place la confiance utile, la transparence,
24 parce que c'est la transparence qui est la base de la confiance.

25 Donc, il y a des suggestions, il y a eu des suggestions en 1991 au
26 Manitoba à l'enquête de justice du Manitoba, ça fait longtemps, et la GRC par rapport
27 au processus. Donc ça, c'est un exemple de recommandations où il y a eu un
28 processus qui a été déterminé pour... qui a bien fonctionné, donc les commissaires

1 avaient recommandé que la GRC adopte ce processus aussi.

2 Le suivant, c'est... il est question de... pour ce qui est de la force
3 des intervenants, des parties prenantes. Dans cette situation en particulier, la
4 Commission des droits de l'homme de la Nouvelle-Écosse a élaboré un rapport avec...
5 il aurait pu y avoir des... c'est-à-dire des plaintes s'ils avaient compris le processus et
6 vu que le processus c'était que ils pouvaient... donc, l'idée était d'élaborer un
7 processus pour qu'il y ait une confiance des gens.

8 Aussi, le gouvernement du Canada a clarifié et renforce le mandat,
9 l'indépendance et l'efficacité de l'examen civ... de la Commission des plaintes et de
10 l'analyse civile pour la GRC, donc ç'a été mis... lorsqu'il y a des plaintes par rapport à la
11 GRC, donc c'est une commission d'analyse civile et il y a des recommandations dans
12 ce rapport par rapport aux mécanismes et comment ils peuvent exiger certaines
13 modifications.

14 Et pour ce qui est des organismes de contrôle de police civile et de
15 lois, qu'est-ce que ça veut dire? Donc, par exemple, on ne peut pas, par exemple,
16 conduire un véhicule lorsqu'on est en état d'ébriété, et donc, ça nécessite un suivi sur
17 ça, mais si ce n'est pas une sorte de loi, donc ça rend les choses un peu difficiles pour
18 appliquer la loi. Donc pendant que nous travaillons sur cela, donc qu'est-ce qui peut
19 être en vigueur.

20 Certains de ces points qui ont été aussi recommandés, c'était les
21 mécanismes de responsabilisation, responsabilité pour ce qui est de contrôles et ça
22 concerne des enquêtes à grande échelle, et aussi pour l'impartialité.

23 Un autre qui a été recommandé, ça provient de 2017, une
24 commission, et la section 2.2 qui est un bon exemple, point 4, le siège... le Manuel du
25 Siège national qui encourage justement la responsabilité lorsqu'on n'obtient pas de
26 témoignage, donc c'est une observation importante lorsqu'il y a des plaintes, mais il n'y
27 avait pas de déclaration qui était prise, on ne pouvait pas savoir qu'est-ce qui s'est
28 passé. Si on avait des personnes qui étaient venues sur une base régulière et ne pas

1 faire de déclaration ou de déclarations qui ont des impacts sur les victimes, donc ça
2 aurait pu... donc, parce que si on ne parle pas des raisons, on ne sait pas pourquoi
3 certaines choses n'ont pas eu lieu.

4 Pour ce qui est des rôles et des responsabilités pour la police, je
5 pense que c'est clair de la Commission que l'interopérabilité qui fonctionne dans une
6 situation active, qui est responsable, ça, c'est très important, et aussi l'intervention de la
7 police parce que le plus que la police interviennent de façon claire est très important et
8 c'est ce qui s'est passé en 2007 lorsqu'il est question du Groupe de travail fédéral sur la
9 gouvernance et les changements culturels au sein de la GRC.

10 La suggestion dans la posture de sécurité sur la Colline
11 Parlementaire, octobre... le 21 octobre 2014, ce qui est des formations en matière...
12 basées sur des scénarios, alors répéter le travail des opérations, pas juste en parler,
13 mais de faire des répétitions actives. Vous vous rappellerez sans doute que les témoins
14 du panel sur utiliser les radios parlaient de la mémoire musculaire, se rappeler
15 comment faire certaines choses, et ça, c'est le fruit de la répétition.

16 « Missing and Missed : un examen civil indépendant », comment...
17 de la façon que les polices communiquent avec les familles, qu'il y ait un clair point de
18 contact et de attentes claires, c'est un rôle fondamental, comme on a pu voir dans la
19 Commission, quels sont les renseignements dont les membres des familles ont besoin,
20 des personnes qui sont... été portées disparues ou assassinées, et comment peut-on
21 leur faire parvenir les renseignements dans un délai raisonnable. Parce que puisque...
22 étant donné que j'ai eu l'occasion de parler à plusieurs familles de personnes portées
23 disparues ou assassinées, ça me rejoint vraiment fortement l'importance de ce rôle-là,
24 que ce soit bien soutenu et bien défini.

25 « Aborder des questions liées à la divulgation policière ».
26 Malheureusement, un patron de divulgation tardive, c'était... on le voit régulièrement.
27 Par exemple, la Commission Braidwood sur le décès de Robert Dziekanski, trois
28 semaines après la fin des audiences publiques et avant que les observations orales

1 devaient recommencer, le ministère de la Justice fédérale a divulgué à la Commission
2 un courriel entre des membres et des officiers supérieurs de la GRC. Ça n'a pas retardé
3 le travail de la Commission, mais c'était tout à fait inapproprié et c'était vraiment décrit
4 cela comme étant atroce. C'était en 2010. Dans le cours de l'examen civil indépendant
5 en ce qui a trait aux questions liées au Sommet du G20, l'accès aux documents a été
6 donné par les services de police de Toronto et le Conseil du service de police de
7 Toronto, mais la GRC n'a pas accepté de produire les documents à l'examen jusqu'à
8 neuf mois après que la demande avait été faite.

9 En matière de la question de Colten Boushie, c'était l'enquête de
10 plainte et dans l'intérêt public dans le décès de Colten Boushie aux mains de la GRC, la
11 GRC... non, pas aux mains de la GRC, désolée, la GRC avait détruit des
12 enregistrements et deux ans après leur création et ont décidé qu'ils n'avaient aucune
13 valeur probante, cela correspond à ce qu'on a pu voir dans la Commission ici. Par
14 exemple, les documents en ce qui a trait à Mme Butlin, on a caviardé les noms des
15 agents de police comme étant... on a décidé que c'était non pertinent pour le travail de
16 la Commission.

17 Il s'agit d'un processus qui a un patron cohérent, qui a un impact
18 sur des choses comme cette Commission. Alors, c'est important que ce soit bien
19 compris qu'on doit surmonter cet enjeu-ci. Dans un mandat de deux ans, là, cette
20 Commission n'a aucun choix, elle doit fournir des rapports et les documents en fonction
21 des décrets. Si on ne reçoit que les matériaux à la dernière minute ou après le
22 processus, c'est très difficile que la Commission fasse enquête et offre des
23 recommandations vraiment significatives.

24 « Reconsidérer comment les services policiers sont structurés et la
25 prestation des services », cela revient au groupe de travail de 2007 et le rapport des
26 « Rêves brisés » en 2020. La restructuration et la gouvernance des forces policières,
27 c'était une conversation qui continue, comment la GRC (inintelligible) ce qui fait quoi et
28 quand, et c'est financé comment. Ces discussions-là sont en cours depuis bien

1 longtemps. Il est tellement important qu'on songe véritablement à cet élément-ci.

2 En fin de compte, il y a différents éléments et c'est très complexe,
3 mais comme l'indique le rapport 2007, la politique du Conseil du Trésor et le
4 financement font également partie des difficultés en ce qui a trait à comment la GRC
5 s'organise, et certaines des politiques qui s'appliquent en matière de ressources
6 humaines par exemple peuvent vraiment entraver les difficultés de la GRC de faire le
7 travail de façon opportun, c'est-à-dire embaucher du nouveau personnel. Il y a
8 plusieurs... ces documents-là contiennent des bons contenus et cela est en cours
9 depuis bien longtemps. On devrait peut-être regard... considérer ces questions-là.

10 « Communications parmi et au sein des agences d'application de la
11 loi et les communications à la collectivité : des réponses simultanées contemporaines
12 aux victimes et à la collectivité; les alertes d'urgence ». Ça serait en vertu de notre... du
13 décret... des décrets. La Commission devait examiner les communications publiques
14 pendant et après les publiques, notamment les actions appropriées du système d'alerte
15 établi en vertu du programme « En Alerte » et les renseignements au soutien fournis
16 aux familles des victimes, les citoyens touchés, les membres de la police et la
17 collectivité, et si le programme... et pourquoi le programme « En Alerte » n'a pas été
18 utilisé lors des événements des 18 et 19 avril. Comme j'ai dit auparavant, le décret,
19 c'est ce qui détermine les règlements de la Commission.

20 Plusieurs rapports qu'on voit à l'écran parlent de ce domaine-là,
21 alors toute une gamme. La première date, c'est 1999, les agressions sexuelles au sien
22 des agressions... au sein des services de police de Toronto; l'enquête Ipperwash; la
23 Commission Kaufman; l'enquête dans le décès de Jonathan Yeo en 1992; Bernardo,
24 96; l'enquête sur la question Maher Arar, la plupart d'entre nous connaissent celui-là; le
25 rapport sur les femmes portées disparues en Colombie-Britannique en 2012.

26 D'autres rapports font référence aux communications parmi et entre
27 les instances d'application de la loi et les difficultés. L'interopérabilité a été beaucoup
28 discutée, il s'agit de comment les services policiers et d'autres agences publiques

1 travaillent ensemble dans des compétences qui sont pareilles ou avoisinantes,
2 comment est-ce qu'on arrive à travailler au mieux en moment de crise et pour
3 communiquer les renseignements dont on a besoin, qu'est-ce que les... quels sont les
4 renseignements à partager, comment les partager, et qu'est-ce qui entrave le partage
5 de cette information-là.

6 Voilà des questions potentielles :

- 7 - Comment peut-on s'assurer que les membres des collectivités
8 reçoivent les renseignements dont ils ont besoin pour rester en
9 sécurité durant une urgence?
- 10 - Quelle est la meilleure façon de communiquer ces
11 renseignements-là? Ça, ça peut être très différent selon la
12 collectivité où on offre des services policiers.
- 13 - Quel est le rôle de l'éducation publique pour s'assurer que les
14 communications au public lors d'une urgence produisent l'effet
15 désiré, le résultat désiré de la sécurité améliorée?
- 16 - Comment peut-on considérer les besoins d'individus vulnérables
17 ou marginalisés des collectivités lors de la conception et de la
18 mise en œuvre de ces systèmes? Ces personnes-là pourraient
19 avoir des différentes façons de véhiculer des renseignements
20 importants. Il s'agit de leur demander : « Qu'est-ce qui fonctionne
21 pour vous? »
- 22 - Quels sont les genres de soutien est-ce que les individus, les
23 familles, les intervenants primaires et secondaires et les collectivités touchées par les
24 pertes massives, qu'est-ce qu'ils ont besoin comme soutien?
- 25 - Quel rôle les gouvernements et les collectivités devraient-ils jouer
26 dans la conception de la prestation de ces soutiens? Quel rôle
27 peuvent jouer les individus?
- 28 « La mise en œuvre continue de formation mise à jour en fonction

1 des examens externes ». On en a parlé un peu juste déjà, mais également s'assurer
2 que les agents de police reçoivent toute une gamme de compétences et que les gens
3 qui les forment sont également bien formés, qu'il y a des formations et expériences
4 interactives obligatoires, du pratico-pratique. On voit cela régulièrement dans les
5 rapports. En lisant l'état des lieux, ça sera plutôt clair à certains moments où certaines
6 des recommandations communes, de ce dont il s'agit et comment on songe à cette
7 commission et les recommandations qui pourraient s'appliquer. Préconiser des
8 enquêtes coopératives avec les forces policières, travailler avec d'autres agents de
9 police, l'examen sur les agressions sexuelles avec le Service de police de Toronto,
10 quels sont les règlements qu'un prédateur sexuel que l'on soupçonne qu'il est actif.
11 Alors, les consultations avec la collectivité devraient avoir lieu pour préparer cette
12 directive. Comment est-il mieux... comment vaut-il mieux véhiculer les renseignements
13 qu'il y a un prédateur sexuel à répétition dans la collectivité? C'est important de
14 déterminer c'est quoi la meilleure façon de procéder. Mais le chef de police,
15 probablement, qui s'y connaît, on espère qu'il connaît mieux la collectivité sera peut-
16 être probablement la personne qui communique quels devraient être ces règlements-là.

17 L'un des autres éléments, ça serait que le directeur des services
18 policiers consulte l'Association des chefs de police de la Colombie-Britannique et la
19 GRC de créer un encadrement pour les enquêtes multijuridictionnelles pour assurer la
20 mise en œuvre sans faille d'équipes multidisciplinaires pour la formation d'une enquête
21 pour doter... déterminer quand le protocole devrait être lancé. À l'interne, il peut y avoir
22 une différence sur comment et comment utiliser certains outils. Et là, Bernardo, par
23 exemple – les agents qui font une fouille majeure peuvent s'actionner en fonction de
24 leur expérience et de leur expertise et de ne pas avoir peur de combiner des agents de
25 police et d'autres personnes sélectionnées pour les aider avec différents points de vue.
26 Désigner une équipe de personnes qui font la fouille devrait être... éliminer toutes les
27 possibilités apparentes.

28 On veut un deuxième ensemble d'observateurs, on veut des

1 différentes... des personnes des différentes perspectives et points de vue. Comment
2 les enquêtes policières ont lieu – l'enquête Kaufmann, les agents de police qui font des
3 enquêtes devraient avoir un placement élevé du fait qu'ils obtiennent la meilleure piste.
4 Cela fait la promotion de la concurrence entre les équipes d'enquête. C'était
5 premièrement quelque chose qui n'était pas censé causer ce problème-là, mais
6 finalement, ça a causé le problème au fil du temps qu'on avait identifié le meilleur
7 suspect, le meilleur... la meilleure piste. Alors, les gens sont susceptibles de
8 développer une vision tunnel et on met l'emphase sur la mauvaise personne et on
9 néglige des preuves importantes.

10 Avec Maher Arar, les opérations corporatives dans les enquêtes
11 sur la sécurité nationale – évidemment, il s'agit d'une situation très complexe au niveau
12 national, notamment avec des questions à l'international. Alors, les communications
13 entre ces agences-là, comme on a vu avec cette communication-ci, les communications
14 avec l'Agence des services frontaliers et les services policiers, cela est important que
15 toute le monde puisse disposer de ces renseignements-là à tout moment.

16 Établir les rations communautaires établies, les forces policières
17 travaillent avec les collectivités locales pour travailler avec les communications locales.
18 Ça, c'est les femmes portées disparues de 2012; il s'agit de cette commission-là.

19 La capacité des agents de police d'élaborer et de maintenir des
20 relations au sein de la collectivité. Selon là où vous offrez des services policiers, c'est
21 pour apprendre un ensemble de compétences différentes pour élaborer ces relations-là,
22 on doit y consacrer le temps nécessaire afin de pouvoir communiquer avec les gens et
23 faire un vécu de différentes expériences, peu importe ce que c'est.

24 Alors, la GRC devra continuer d'élargir dans la formation en
25 matière de contact social, c'est bien ça pour mener des enquêtes spécifiques pour
26 assurer la justesse au niveau de certaines collectivités. C'est dans Maher Arar et les
27 engagements au niveau de la collectivité générale – ça, ça vient de l'enquête Bernardo.
28 C'était pas mal clair que parfois, la communication se fait différemment selon le vécu

1 personnel et on travaille avec un avocat de personnel au sein de l'Aide juridique;
2 parfois, le fait que je venais de la collectivité Migma'w m'aidait à communiquer avec les
3 membres de la collectivité, je savais qui contacter. Ce n'était peut-être pas un appel
4 traditionnel, d'appeler quelqu'un et là, il envoie un message Facebook, un message
5 Snapchat – voir comment je pourrais trouver la personne et j'avais les outils, j'avais une
6 relation suffisante avec la collectivité pour pouvoir identifier des renseignements dont
7 j'avais besoin. C'est important, parce que si on ne développe pas... on ne consacre pas
8 l'effort, l'élaboration de la relation, on ne va pas nécessairement pouvoir communiquer
9 de façon efficace. On pense... on pourrait bien penser qu'on pourrait, mais c'est peut-
10 être pas le cas.

11 Le système de gestion des affaires, c'est un élément important
12 dans la mise à jour et maintenir les systèmes de gestion des affaires – c'est vraiment le
13 cerveau des opérations policières, c'est là où on entrepose tous les renseignements et
14 pour déterminer comment on entrepose ces renseignements-là. C'est très important; ça
15 sert la force policière pour laquelle ça a été développé, oui, mais ça devrait avoir la
16 capacité de travailler avec les autres. Si on va voir différents systèmes qui existent et
17 qui ne veulent pas s'entreparler, c'est pas beaucoup utile. En lisant les rapports, il y a
18 plusieurs situations où les gens dans la même force policière ne connaissaient pas les
19 renseignements ou les individus dans une force n'ont pas parlé à un autre service
20 policier, un autre corps policier. C'est important qu'il y ait un changement véritable en ce
21 qui a trait au maintien des dossiers, qu'il y ait des mesures de sauvegarde pour s'assurer
22 que l'on communique des renseignements.

23 Commissaires, il me semble que ça serait un bon moment pour
24 prendre une courte pause?

25 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Oui, ça sera une pause de 15
26 minutes.

27 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci. C'est la pause,
28 nous reprendrons à 11 h 15.

1 --- **La séance est suspendue à 10h57**

2 --- **La séance est reprise à 11 h 23**

3 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Bienvenue à nouveau.

4 Les procédures sont en session.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci.

6 **Me JENNIFER COX** : Donc, merci, Mesdames et monsieur les
7 commissaires. Donc, il est question de parler d'incidents de tireur actif mais avant cela,
8 j'ai quelques notes administratives pour ce qui est des pièces à conviction. Donc, si
9 vous pouvez me donner quelques minutes. Le rapport, par rapport à Madame Butlin,
10 dont la pièce à conviction est 549, c'est pour le COMM004906; maintenant, c'est 896.

11 Et donc, l'état des lieux, je vais vous donner un numéro de COM
12 aussi, 0063226 et pas 4806, merci.

13 Nous allons passer maintenant à la partie qui porte sur les
14 incidents de tireur actif. Donc, encore une fois, c'est quelque chose qui compte pour le
15 conseil, donc ce que la Commission a fait pour analyser les procédures et les politiques
16 d'incidents qui ont rapport avec le tireur actif, pour ce qui est de la réaction de la police.
17 Il y a un certain nombre de rapports qui s'attardent sur cela, donc l'enquête sur les
18 victimes publiques dans les morts de James Wilbert Galloway et Martin Charles
19 Ostopovich – donc, c'est l'enquête principale aussi où des personnes ont été tuées.
20 Une personne qui... donc, il y a le rapport aussi McNeil de la fusillade de Moncton de
21 2014, donc le rôle, plutôt, de la GRC pour ce qui est de la Cour provinciale du Nouveau-
22 Brunswick, la posture de sécurité de la GRC, aussi de la Colline parlementaire.

23 Donc, ce qui est assez banal, justement, pour la police, donc une
24 fois que quelque chose a eu lieu, il y a possibilité... il est question de préparation d'un
25 rapport, donc ce sont des choses, donc ce sont des rapports qui ont lieu après, c'est-à-
26 dire au sujet des tireurs actifs.

27 Quelques questions potentielles sur lesquelles on s'attarde, c'est
28 que l'accès, qu'est-ce qu'il en est pour l'accès aux armes à feu qui est régulé au

1 Canada; est-ce que vous pensez que les règlements actuels sont suffisants ou est-ce
2 qu'ils devraient être revisités? Aussi, comment les lois au sujet de la possession,
3 l'importation et le transfert des armes à feu peut être mis en vigueur de façon efficace.
4 Aussi, pour ce qui est de la mise à jour et des recommandations de la formation, il est
5 question de s'assurer que la période de temps est là pour la formation, pour l'équipe du
6 GTI dont je viens de mentionner et aussi, bien sûr les particularités des membres de
7 l'équipe du GTI qui suivent une instruction qui va durer trois jours et aussi, il est
8 question de revoir l'équipe, les équipes elles-mêmes pour ce qui est des changements
9 et de leurs répercussions.

10 Donc, ce sont des recommandations très précises par rapport au
11 rapport de McNeil et aussi, pour ce qui est question de mettre en pratique le
12 commandement ou la commande et le contrôle... aussi, les aires ou les domaines de
13 formation aussi – on a parlé avant de cette Commission, on a parlé avec l'équipe
14 aéroportée aussi pour ce qui est dans le cadre d'incident d'un tireur actif. Pour ce qui
15 est des communications, bien sûr, de la validation des communications à l'interne,
16 donc, lorsqu'on voit l'enquête de Sécurité publique, il n'est pas clair d'avoir plus de
17 précision pour ce qui est du constat, des résultats de cette tragédie.

18 Donc, plus des informations ont été rassemblées en raison des
19 menaces à l'égard de la police – donc, il était question de l'enquête aussi. Il était
20 question aussi de participer à un nombre suffisant de formations pour justement qu'ils
21 prennent plus de connaissances lorsqu'il est question aussi au sujet de la relation –
22 donc, si on ne sait pas avec qui on travaille, il est très difficile de justement suivre les
23 directives en temps de crise.

24 La suggestion, la recommandation ici, c'était avec, bien sûr, des
25 maîtres chiens – donc, s'assurer qu'il y a une équipe spéciale. Par exemple, ce qui s'est
26 passé sur la Colline parlementaire en 2015 aussi. Aussi, il était question de... bien sûr,
27 pour ce qui est de la posture, il était question de compétences spécifiques, précises et
28 particulières.

1 Pour ce qui est de l'amélioration des communications internes et de
2 la délégation de tâches ou de... plusieurs manques de communication entre les
3 membres de la GRC, avec la capacité, justement, d'une seule personne, pour ce qui est
4 de l'examen McNeil. Donc, la personne qui recevait les informations, qui était en train
5 de tout faire, de coordonner, justement, de charger les membres de certaines tâches
6 étaient pratiquement impossible. Donc, c'était beaucoup. Et donc, il était question, on a
7 mentionné que c'était pas adéquat.

8 Donc, il était question de directives par rapport au rapport McNeil
9 des opérations des communications inefficaces ont été rapportées sur le rapport du...
10 de l'examen McNeil. Donc, la personne n'était pas en mesure de communiquer de
11 façon adéquate. Il pouvait, bien sûr, recevoir des directives des intervenants, la gestion
12 d'utilisation des ressources pendant des incidents critiques de façon meilleures, donc
13 l'examen McNeil part du processus d'approvisionnement. Il y a pas mal de personnes
14 qui ne comprennent pas qu'il y a tout un processus, lorsqu'il est question d'acquérir,
15 pour ce qui est de l'acquisition et de l'achat de produits par le gouvernement fédéral.

16 Donc, le processus d'acquérir du matériel, de l'équipement, de qui
17 est... qui en est responsable, quel que soit le type de matériel, d'équipement dont on a
18 besoin. C'est pour ça qu'il était question d'en parler dans ce processus et de
19 l'importance de voir cela. Parce que recommande la personne de se doter d'un certain
20 type d'équipement, mais qui ne savent pas comment ça va se passer. Et donc, ce n'est
21 pas utile pour les recommander sans avoir une vue d'ensemble.

22 Aussi, la... la... le système pour ce qui est des compétences ou
23 des zones de compétences ou des juridictions. Les systèmes qui sont installés dans
24 différents véhicules devraient être tous en mesure de communiquer entre eux. Sinon,
25 penser à d'autres alternatives pour travailler avec. Le Centre d'opération national qui
26 ont des opérations, des procédures d'opé... opérationnelles normalisées mais qui ne
27 sont pas appliquées ou activées.

28 Donc, ça c'est rapporté, encore une fois dans l'examen McNeil, il

1 est question de le mettre en place pour les mettre en œuvre. Des supports après
2 incident, donc, il y a... nous avons deux exemples du... de l'analyse McNeil, un examen
3 des processus qui ont rapport avec l'assistance qui a été fournie par les personnes
4 après, à la suite d'incidents de tireurs actifs. Et donc, d'où l'immense importance, non
5 seulement pour le bien-être, mais aussi pour les per... mais aussi pour les membres de
6 la police aussi. Enfin, du corps aussi.

7 Donc, le (inintelligible) domaine dans lequel on intervient, encore
8 une fois, on parle de la violence fondée sur le sexe, ça exige de la Commission pour
9 voir la contribu... c'est-à-dire pour considérer les facteurs de contribution, y compris la
10 violence exercée par une partenaire intime aussi. Aussi, la procédure de police pour la
11 formation qui a rapport à ce domaine.

12 Il y a un certain nombre de présentations, de diapositives qui
13 couvrent cette partie. En particulier, un certain nombre de rapports. Il est question de
14 cinq diapos, je vais pas tous les lire, les énumérer, mais bien sûr il y en a d'autres, il y a
15 certains nombres de rapports à travers tout le Canada de... de 1995 jusqu'à 2001. Et il
16 y a des rapports du gouvernement du Canada où il est question de porter certain intérêt
17 après.

18 IL existe aussi deux rapports, dont je pense, sont pertinents à ce
19 qui se passe dans notre cas ici, en Nouvelle-Écosse. Les deux datent de 1995, donc le
20 premier c'était le suivi de la violence familiale et ça part de la séparation, c'est le point
21 où la réaction du système judiciaire est la... s'avère être la plus faible. Mais aussi, ça
22 mentionne que la partie, la plupart des femmes ne... on ne traite pas, c'est-à-dire le...
23 ce dossier de la violence à l'égard des femmes de façon sérieuse.

24 Le troisième, c'est de la rhétorique à la réalité, c'est mettre fin à la
25 violence conjugale en Nouvelle-Écosse. Ça date de la Commission de la réforme... du
26 ré... de loi de la Nouvelle-Écosse. Aussi, il est question d'inclure la violence conjugale
27 lorsqu'il est question des demandes qui doivent être considérées par la loi. Donc, il est
28 question de faire des applications pour des personnes qui vivent à.. à la maison où dont

1 le conjoint est présent et la loi, la Common Law, bien sûr, ça date de 1995 jusqu'à 2020
2 – 2022. Donc, 27 ans plus tard. Ils ne reconnaissent pas cette législation en Nouvelle-
3 Écosse.

4 Comme vous pouvez certainement le considérer, elle contribue...
5 elle porte sur l'incapacité de personnes qui contribuent à la Commun Law, qui est très
6 difficile par rapport à comprendre ce que... qu'est-ce qu'il y a lieu, qu'est-ce qui
7 concerne ces lois par rapport à ces relations.

8 La diapo suivante parle de la violence fondée sur le sexe et la
9 violence exercée par un partenaire intime. Donc ça été introduit en 2003. En parlant de
10 suicide. Donc, c'est un rapport qui parle de... ou qui couvre... ça s'appelle la loi
11 d'Intervention de... en violence conjugale et certaines positions exclusives dont j'ai
12 parlé. Donc, mais ça n'impose pas des provisions de contacts, mais ce sont des
13 solutions personnelles pour ajuster certaines lacunes en termes de législation. Parce
14 que, en fin de compte, qui va vivre de cela. Et aussi au sujet des rôles, lorsqu'on divise
15 les rôles de façon appropriée.

16 Aussi, c'est une partie de tout ce paquet de documents, de ce
17 dossier. Pas mal de ces rapports qui sont ici portent sur la violence à l'encontre des
18 femmes et des filles autochtones. Il est important, je pense, pour la violence basée,
19 fondée sur le sexe, pour ce qui est de la société canadienne, d'avoir une conversation à
20 ce sujet. Parce que la violence qui... dont il est... qui... qui fait l'objet de ce rapport qui
21 est en nette augmentation.

22 Donc, pour les communautés autochtones, encore une fois, c'est
23 sur la base de notre expérience, de la mienne, telle que les pensionnats, où il y a eu de
24 la violence. Donc, les femmes autochtones sont, en particulier, très vulnérables et ne
25 sont pas écoutées par les autorités.

26 Et donc, c'était important que les filles et les femmes néo-
27 écossaises, il est question de revoir... ce sont des personnes qui sont décédées en...
28 lorsqu'elles étaient en garde à vue par la police. Et donc, la police parlait, pensait

1 qu'elles avaient eu un AVC, mais ce qui s'est passé, même les... l'association des
2 femmes, des filles en Nouvelle-Écosse essaient d'avoir cette analyse. Il a fallu que...
3 qu'il y ait cette intervention pour cela.

4 Aussi, pour ce qui est du support, du soutien des familles en
5 termes de logement, d'éducation à l'égard des femmes autochtones. Et je pense que...
6 je pense que c'était très remarquable que les femmes dont le rapport de 2020, que la
7 violence est devenue normale au sein de leur communauté.

8 Ce diapo en particulier, comme vous savez pas mal, ont été en
9 question de l'Ontario, en Ontario, et je pense que c'était remarquable que ça parle de la
10 mort de conjoints. Donc, parfois, ce ne sont pas les conjoints de fait qui étaient tués,
11 mais la présence de la violence dans pas mal de cas, et même rapportée aux autorités,
12 il y a eu des communications pauvres entre la police ou avec les autorités ou les
13 personnes qui avaient des relations avec la famille et donc, il y a pas mal de matière
14 dont l'un est porté ici, où l'auteur, en tant qu'auteur de violence...

15 Donc, il y avait des polices et des procédures de recommandations
16 pour la police qui n'ont pas été suivies Et les formations pour ces procédures et ces
17 approches ou politiques ont été assez limitées. Par rapport au Nouveau-Brunswick
18 aussi, il y a pas mal de rapports qui ont des rapports avec des coups de feu. Donc, pour
19 ce qui est de forcer des personnes à faire des choses différentes aussi, la prévalence
20 de facteurs de risque en situation de violence de masse, je pense qu'il est intéressant
21 pour la Commission, il y avait de hauts risques.

22 Donc, c'était bien connu dans cet incident en particulier qu'il y avait
23 un petit, qu'il y avait un cas de garde à vue, lorsque les familles, en particulier, étaient
24 en train de lutter et que les recommandations, c'est qu'il y ait un cercle de sécurité qui
25 soit mis en place et pour les personnes ou les gens qui soutiennent la famille.

26 La violence fondée sur le sexe, ce terme-là, voici la définition : la
27 violence fondée sur le sexe est un acte de violence qui entraîne ou est susceptible
28 d'entraîner des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques

1 a des personnes en raison de leur sexe ou de leur genre, y compris la menace d'un tel
2 acte, la contrainte et/ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique
3 ou privée. La violence exercée par un partenaire intime, tout acte ou comportement
4 d'un partenaire intime ou d'un exemple partenaire qui cause un préjudice physique,
5 sexuel ou psychologique, y compris l'agression physique, la coercition sexuelle, la
6 violence psychologique et le comportement de contrôle.

7 Comme nous considérons la violence fondée sur le sexe ou la
8 violence exercée par un partenaire intime, comment peut-on cultiver des relations
9 domestiques saines pour éviter la violence? On parle souvent des signes, des
10 symptômes, que pourrions-nous faire pour prévenir des... la formation de relations
11 violentes? Quelles ressources et soutiens les partenaires et les enfants ont-ils besoin
12 pour être en sécurité? Protéger la violence.

13 Quelles ressources, soutiens et conséquences ont-ils besoin, ont
14 besoin les abuseurs pour briser le cycle de violence? Et on a besoin de quoi dans les
15 milieux ruraux? Est-ce qu'on distingue ce dont on a besoin dans les milieux ruraux. Une
16 des thématiques que nous considérons dans les rapports cités, c'était les facteurs
17 sociaux économiques qui contribuent à la violence conjugale.

18 Un rapport de la Commission 1995, le gouvernement Nouvelle-
19 Écosse devrait reconnaître qu'il y a des étapes à l'élimination de la violence exercée par
20 un partenaire intime. Ces stades-là sont l'intervention, les crises et le soutien à long
21 terme. Si on considère les facteurs socio-économiques, qui contribuent à la violence
22 fondée sur le sexe ou la violence exercée par des partenaires intimes, que sont-ils en
23 matière de milieux ruraux?

24 Alors, les obstacles sociaux économiques, notamment la loi sur les
25 biens matrimoniaux, pourraient être un exemple. Établir des politiques pour la détection
26 précoce. Quels sont les facteurs de risque pour la violence conjugale et la violence
27 exercée par un partenaire intime et établir des voies vers des services pour les
28 individus et les auteurs.

1 Parce que, une des choses qui se passent, lorsqu'on travaille dans
2 le domaine du droit familial en Nouvelle-Écosse, c'est difficile, en fait, d'aborder la
3 violence, c'est difficile d'accéder aux services en matière de violence familiale. Il y a pas
4 beaucoup de services pour les auteurs masculins, notamment. Alors, s'il n'y a pas de
5 services disponibles, c'est très difficile d'aborder le problème.

6 La violence fondée sur le sexe est la violence exercée par des
7 partenaires intimes. (Inintelligible) des services de stades précoces, (inintelligible) que
8 cela fasse partie des (inintelligible) services pour les victimes ou les auteurs. On ne va
9 pas juste traiter la victime, on va également considérer les gens qui sont les auteurs de
10 cette violence-là.

11 Quand il y a coordination entre les prestataires des services, ça fait
12 que c'est bien plus facile que l'individu qui navigue tout cela. Parce que ça peut être
13 vraiment débordant, lorsqu'on vit un moment de crise, d'avoir besoin de faire affaire
14 avec des avocats et services sociaux, le logement, les propriétaires et s'assurer que
15 tout le monde communique bien, c'est très utile.

16 Parfois les gens ne savent pas au sujet des services et soutiens qui
17 puissent exister s'il n'y a pas un bon niveau de communication parmi les prestataires de
18 services. Améliorer la formation pour les polices, policiers et les intervenants, afin qu'ils
19 puissent intervenir de façon appropriée lors des instances de violence exercée par un
20 partenaire intime. La formation peut permettre à la... les policiers de le reconnaître. Il
21 doivent pouvoir le reconnaître, ils doivent le reconnaître pour les documenter la violence
22 fondée sur le sexe.

23 On a parlé d'une démarche infor... tenant compte des
24 traumatismes, s'assurer qu'on ait... qu'il y ait une écoute active, appropriée, sans y
25 apporter ses partis pris. Afin que l'on prenne les plaintes au sérieux et qu'ils ne soient
26 pas abordés de façon inappropriée. Et un des rapports que l'on voit dans cinq pages
27 des rapports liés à cette thématique-ci, c'est le dessin FIKCD, de la
28 Colombie-Britannique, c'est une enquête. Un témoin à la violence a été écarté par la

1 police, par... quelqu'un avait parlé à la police au sujet des violences dont elle était
2 témoin, on l'a écarté comme étant peu fiable parce qu'elle avait rencontré la femme
3 dans un abri pour femmes, elle était survivante de violence par un par... exercée par un
4 partenaire intime, un exemple clair comment les partis pris peuvent avoir une influence
5 sur la façon d'être exercer son métier de policier.

6 Pour comprendre les liens entre les armes à feu et la violence
7 familiale et l'abus des animaux, j'en ai parlé un peu plus tôt en ce qui a trait à un des
8 facteurs à risque. L'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, dans cette étude-
9 là, en fait, améliorer comment signaler des instances de violence fondée sur le sexe ou
10 de violence exercée par un partenaire intime et comment on les traite, en lisant ce
11 rapport-là et l'état des lieux et les résumés, il semblerait que le suivi des
12 comportements est tellement important pour identifier la violence fondée sur le sexe.

13 La plupart des enquêtes et dans les décès liés dans des situations
14 domestiques révèlent un patron de comportement coercitif qu'on a... qu'on savait qui
15 existait, mais qui n'a pas été partagé avec ceux qui auraient pu partager... protéger la
16 victime. C'est pas juste la violence fondée sur le sexe ou la violence exercée par un
17 partenaire intime, c'est pas un événement singulier, c'est un modèle qui existait avant
18 cela.

19 Aborder les risques liés aux armes à feu, liés aux instances
20 potentielles de violences fondées sur le sexe ou de violences exercées par un
21 partenaire intime. En regardant les rapports, plusieurs des enquêtes sont le résultat de
22 décès liés aux armes à feu, il est clair que les autorités qui étaient parfois au courant du
23 fait que les armes à feu étaient présentes mais on n'a pas pris de démarches pour les
24 enlever ou aborder leur présence comme facteur de risque.

25 Il y aurait eu des situations où les agents de police n'étaient pas au
26 courant, ou qu'ils pouvaient prendre des mesures ou qui n'ont pas forcément, qui ne
27 pouvaient pas... qui devaient forcément prendre des mesures pour enlever des armes à
28 feu.

1 Meilleure compréhension entre le lien et la violence fondée sur le
2 sexe, la violence exercée par un partenaire intime, il s'agit d'un besoin très spécifique
3 des individus qui subissent la violence fondée sur le sexe et la violence exercée par un
4 partenaire intime. Il y a des facteurs culturels à prendre en compte, très précis. Le
5 racisme a joué un rôle que les gens signalent les instances et partagent avec les gens
6 et les autorités. Et évidemment, également le jugement auquel on est exposé par la
7 suite.

8 Le besoin de soutien communautaire convenable pour aider les
9 gens qui doivent laisser des relations où il y a de l'abus. Évidemment, un des soutiens
10 communautaires qui on doit vraiment avoir besoin, pour ceux qui d'entre nous qui ont
11 traité dans le milieu du droit familial, c'est bien sûr le logement, et la capacité d'avoir les
12 moyens financiers affectifs pour garder la famille ensemble ou aborder les questions de
13 la famille, il faut de l'argent, bien sûr, pour payer les factures.

14 Il y a une thématique qui revient : pas suffisamment de soutien, pas
15 suffisamment de services, ça revient dans plusieurs rapports au cours des derniers
16 30 ans. Ici, en Nouvelle-Écosse., il y a des abris de transition qui ont été établis dans
17 les années 80; par contre, à ma connaissance, peu d'entre de ces abris-là ont
18 augmenté depuis lors, d'autres services, notamment le bien-être social, n'ont pas
19 augmenté depuis le milieu des années 90, le montant d'argent qu'une famille qui vit de
20 l'aide... le bien-être social n'a pas amélioré depuis 30 ans. Sans doute il y a de la place
21 à mieux aider les gens de laisser des relations inappropriées.

22 Alors, c'est la toute fin de la présentation. Je parle des
23 recommandations précisément en matière de la mise en œuvre qui sont intégrées tout
24 au cours de l'état des lieux et des recommandations que les gens ont réalisées afin de
25 suggérer une façon que les recommandations dans les rapports soient vraiment mises
26 en œuvre.

27 Alors, faire la mise en œuvre de comités ou d'instances
28 indépendantes qui seraient établis pour surveiller la mise en œuvre des

1 recommandations – la Commission Kaufman, par exemple. La justice... l'enquête de
2 justice autochtone en 1991, les commissaires ont établi une ligne directrice pour la mise
3 en œuvre de leurs recommandations et également on a également recommandé
4 l'établissement d'une commission de mise en œuvre. Finalement, plusieurs de ces
5 recommandations-là n'ont jamais été mises en œuvre, comme Monsieur le juge Sinclair
6 a indiqué. Par contre, cela fait partie... faisait partie de ses recommandations à
7 apporter.

8 En matière de la Commission des droits de la personne, on a
9 suggéré qu'un comité formé de membres de la collectivité, des agents de police et les
10 fonctionnaires gouvernementaux soit installé pour faire la surveillance de la mise en
11 œuvre en matière de contrôle de routine.

12 On suggère que des rapports de progrès soient préparés et rendus
13 publics par les instances responsables. Certaines façons que les rapports ont été créés,
14 c'est que des conseils municipaux, notamment le Service des corps policiers de Toronto
15 de 1999, on suggère que les rapports soient envoyés à la Commission de la police de
16 Toronto et que celui-là qui était responsable « doivent » envoyer une réponse par écrit
17 dans six mois.

18 En 2009, on suggère que, dans les deux ans où on publie ce
19 rapport, que le ministre de la Sécurité publique et le Procureur général par écrit et de
20 façon publique, à l'Assemblée législative signale à quel point la mise en œuvre des
21 recommandations a eu lieu. Ce partage de lieux communs, les forces policières du
22 Yukon, on a donné un échéancier d'un an. Le rapport sur le ministère de la Justice, on
23 recommandait qu'il y ait un rapport annuel au Parlement de la part de la GRC, on donne
24 des idées des échéanciers des genres de rapports là.

25 Des équipes de mise en œuvre suggérées en ce qui a trait aux
26 recommandations à établir, c'est dans le cadre des organismes qui existent, des
27 rencontres avec les gens en crise de l'examen de service de police de Toronto, on a
28 recommandé qu'il y ait création de mise en œuvre, former des officiers supérieurs

1 identifiés pour traiter des... qu'il y ait des agents de police qui soient responsables de la
2 mise en œuvre des recommandations, et une démarche intéressante, que les gens
3 soient intégrés dans l'organisme même afin de faire la mise en œuvre de ces
4 recommandations-là.

5 Et des plans d'action pour inclure la mise en œuvre. Une bonne
6 part de la planification gouvernementale, ils ont des plans de travail ou la gestion du
7 rendement. Certaines des choses que l'on utilise pour faire le suivi des progrès pour
8 assurer l'achèvement des progrès et c'est de s'assurer que les recommandations
9 fassent partie de ces processus-là. Alors, dans ces instances-ci assez systémiques, le
10 gouvernement du Canada travaille avec l'équipe autochtone pour prioriser les actions
11 suite aux recommandations. Il y a eu plusieurs rapports, notamment les femmes et filles
12 autochtones portées disparues et assassinées qui ont parlé de choses semblables où il
13 y a eu des recommandations qui exigent que l'on porte attention. Il y a une notion, c'est
14 que ça soit davantage intégré dans les documents tous les jours à l'extérieur de la liste
15 des choses à faire et du gouvernement.

16 Alors, les choses à considérer :

17 Comment est-ce que les recommandations de la Commission
18 seront-elles différentes? Comment assurer la mise en œuvre? Une des
19 recommandations fortes que nous devons faire, c'est clair, on doit pouvoir dire, oui, les
20 agents de police ou les travailleurs de première ligne ou les hôpitaux ont besoin de
21 davantage de formations. Quel genre de formations? Au sujet de quoi et combien
22 souvent doit-on recevoir cette formation?

23 Et également, comment est-ce que les collectivités pourraient aider
24 avec les recommandations, comment est-ce que l'activité pourrait aider à faciliter le
25 changement en vertu du travail de la Commission?

26 Alors, vous trouverez l'état des lieux à
27 commissiondespertemassives.ca/documents/rapports-commandes, le Guide de
28 discussion que j'ai... auquel j'ai fait référence plus tôt qui vous aide à former vos

1 questions, des coordonnées aussi à *info@commissiondespertemassives.ca* ou les
2 numéros sans frais aussi.

3 Et voilà, c'est la conclusion de ma présentation en ce qui a trait à
4 l'état des lieux.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre Cox. Un grand merci
6 d'avoir présenté une foule de renseignements, c'est une bonne... c'est beaucoup de
7 matière à réflexion, et comme nous procédons pour considérer des recommandations
8 potentielles, c'est fort apprécié.

9 **Me JENNIFER COX:** Merci.

10 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Alors, il est 11 h 56, c'est la pause
11 du diner pendant environ une heure. La prochaine séance, ce sera des consultations
12 auprès des participants à 13 heures.

13 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pause. Nous
14 reprendrons à 13 heures.

15 --- **L'audience est en pause à 11 h 56**

16 --- **L'audience est reprise à 13 h 10**

17 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Reprise de la séance.

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

19 Bonjour, Maitre VanWart.

20 **Me JAMIE VanWART:** Quelques annonces d'ordre logistique avant
21 de continuer avec la séance. Nous avons partagé avec les participants et avec Madame
22 la registraire une liste ventilée de certains documents qui doivent être déposés en
23 preuve en lien avec certaines tables rondes.

24 Donc, Madame la registraire, pouvez-vous marquer chacune de
25 ces 67 documents comme des pièces.

26 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Les pièces sont
27 marquées.

28 **--- CONSULTATIONS DES PARTICIPANTS : ORGANISATIONS DE DÉFENSE DES**

VICTIMES

2 **Me JAMIE VanWART:** Bon après-midi, tout le monde. Je m'appelle
3 Jamie VanWart, je suis avocat de la Commission des pertes massives et je serai
4 l'animateur de cette séance, le modérateur.

5 Bienvenue à cette consultation des participants avec les
6 organisations de défense des droits des victimes. Notre séance d'aujourd'hui est située
7 de la troisième phase. Dans cette phase, nous allons continuer à tabler sur ce que nous
8 avons appris lors des deux premières phases et nous allons raffiner notre
9 compréhension maintenant en mettant l'accent sur comment prévenir ces événements
10 à l'avenir. Il s'agit, donc, d'examiner des possibilités de réformes afin d'aider la
11 Commission à produire des recommandations efficaces en lien avec son mandat. Ces
12 séances, par définition, sont... regardent vers l'avenir.

13 Nous avons deux présentations aujourd'hui suivies des questions
14 qui seront posées par les commissaires et nos invités, et après ces présentations, nous
15 allons prendre une pause. Nous reviendrons pour une discussion qui portera sur les
16 appuis offerts aux individus, aux familles, aux interventions et aux collectivités affectées
17 par les incidents de pertes massives et comment mieux offrir ces appuis aux gens
18 affectés par ces événements et ce que l'on peut faire pour adopter une approche axée
19 sur les victimes.

20 Avant de présenter notre première conférencière, je voudrais
21 prendre quelques moments pour que chacun des participants se présente aux
22 commissaires et aux gens qui... aux spectateurs.

23 Alors, c'est peut-être le meilleur moment de dire que les procédures
24 de cet après-midi seront traduites et transcrites, donc essayez de parler de manière
25 détendue ou décontractée.

26 Donc, voilà, je commence par ma collègue ici à ma gauche.

27 **Mme DANA BOWDEN:** Bonjour. Je m'appelle Dana Bowden et je
28 suis directrice des Services aux victimes avec le ministère de la Justice en Nouvelle-

1 Écosse.

2 **Me JAMIE VanWART:** Madame Rustad?

3 **Mme JULIA RUSTAD:** Julia Rustad, directrice des programmes
4 pour les services aux victimes de la GRC en Nouvelle-Écosse.

5 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Bonjour, je m'appelle Michelle
6 Seaman, je suis directrice de la section Victimes du crime au Bureau national de la
7 GRC à Ottawa.

8 **Me JAMIE VanWART:** On commence maintenant avec les gens
9 qui sont à Ottawa.

10 **Mme SUE O'SULLIVAN:** Bonjour. Je m'appelle Sue O'Sullivan et
11 je suis présidente de l'Association canadienne des chefs de police, Groupe national de
12 travail pour appuyer les victimes de terrorisme et des incidents de pertes massives.

13 **M. SUSHEEL GUPTA:** Je suis Susheel Gupta. Je porte plusieurs
14 chapeaux. Je suis membre du groupe de travail, de ce même groupe de travail. Je suis
15 aussi président du CA du Centre canadien pour les victimes du crime et je suis aussi
16 employé de la GRC.

17 **INTERPRÈTE:** L'interprète s'excuse, le commentaire est
18 difficilement audible.

19 **Me JAMES FOORD:** Bonjour. Je m'appelle James Foord, je suis
20 avocat et je suis ici pour représenter le Centre canadien de ressources pour les
21 victimes du crime.

22 **Mme ALINE VLASCEANU:** Bonjour. Je m'appelle Aline
23 Vlasceanu. Je suis directrice générale de ce même centre.

24 **Mme MARIA MacDONALD:** Maria MacDonald. Je représente le
25 même groupe de travail avec Susheel Gupta et je coordonne... je travaille avec la
26 Police provinciale de l'Ontario et conseillère du Centre pour les victimes du terrorisme.

27 **Me JAMIE VanWART:** Merci. Nous allons maintenant écouter
28 Constable... le gendarme, pardon, Bottineau.

1 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Bonjour. Je m'appelle Danielle
2 Bottineau, je suis avec le Service de police de Toronto depuis 23 ans et je suis la
3 coordonnatrice de la réponse aux victimes en lien avec un évènement extrême. Je
4 siège sur le groupe de travail et j'aide à concevoir les espaces pour les services aux
5 familles et aux victimes.

6 **Me JAMIE VanWART:** Et finalement, le représentant de la Police
7 régionale de Peel.

8 **Insp. THOMAS WARFIELD:** Je suis Tom Warfield. Je suis
9 l'inspecteur de service ici, Bureau des enquêtes criminelles. Je fais partie du groupe de
10 travail national et je suis responsable de l'intervention lors des évènements de pertes
11 massives, si jamais ça devait se produire.

12 **Mme HELEN BURTON:** Moi, je suis aussi membre du groupe de
13 travail national et je fais partie de l'unité... de l'équipe d'intervention de l'unité des
14 pertes massives, donc responsable de l'intervention lors des pertes massives.

15 **Me JAMIE VanWART:** Donc maintenant, nous allons écouter la
16 gendarme Bottineau qui est avec le service de police de Toronto depuis 23 ans. La
17 gendarme Bottineau a créé et lancé le premier programme de liaison familial en mai de
18 cette année, elle est aussi membre de l'Association canadienne des chefs de police,
19 donc c'est-à-dire le groupe de travail de l'Association qui appuie les victimes de
20 violence comme conceptrice et du cours pilote.

21 Donc, Gendarme Bottineau, je vous donne la parole.

22 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Merci beaucoup. Je vais attendre
23 que le PowerPoint apparaisse à l'écran et ensuite je vais vous guider.

24 D'abord, merci au nom du service de la Police d'Ontario et le chef
25 Remmer (phon.) de nous avoir invités.

26 Ce que nous faisons, notre travail sur l'aide aux victimes est encore
27 en chantier et on apprend à tous les jours. D'abord, historiquement, quels sont les
28 antécédents de ce programme? Bon, notre service a pris du recul et a regardé ce qui se

1 passait à Paris avec le stade de concert de Bataclan et c'est là que l'on a décidé que
2 l'on devait mettre en place des recommandations afin de s'améliorer.

3 Si on peut avancer à la suivante. Donc, par suite de cet évènement
4 et de ce recul, il y a eu plusieurs menaces qui planent sur le monde; ce sont des choses
5 dont des menaces ou des évènements dont on a appris les leçons.

6 Donc, en 2017, suivante, notre service a élaboré une série de
7 recommandations sur les menaces et l'une des recommandations porte sur le mandat
8 du coordonnateur d'appui aux victimes et aux témoins et introduit le rôle du spécialiste
9 en matière de victimes. On voulait donc intégrer un membre dans l'équipe
10 d'intervention, lors des incidents afin d'aider à coordonner la réponse aux victimes et
11 leurs familles.

12 Prochaine diapo, s'il vous plaît. Comme je suis sûre que la plupart
13 d'entre vous le savent, l'évènement extrême, il est question de couverture de pertes
14 massives, les services ont été dépassés, débordés, les services d'urgence ont été
15 débordés puis la réponse est complexe et nécessite du temps, donc par conséquence –
16 prochaine diapo, s'il vous plaît – donc nous avons mis en place cette réponse et je
17 voudrais dire que nous avons travaillé ensemble depuis 2017 sur différents niveaux ou
18 grades ou rangs plutôt pour voir comment... pour réfléchir à la mise en œuvre de ce
19 système. Donc, je voudrais remercier ce groupe parce qu'il était question de mettre en
20 place, d'établir des fondements parce que sinon, je ne serais pas là aujourd'hui et donc,
21 ça nous a permis d'avancer très rapidement.

22 Donc, à ce moment-là – prochaine diapo, s'il vous plaît – ils ont mis
23 en place ce qu'ils ont vu, ce qu'on continue à faire avec qui est la réponse de gestion
24 des victimes, c'est-à-dire le principe général d'une réponse efficace aux victimes peut
25 être décrit comme la garantie d'un flux d'informations précis et en temps opportun et
26 d'une connexion rapide aux services. Donc, ça a servi de fondation pour ça – prochaine
27 diapo – et pourquoi on fait ça? Parce que nos services reconnaissent qu'une approche
28 coordonnée, donc en collaboration avec des organismes externes d'aide aux victimes

1 qui sont... qui vont aider les victimes et leurs familles à mieux gérer et à faire face à
2 l'impact d'un évènement extrême sur le plan psychique et physique. Donc, tant que
3 nous travaillons ensemble, il est question de souligner que l'on peut faire le travail, que
4 l'on fait grâce à nos relations, nos partenariats et avec nos partenaires et les parties
5 prenantes.

6 Donc, prochaine diapo, s'il vous plaît – donc, si on retourne à la
7 conversation, en fait, la première des choses qu'on a fait, c'est qu'on a mis en place un
8 système, il y avait pas mal de conversations avec le commandant adjoint, avec... il y a
9 plusieurs systèmes de victimes qui ont été touchées lors de ces tragédies et il y a eu
10 beaucoup de communication, de la coordination – donc, le chef de la coordination avec
11 les victimes, depuis le début jusqu'à la fin pour la mise en œuvre de ce programme,
12 avec bien sûr, sur le terrain, donc... faisant partie du portefeuille du travail de la gestion
13 des victimes. Donc le chef de la gestion des victimes, il est là pour la diffusion
14 d'informations, pour la coordination. En fait, c'est un conduit du chef des enquêtes, mais
15 aussi et plus important pour nos relations, nos partenaires.

16 On peut avancer de deux diapos, s'il vous plaît? Donc, voilà les
17 fonctions clés qui activent et gèrent le déploiement et le flux de travail des liaisons, qui
18 aident et soutiennent la mise en place du Centre d'assistance aux familles, aux amis,
19 en consultation avec le Bureau de la gestion d'urgence, mais aussi, assurer la liaison
20 avec le SIF, le Bureau du coroner et le chef d'enquête. Et je pilote cela, donc, pour les
21 personnes en charge de la liaison avec les familles; le chef, justement, qui assure ce
22 rôle, assure le rôle de l'interface avec toutes les familles.

23 Prochaine diapo, donc – comme chef de la gestion des victimes,
24 nous avons les liaisons avec les familles, nous avons deux types de services continus
25 où il y a des membres civils, comme il a été présenté à l'introduction. Donc, nous
26 sommes rendus à 13 membres civils qui peuvent être joignables. Nous reconnaissons
27 aussi qu'ils ont mis en place un ensemble important de compétences, comme l'entrée
28 des données pour les personnes portées disparues, pour la vérification. Donc, sous la

1 liaison avec le Service de liaison avec les familles, à partir de là, on décide quel hôpital
2 il y a lieu d'aller pour justement l'assistance aussi... le Centre d'assistance et aussi,
3 cette pièce qui a été activée, mais aussi – et le plus important – c'est d'être en contact
4 avec les agents externes, les parties prenantes pour justement offrir du soutien en
5 termes de vérification au sein des hôpitaux, pour en savoir plus sur les victimes, les
6 identifier, qui se trouvent aux hôpitaux et tenir informés les familles respectives.

7 Donc, en plus du rôle du... il est question du rôle de l'agent de
8 liaison avec les familles et nous avons mis en place... nous avons activé cela la pièce
9 civile. Il est question de voir à quoi ça va ressembler pour ce qui est de nos agents de
10 liaison avec les familles; il est question de mettre en place la liaison entre le Bureau de
11 gestion et la gestion ou la coordination avec les familles des victimes.

12 Donc, pour ce qui est de la formation, il y a eu une conversation qui
13 continue à aller dans ce sens et les agents de police qui mettent l'accent sur tout le
14 programme du Service de police pour ce qui est de l'identification des victimes et
15 l'information de leurs familles. Il n'est pas question de mettre, bien sûr, les preuves ou
16 les... sur la table, de les diffuser, mais le rôle, c'est pour protéger les familles des
17 victimes, justement essayer de les sortir des sentiers battus.

18 Donc les pièces clés ou les fonctions clés, il est question d'identifier
19 les victimes et leurs familles, d'évaluer les besoins immédiats de chaque victime et de
20 sa famille, d'aider les victimes et la famille et les mettre en contact avec les services
21 appropriés pour ce qui est de leur état physique, psychologique et financier et aussi, la
22 coordination d'identification et la notification des proches.

23 Donc, ça a été une vue d'ensemble très rapide au sujet de la
24 gestion avec les victimes et je serai là pour répondre à toutes les questions au sujet de
25 ma présentation. Merci encore une fois de votre temps et je vais vous donner...
26 justement, pour vous donner cet aperçu sur ce qu'on fait à la Police de Toronto.

27 **Me JAMIE VanWART** : La présentation est toujours fraîche dans
28 les esprits; si c'est correct, on peut prendre des questions, maintenant?

1 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU** : Oui, bien sûr.

2 **Me JAMIE VanWART** : Je ne suis pas sûr, mais peut-être qu'il y a
3 quelqu'un de présent ici qui a des questions? Madame Seaman?

4 **Mme MICHELLE SEAMAN** : Merci beaucoup pour votre
5 présentation – très intéressant d'entendre cela. Mais si vous pouvez, je ne voudrais pas
6 beaucoup... vous poser des questions sur beaucoup... sur les détails de la formation,
7 mais pouvez-vous mettre l'accent sur l'importance de ce facteur pour ce qui est des
8 approches que vous mettez en place avec les victimes qui sont... pardon, les
9 personnes qui sont traumatisées?

10 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU** : Merci beaucoup pour la question.
11 Pendant les trois jours de la formation, il est question d'une équipe de psychologie qui
12 vient des États-Unis qui... et donc, nous avons fait appel à cette personne ressource
13 pour trois jours, pour justement identifier les traumatismes qui restent chez les
14 personnes pendant l'évènement lui-même et après. Donc, on ne fait pas la justice pour
15 les victimes, mais nous faisons partie de cet élément, de ce facteur, ça fait partie de
16 cette formation; on s'assure qu'il y a un certain nombre d'éléments qui sont mis en
17 place qui sont évalués par les psychologues de notre service pour nous assurer que le
18 tout fonctionne bien. Donc, le docteur Nicolas est en mesure de nous informer sur cet
19 élément et sur comment on peut le planifier ou préparer nos membres, mais aussi
20 comment on met en place des relations avec des agences ou des organismes externes.

21 Nous avons reçu, tout au long de la formation, nous assurons...
22 nous pouvons faire appel à tous les spécialistes et les personnes qui travaillent dans ce
23 domaine. Bien sûr, si on peut entendre des familles des victimes et aussi de leurs
24 collègues et... par rapport, par exemple, le commandant qui nous a parlé des
25 évènements de Danford – on parle des traumatismes. Et aussi, nous avons des
26 éléments internationaux; on est très chanceux d'avoir un groupe de travail, un comité
27 de travail – par exemple, pour la bande de Las Vegas et aussi, on parle de cela aussi.

28 J'espère avoir répondu à votre question, mais il y a en fait une

1 pléthore de spécialistes en traumatisme avec qui on parle.

2 **Mme MICHELLE SEAMAN** : Merci beaucoup, c'est une excellente
3 réponse, merci!

4 **Me JAMIE VanWART** : Madame Bowden?

5 **Mme DANA BOWDEN** : Merci pour votre présentation. Je voudrais
6 en savoir plus sur le besoin d'évaluation.

7 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU** : Une grande partie de cela
8 provient de ce que nous essayons en tant qu'agents de police parce
9 qu'essentiellement, on travaille pour les victimes. Nous sommes formés et donc, de
10 quoi ça a l'air pour par exemple, des agressions ou de la violence conjugale et on
11 demande... on essaie de savoir ce qu'ils en savent à un certain degré. Mais ce que je
12 vais dire, c'est qu'en faisant partie de notre intervention, est-ce qu'on a besoin d'avoir
13 cette liste de vérification par rapport à l'incident? Et donc, c'est le pré-plan. Donc,
14 qu'est-ce qu'il y a lieu, quels sont les détails qu'il faudrait prendre en considération?
15 Donc, on peut progresser, bien sûr, mais je demande aux membres, nous sommes...
16 c'est-à-dire, nous avons des agents formés et en l'espace de cela, on a trois qui sont...
17 qui assurent ce rôle sur le travail et qui ont de l'expérience et le plus important encore,
18 nous avons des membres qui ont apporté leur propre histoire, qui ont partagé leurs
19 propres histoires – qui ont été victimes de certaines choses sur leur lieu de travail ou en
20 dehors de leur lieu de travail et ils ont partagé leurs expériences respectives.

21 Donc, je voudrais dire que nous avons une liste de vérification et
22 nous ne l'avons pas maintenant, mais pour la formation que l'on fait, ça fait partie de la
23 conversation, si je puis dire ainsi.

24 **Mme DANA BOWDEN** : Merci. Juste plus de détails, question de...
25 je suis curieuse, vous avez parlé de mise en place de relations avec les parties
26 prenantes. Est-ce qu'elles sont impliquées? Est-ce qu'elles contribuent à cette
27 évaluation ou aux évaluations?

28 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU** : Nous avons présenté des

1 présentations des hôpitaux de Toronto – ça fait partie de nos... ils ont participé à nos
2 conversations et justement, pour en savoir plus comment on peut soutenir nos
3 membres aussi en collaboration avec le docteur Nicolas. Encore une fois, nous leur
4 demandons de s'engager, vu la fréquence de ces situations et de leur impact et donc,
5 on ne le fait pas bien sûr sur une base quotidienne, mais c'est clair qu'il y a des parties
6 prenantes. C'est eux les experts, en fait – donc, tout à fait.

7 **Me JAMIE VanWART** : Julia Rustard, avez-vous une question?

8 **Mme JULIA RUSTAD** : Non, pas pour le moment.

9 **Me JAMIE VanWART** : Ou peut-être qu'on va passer à l'une des
10 personnes qui sont en ligne, comme Maria MacDonald, Susheel Gupta, Aline
11 Vlasceanu, si vous avez des questions?

12 **Mme SUE O'SULLIVAN** : Merci pour cette opportunité et bien sûr,
13 avec le groupe de travail national, en particulier cette année, il y a eu pas mal de
14 différents processus, donc on connaît cela. Merci pour cette possibilité.

15 **Me JAMIE VanWART** : Et qu'en est-il de nos autres participants?
16 Avez-vous des questions?

17 **Insp. THOMAS WARFIELD** : Non, merci Jamie, on apprécie cela.

18 **Me JAMIE VanWART** : OK, donc je me retourne vers les
19 commissaires.

20 **Me JAMES FOORD** : Un point, James... pour ce qui est du Centre
21 d'assistance aux victimes, juste pour clarifier les raisons de ce groupe de travail, pour
22 être clair. (inaudible à l'interprète)

23 **COMMISSAIRE STANTON** : C'est la commissaire Stanton qui
24 parle. Pour ce qui est du panel, je n'ai pas retenu votre nom; voulez-vous nous le dire
25 de nouveau?

26 **Me JAMES FOORD** : Oui, James Foord.

27 **COMMISSAIRE STANTON** : Voulez-vous l'épeler?

28 **Me JAMES FOORD** : James F-o-o-r-d.

1 **COMMISSAIRE STANTON** : OK, je vais y aller et poser une
2 question, je suis prête. Donc merci beaucoup pour la présentation, c'est très
3 intéressant, c'est une initiative très intéressante. Je me demande si vous pouvez
4 développer un peu plus au sujet du comité; donc, vous avez dit qui a été formé au sein
5 du système du service à différents grades, à différents... Vous avez parlé de... ça a été
6 de 2017 pour assister avec le rôle au sein du service. Voulez-vous nous en dire plus sur
7 ce comité et comment il est... de quoi il est composé et comment le travail a été fait
8 pour ce qui est d'assurer son rôle?

9 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU** : Oui, bien sûr. Donc, en 2017,
10 nous avons créé ce groupe ensemble qui comprend pas mal de personnes, de
11 membres de la section qui ont... qui interviennent sur une base hebdomadaire. Nous
12 avons reçu des partenariats avec d'autres communautés – le plus loin qu'on a pu avoir,
13 c'est-à-dire les partenaires externes. Aussi, nous avons évidemment bien sûr des
14 membres du Bureau du chef et des personnes qui peuvent contribuer, qui voient à quoi
15 cela ressemble. Mais depuis que je suis à ce poste – parce qu'ils travaillent sur
16 l'intervention par rapport à leur devoir, donc j'ai pris le leadership de cela, mais lorsqu'il
17 est question d'un chef, de gestion avec les victimes, ils font partie eux aussi de cela.
18 Mais aussi, pour plus de directives, il y a des personnes qui sont dans cet espace et qui
19 ont été profondément impliquées pendant un bon moment. Donc, bien sûr, ils font
20 toujours partie de ce comité de travail pendant que l'on avance, donc on... ils ont fait
21 partie aussi... on peut parler, on peut être fiers justement de leur apport.

22 **COMMISSAIRE STANTON** : Ce n'est pas très clair sur
23 justement... vous avez dit des recommandations de 2017? Je n'ai pas retenu, qui l'a
24 rédigé? Qui a formulé ces recommandations? Est-ce que...

25 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU** : En fait, c'était notre chef, il était...
26 donc, c'était lui le chef de cela pour ce qui est des recommandations, à l'époque, en
27 2017. Ensuite, après cela, nous avons eu deux incidents qui ont eu lieu en 2019, ce qui
28 a mis l'accent sur le fait que l'on devrait avoir cette intervention parce qu'on faisait le

1 travail comme on pouvait et lorsqu'il y a eu des fusillades... c'est-à-dire par la Police de
2 Toronto, on n'a pas fait le meilleur des travaux. Donc, il était question d'avancer un petit
3 peu. Et lorsque j'ai commencé à participer à la fin de 2020, c'était notre chef qui est
4 notre chef actuel qui a travaillé sur ces recommandations, il était comme chef par
5 intérim.

6 **COMMISSAIRE STANTON:** Et donc, ça peut être partagé? Est-ce
7 que ces recommandations pourraient être partagées avec la Commission?

8 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Oui, je vais vérifier cela et je vais
9 vous garder informée.

10 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci beaucoup. Ça serait très
11 intéressant et très utile, et aussi, il est bon de savoir que je rassemble... c'est justement
12 ce qui doit se passer.

13 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Oui, il y avait différents aspects
14 de recommandations, mais en particulier pour les victimes, oui, y'en a un, par exemple
15 lorsqu'on retourne 2018, on sait... on a plus de précisions sur des évènements
16 extrêmes, comme, par exemple, de pertes massives. Mais nous avons ces
17 comparaisons.

18 **COMMISSAIRE STANTON:** Et donc, il y a eu un appel par
19 exemple de... un centre d'appels de (inintelligible) appels comment les personnes sont
20 éduquées pour justement travailler sur 108 pour... qui cherchent après les familles.

21 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Oui, c'est le cas, et on travaille en
22 étroite collaboration avec le Bureau des communications pour voir comment ça se
23 passe. Nous avons le centre opérationnel qui travaille 7 jours sur 7 pour l'activation de
24 ces pièces, donc ça passe par eux, dépendamment des lieux, c'est-à-dire des
25 ressources qui sont attribuées, et aussi en disant cela, nous avons appris de... c'est-à-
26 dire on a appris de l'attaque de Danforth par le 9-1-1 et aussi par 85 agences dont...
27 que nous avons parce que les familles des victimes étaient en train d'appeler le 9-1-1
28 pour savoir qu'est-ce qui s'est passé. Il existe des protocoles pour comment l'activer et

1 comment ça serait déployé au grand public, oui.

2 **COMMISSAIRE STANTON:** Un grand merci. Je cède la parole aux
3 autres commissaires s'ils ont des questions.

4 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci bien de nous avoir rejoints
5 aujourd'hui à votre... merci de la présentation.

6 À un moment donné, il me semble que vous avez mentionné le
7 lancement en mai 2022 peut-être?

8 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Oui. C'était précisément pour les
9 liaisons auprès des familles, c'était précisément pour les volets liaison auprès des
10 familles.

11 **COMMISSAIRE FITCH:** Je voulais juste clarifier cela. Avez-vous
12 une liaison auprès des familles pour les agents de police qui sont impliqués?

13 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Oui. Il y a les membres de
14 l'équipe d'intervention en cas d'incidents critiques qui font partie du programme et nous
15 avons un responsable dans l'unité du bien-être qui va prendre la charge des efforts
16 pour nos membres. Mais finalement, le fait qu'ils fassent partie de la conversation et la
17 liaison auprès des familles, eux, ils vont faire partie de ce programme-là éventuellement
18 lors de ces instances-là. Oui, nous avons un responsable pour cette équipe-là pour nos
19 (inintelligible).

20 **COMMISSAIRE FITCH:** À la diapo 10, vous avez un
21 organigramme et je voudrais... les titres m'intéressent des unités sur l'organigramme.
22 Est-ce que le service de police de Toronto, est-ce que tous vos commandants en cas
23 d'incidents critiques, est-ce qu'ils suivent des formations au Collège d'éducation de droit
24 canadien ou avez-vous des formations au sein de votre service?

25 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Certains membres sont qualifiés
26 d'offrir la formation parce que notre service est assez grand, et notre unité de gestion
27 des urgences est plutôt indépendant, alors ils font... il y a davantage de rotation, mais
28 je peux confirmer cela à cent pour cent.

1 **COMMISSAIRE FITCH:** La raison que je pose la question ici, c'est
2 que lors de nos procédures, on a appris au sujet d'une certaine confusion entre les
3 agences lorsqu'on cherche à atteindre... maximiser l'interopérabilité, lorsqu'on... il y a
4 différents termes ou différentes nomenclatures, alors je voudrais juste savoir si vous
5 suivez un modèle national, un modèle de formation national ou si c'est précisément
6 pour le service de police de Toronto.

7 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Je ne pense pas que c'est
8 précisément pour Toronto. Nous sommes qualifiés de pouvoir l'offrir... on offre les
9 prestations, mais je vais confirmer.

10 **COMMISSAIRE FITCH:** Voilà mes questions.

11 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Un grand merci de votre
12 présentation utile. Ça va pour moi en ce moment.

13 Monsieur VanWart?

14 **Me JAMIE VanWART:** Alors, Gendarme, c'est une belle
15 présentation. Vous avez donné des réponses soigneuses. Vous ne saviez pas que vous
16 alliez répondre à ces questions-là, vous avez beaucoup de connaissances dans ce
17 domaine. Je sais que le moment n'est pas tout à fait convenable pour vous, alors un
18 grand merci de nous avoir rejoints aujourd'hui. Alors, vous pouvez rester sur l'appel
19 dans les procédures ou vous pouvez partir. Je sais que vous aviez peut-être d'autres
20 obligations, alors merci encore une fois de votre présentation.

21 **Gend. DANIELLE BOTTINEAU:** Merci, Jamie, et un grand merci à
22 vous tous de l'occasion.

23 **Me JAMIE VanWART:** Alors, maintenant, je cède la parole à
24 l'inspecteur Thomas Warfield et Helen Burton de la Police régionale de Peel. Ils vont
25 faire la prochaine présentation. Ce sont deux agents de police qui offrent des services
26 aux villes de Mississauga et Brampton. La population est d'environ 1,5 million de
27 personnes. La Police régionale de Peel est également le corps policier pour l'aéroport
28 national de Pearson.

1 Nous avons la belle occasion d'avoir l'inspecteur Warfield parmi
2 nous. Il a 30 ans d'expérience en tant que policier et la détective gendarme Burton qui a
3 30 ans d'expérience en matière de services policiers.

4 Et je vous passe la parole pour votre présentation. Un grand merci.

5 **Insp. THOMAS WARFIELD:** Merci, Jamie.

6 Tout d'abord, je vais commencer en disant au nom de Helen et
7 moi-même et les membres de la Police régionale de Halifax, nos pensées, nos prières,
8 on vous envoie nos pensées, nos prières aux gens de la Nouvelle-Écosse étant donné
9 cette tragédie et comme nous remercions de l'occasion de partager ce que nous avons
10 fait ici à Peel.

11 À l'écran, ça dit « Gestion des événements majeurs ». Ça, c'est un
12 logiciel finalement. Nous avons un partenaire externe, ce sont des professionnels dans
13 ce domaine-ci, on les a demandés de venir nous aider pour élaborer notre intervention
14 en cas de pertes massives. Le système PowerCase en Ontario est associé au
15 programme... au logiciel que nous avons bâti au sein, ça, s'appelle la Gestion des
16 événements majeurs, c'est une compagnie appelée Xanalys.

17 Helen, elle a travaillé de près avec l'équipe au Canada et en
18 Angleterre pour établir comment nous allons établir comment nous allons intervenir et
19 traiter les renseignements. On a développé cela en partant de 2017, c'était des experts
20 en matière de logiciels dans le secteur. Nous étions axés (inintelligible) notre mission
21 est de soutenir et d'unifier les personnes qui sont impliquées dans cet incident, cela
22 comprend les familles, les amis et les enquêteurs pour faire correspondre ceux qui sont
23 portés disparus et ceux qu'on n'a pas retrouvés et assurer qu'on puisse fermer la
24 boucle. En matière des événements majeurs, ça devient des sources intérieures qui
25 sont soutenues par une formation spécialisée développée à l'interne.

26 Prochaine diapo, s'il vous plaît.

27 Danielle vous a déjà présenté, c'était une des composantes. Nous
28 considérons trois composantes majeures dans la gestion d'une catastrophe de masse.

1 Tout d'abord, la liste des victimes. Où va-t-on obtenir les noms? Comment va-t-on
2 recevoir les renseignements? Helen va en parler davantage. C'est un numéro 1-800,
3 Danielle l'a déjà expliqué, mais le monde va appeler et on a appris que ça va
4 surcharger nos systèmes. On va bâtir sa liste des victimes en fonction des ressources
5 de la police et de la documentation, notamment des ressources externes, les hôpitaux
6 par exemple, les familles, les amis, et les gens qui se signalent eux-mêmes, les gens
7 qui signalent eux-mêmes qu'ils ont des personnes qui manquent.

8 Danielle va parler de liaison auprès des familles; moi, je ne vais
9 m'approfondir là-dessus. Sachez qu'au sein de la Police régionale de Peel, nous avons
10 des mécanismes qui ont été instaurés, ils ont suivi une formation dans le Collège de
11 police de l'Ontario pour traiter avec les familles et être spécialistes en ce qui a trait à
12 cela.

13 L'autre composante, c'est l'identification des victimes des
14 catastrophes. Ici, en 2019, à la Police régionale de Peel, on a lancé un cours avec
15 Interpol, c'est la norme nationale pour (inintelligible) des catastrophes. On a fait intégrer
16 le service de Toronto, York, la OPP et le Collège de police, ils ont visité notre service.
17 Le cours a duré une semaine sur comment traiter d'une telle scène. C'est un niveau
18 international. Le document que nous avons préparé dans notre système de gestion des
19 pertes massives dans notre logiciel miroite le guide de DVI. Alors, on peut prendre cette
20 plateforme-là, la mettre dans un milieu urbain, rural, une plateforme internationale, et on
21 peut partager les renseignements avec le monde parce que nous savons que le monde
22 est très... bouge rapidement.

23 Prochaine diapo, s'il vous plait.

24 Pourquoi avons-nous fait ceci? Lorsqu'on a étudié ceci du point de
25 vue d'une discussion entre moi-même et Heather au bureau sur comment on pourrait
26 élaborer et mieux préparer le leadership à l'époque, le groupe de gestion du chef, on a
27 développé un seul point de... une seule coordonnée pour aborder une perte massive.
28 Notre mission, c'est simplement : un endroit à appeler afin de recevoir tous les

1 renseignements. Elle a unifié et fermé la boucle.

2 Un de nos objectifs « principal », c'est très simplement lorsqu'on
3 commence toute séance de formation que nous avons organisée en fonction d'une
4 perte massive, on le décompose en termes simples. Si on peut relier un membre de
5 famille à quelqu'un qui est à l'hôpital aussi rapidement que possible, c'est ça notre
6 objectif, c'est s'assurer que tout le monde a une voix au sujet des renseignements que
7 nous recevons.

8 Comment nous faisons selon en coulisses? Helen va vous en
9 parler sous peu. Nous faisons... nous cherchons à faire quelque chose de très précis.
10 Nous ne sommes pas chargés de la scène, nous sommes chargés des personnes
11 portées disparues ou qu'on ne réussit pas à retrouver. On partage ces renseignements
12 avec les enquêteurs afin que eux ils ont les renseignements dont il faut pour procéder
13 avec leurs enquêtes.

14 Prochaine diapo, s'il vous plait.

15 **Gend. HELEN BURTON:** Alors, avec le logiciel, nous avons
16 également un centre d'appels, nous devons pouvoir recevoir les renseignements que
17 nous recevons... qui rentrent dans les lignes 9-1-1. Il y a un numéro 1-800 où comme
18 quoi les membres du public peuvent appeler, ils peuvent se signaler soit eux-mêmes
19 comme survivants ou demander le centre de réunification (inintelligible) impliqués dans
20 l'incident et ont depuis lors quitté les lieux, ils sont rentrés chez eux. Ils peuvent signaler
21 d'autres personnes qui ont été portées disparues. Nous avons également (inintelligible)
22 que ça vient des membres des familles qui pensent que leurs proches ont été impliqués
23 dans l'incident et n'arrivent pas à les rejoindre, alors on les reçoit.

24 Les membres... les effectifs du centre d'appels sont formés dans la
25 prise d'appels à haut stress, tout comme les centres de communication. Ils ont déjà les
26 compétences pour traiter avec un milieu à haut stress. Ils ont reconnu très rapidement
27 considérant ce genre d'évènements qu'on avait besoin de ce genre de formation. On ne
28 voulait pas prendre des membres, des effectifs civils, on avait... on ne voulait pas les

1 mettre dans des situations où ils auraient traité avec quelque chose qui représente
2 beaucoup de stress. On a reconnu qu'ils auraient besoin de ce genre de formation là
3 avant d'intégrer le service.

4 Il y a également toutes sortes d'incidents critiques. Ils ont recevoir
5 des évaluations psychologiques sur une base annuelle par l'entremise des partenaires
6 de notre organisation. Alors, s'il y a des enjeux qui se présentent pendant leur
7 formation, nous recevons l'élément psychologique. Nous devons également faire des
8 scénarios de tests. Jusqu'à date, ils ont été très réalistes, les effectifs du centre
9 d'appels visiblement ont été touchés par ce qu'ils recevaient, alors c'est une bonne
10 pratique d'apprentissage afin qu'ils puissent recevoir.

11 Les preneurs d'appels rassemblent des renseignements,
12 notamment l'identification de photos, des marques, des tatouages, des descriptions de
13 la personne, et ils utilisent un formulaire qui est dans le logiciel, ça nous permet de
14 recevoir les mêmes renseignements de gens qui seraient à l'hôpital. Nous pouvons
15 également recevoir des photos. Si nous avons un tatouage qui pourrait identifier
16 quelqu'un, nous pouvons faire que la personne qui nous appelle de nous envoyer une
17 adresse courriel, on peut l'attacher au profil. Il faut également recevoir des
18 renseignements des agents de police qui sont aux hôpitaux, ils peuvent nous envoyer
19 des éléments identificateurs, notamment des tatouages qui seraient associés au rapport
20 des survivants. Si cette personne-là est inconsciente, on peut faire en pièce jointe la
21 photo ou le tatouage ou un autre facteur identifiant et le mettre en pièce jointe avec le
22 profil.

23 L'équipe de documentation sont des agents de police qui seront
24 déployés aux hôpitaux, aux centres d'aide familiale, les centres d'évacuation et afin que
25 d'autres gens puissent rassembler des renseignements dans le logiciel directement où
26 nous avons également une version hors ligne s'il n'y a pas de connectivité. Ils sont
27 surtout axés pour rassembler les renseignements pour alimenter le logiciel dès que
28 possible. Sans les renseignements des gens sur le terrain et dans les centres d'accueil

1 des survivants, nous voulons (sic) faire correspondre cela aux gens portés disparus via
2 le numéro 1-800 ou via la page internet.

3 Prochaine diapo, s'il vous plait.

4 Alors, ensuite c'est les antécédents, ce sont les... c'est l'unité de
5 correspondance. Nous avons deux labos informatisés qui sont organisés pour la
6 formation dans notre installation, formation si jamais il devait y avoir un incident, les
7 labos de (inintelligible) seront utilisés, ils sont juste à côté de notre centre des
8 opérations d'urgence. Alors, il y aura des gens disponibles pour aller entrer ces trois
9 salles-là. Du côté du labo informatique, il y aura un centre de contacts et de l'autre côté,
10 il y aura l'unité de correspondance où les agents de police vont chercher tous les
11 formulaires de personnes portées disparues qui sont signalées et ils vont regarder les
12 autres formulaires reçus, notamment les personnes évacuées, les survivants et les
13 personnes décédées pour chercher à les faire correspondre avec les personnes
14 portées disparues.

15 Vous verrez à l'écran, la capture d'écran, qu'il y a un code, le code
16 est jaune, on essaye d'utiliser les mêmes... la même chose que les formulaires Interpol
17 comme ils s'attendent. Jaune indique que c'est une personne portée disparue; vert,
18 c'est un survivant ou une personne évacuée; et rouge, c'est une personne décédée. À
19 ce stade-là, les preneurs d'appels et les effectifs de l'unité de correspondance savent
20 précisément ce dont il s'agit en fonction de la couleur.

21 L'unité de correspondance regarde toutes les personnes portées
22 disparues qui rentrent et regarde cela selon les listes. Il y a un peu d'intelligence
23 artificielle intégrée dans le logiciel bien qu'on cherche à considérer la personne portée
24 disparue, ça nous donne des options de qui cela pourrait être selon les renseignements
25 qu'ils trouvent dans chacun des formulaires. Si j'ai un tatouage d'un lion, ça ne
26 reconnaît pas l'image, mais ça reconnaît le fait que le tatouage lion y est. Le preneur
27 d'appels le saisit sous forme texte, ça va nous... donner lieu à une correspondance
28 potentielle et c'est là l'unité de correspondance va décider que faire de ce

1 renseignement-là.

2 J'ai plusieurs options en fonction de la portée de l'incident et ce que
3 l'officier responsable de l'unité des pertes massives, il pourrait faire un appel à la
4 personne qui a porté la personne disparue, dire « oui, votre membre de famille est à
5 l'hôpital (ou au centre de réunification), voilà comment vous pouvez les contacter » ou
6 peut-être que ça va exiger une intervention des membres de famille de liaison auprès
7 des familles qui sont formés à d'autres ressources dont on aura peut-être avoir besoin,
8 notamment les avis de décès.

9 Il y aura peut-être également des instances où cette personne-là
10 n'est pas complètement identifiée, alors il faudra faire du suivi. Il y a une façon dans le
11 logiciel où on peut doter des missions, ainsi les membres du personnel formés feront
12 partie de la liaison auprès des familles ou de l'unité de documentation. Là, on identifiera
13 si c'est une correspondance confirmée ou non. Si c'est une question de récupération de
14 l'ADN, des « photographs », empreintes digitales, des photos, et ainsi de suite. Voilà
15 comment on ferait. Cela dépend de ce que l'agent responsable a décidé au début de
16 l'intervention en cas d'incidents massifs.

17 **Insp. THOMAS WARFIELD:** Si vous avez des questions, j'ai
18 entendu des questions que vous avez posées à Danielle, on pourrait répondre à ces
19 questions, certaines de ces questions-là.

20 En ce qui a trait à comment sensibiliser le public à cet égard, nous
21 sommes actuellement en train de bâtir des animations tableau blanc, quelque chose
22 qu'on pourrait partager immédiatement pendant un certain temps de l'année,
23 notamment la préparation d'urgence. Ce que font la police régionale de Peel (phon.)
24 récemment. Nous allons bâtir et établir des animations, dessins animés au *white board*
25 pour les mettre sur YouTube.

26 On va faire une sensibilisation en Cour. Je sais que certains des
27 Commissaires nous posent des questions à cet égard, nous acceptons donc vos
28 questions.

1 **Me JAMIE VanWART:** Merci de votre présentation. Je parlerai aux
2 gens qui sont ici en présentiel, Michelle Seaman, avez-vous des questions ?

3 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Merci bien de votre présentation, une
4 autre dis... initiative très intéressante et très importante. Merci de votre leadership à cet
5 égard. Encore une fois une question comme j'ai posé à Danielle, la formation de votre
6 équipe, la démarche tenant compte des traumatismes et axée sur les victimes. Est-ce
7 qu'il y a une formation particulière pour cette équipe-là, en ce qui a trait à ce genre
8 d'intervention ?

9 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Helen va répondre cela.

10 **Gend. HELEN BURTON:** Oui, nous faisons la prise d'appel à haut
11 stress, en partie de la formation initiale, tous nos effectifs dans les centres d'appels
12 doivent l'avoir avant de postuler. Ils ont également accès à notre bien-être
13 organisationnel et ils font également partie de l'intervention psychologique aussi. Alors
14 une fois par an, avec leur psychiatre, ils subissent une évaluation aussi. Nous avons
15 également organisé deux scénarios de formation où il y a des auxiliaires ou des
16 membres de cadets qui ont joué le rôle de membres du public, c'était vraiment très
17 réaliste. Également du bien-être organisationnel en attente et les preneurs d'appels ont
18 été préparés avec les numéros à appeler s'ils ont besoin d'aide et ça leur est offert à la
19 fin... aux fins des journées et ils avaient un stage de travail de proximité à la fin de la
20 formation aussi.

21 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Merci. Une question de suivi. Voilà
22 donc pour les preneurs d'appels, mais qu'en est-il des agents ? Et de la formation des
23 agents en particulier est-ce qu'il y a un cours que vos agents doivent suivre ?

24 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Les agents auront quand même fait
25 une formation au Collège de police de l'Ontario. Nous avons un programme annuel qui
26 est maintenant pour notre personnel en uniforme. Ils se font faire une évaluation
27 psychologique par un psychologue et membre de notre équipe de direction. Et ils vont
28 leur expliquer certains des éléments que nous avons appris de... ce qu'ils ont appris

1 depuis un an, donc pas seulement un incident impliquant des pertes massives, mais
2 même un accident de la route. Donc nous apprenons que l'on peut faire des
3 débriefages très rapidement après l'incident. La séance de formation a eu un grand
4 impact sur nous. Cela a suscité de grandes émotions à cause des appels que l'on
5 recevait au Centre et donc il a fallu faire le suivi tout de suite après et tout cela a fait
6 partie de notre initiative et de son progrès.

7 **Gend. HELEN BURTON:** Il y a l'un de nous qui est dans la salle
8 avec les preneurs d'appels et quand on offrait la formation on s'assurait que les
9 preneurs d'appels étaient corrects s'ils étaient... et si l'appel était stressant on
10 demandait de mettre le système en « occupé » pendant deux minutes avant de vérifier
11 qu'ils étaient corrects.

12 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Merci de nous parler de cette
13 approche axée sur les victimes et aussi sur les intervenants qui sont impliqués dans un
14 incident.

15 **Mme JULIA RUSTAD:** Merci de votre présentation, elle est très
16 intéressante, beaucoup d'information a été fournie. Je n'ai pas de question pour
17 l'instant.

18 **Mme DANA BOWDEN:** Merci beaucoup de votre présentation, j'ai
19 une question sur les références des survivants, des blessés et les proches qui
20 cherchent de l'appui et de l'aide. Est-ce qu'il y a un processus de référence vers
21 d'autres ressources ?

22 **Gend. HELEN BURTON:** Oui, bien sûr. Comme Danielle l'a dit, en
23 fait ce n'est pas notre monde. Bien que l'on veut être impliqué dans la partie de la
24 réunification, mais on reconnaît qu'il y a d'autres services qui sont mieux outillés pour
25 gérer ce type de situation. Donc on utilise nos services de support aux victimes pour
26 rejoindre ces autres services.

27 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Je vais vous donner quelques... un
28 exemple d'un événement qui a eu lieu à Brampton, un incendie il y a quelques enfants

1 qui sont décédés. Notre équipe de sécurité communautaire, le chien qui est venu à
2 l'interne, tout cela s'est mis en place très rapidement. La direction est en train de créer
3 des plates-formes et de rejoindre d'autres partenaires de la communauté. On a été,
4 quand on concevait le logiciel, on a été chercher des commentaires, des ressources
5 externes. Ce groupe se réunit sur une base régulière, non seulement lors d'un
6 événement impliquant des pertes massives, mais aussi d'autres sortes d'événements.

7 **Me JAMIE VanWART:** Merci beaucoup. Aline Vasceanu, avez-
8 vous des questions pour ces conférenciers ?

9 **Mme ALINE VASCEANU:** Pas de question, merci.

10 **Me JAMIE VanWART:** Sue O'Sullivan (phon.).

11 **Mme SUE O'SULLIVAN:** Non, on travaille avec eux de façon
12 régulière donc non, c'est bon.

13 **Me JAMIE VanWART:** Ça va ?

14 **M. SUSHEEL GUPTA:** Non, moi non plus je n'ai pas de question.

15 **Me JAMIE VanWART:** Marie MacDonald ?

16 **Mme MARIA MacDONALD:** Non plus.

17 **Me JAMIE VanWART:** Commissaires ?

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Fitch.

19 **COMMISSAIRE FITCH:** Pas de questions ultérieures.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Stanton.

21 **COMMISSAIRE STANTON:** Peut-être que je l'ai manqué, mais
22 quel est le seuil d'initiation de ce processus ?

23 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Lors d'un événement... un
24 événement impliquant des pertes massives implique donc... est défini comme un
25 événement où il y a au moins trois décès. Notre objectif est de pouvoir tout activer en
26 une heure et demie et de publier un numéro 1-800 par le biais des communiqués de
27 presse et sur notre site interne.

28 **COMMISSAIRE STANTON:** Et c'est l'officier responsable qui

1 décide que le seuil a été atteint et qui initie le processus ?

2 **INSP. THOMAS WARFIELD:** C'est donc l'inspecteur de service qui
3 est la personne qui est le plus haut gradé sur la route ou le chef de police. C'est ces
4 deux personnes qui peuvent activer ce processus.

5 **COMMISSAIRE STANTON:** Et est-ce que les membres sont
6 assignés et ensuite au moment de l'initiation de ce programme ils sont réassignés,
7 réaffectés afin d'activer l'unité, est-ce que c'est comme ça ?

8 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Si c'est activé, l'appel arrive nous
9 avons un système d'appels où les gens vont recevoir un appel leur disant de venir. Ils
10 vont venir au bureau. Normalement, présentement c'est moi-même et cet inspecteur ou
11 sergent, ou sergent d'état-major qui sont en formation pour l'utilisation du logiciel afin de
12 gérer la salle. Ces gens viendraient aussi et donc, on établirait une rotation de quart
13 que nous sommes déjà en train de concevoir pour décider qui va occuper, qui va
14 combler chacun des quarts.

15 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc les gens viennent, quand vous
16 dites qu'ils viennent vous dites finalement, venir au Centre, n'est-ce pas ? Ou est-ce
17 que c'est quelque chose qui peut s'activer, être activé à distance ?

18 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Non, on...

19 **Gend. HELEN BURTON:** Nous sommes juste à côté du Centre
20 d'opérations d'urgence et donc cette salle serait vraiment située là où sont les preneurs
21 d'appels. Quand l'appel arrive à l'officier responsable, cette information devrait être
22 envoyée (inaudible) et à l'unité de correspondance. Donc c'est présentiel. Quand j'étais
23 au Royaume-Uni, j'ai travaillé sur une enquête et j'ai eu cette expérience et je savais
24 comment la prise d'appel peut être... le Centre de prise d'appel peut être occupé, donc
25 on voulait quand même avoir la perspective un à un, on voulait pouvoir parler aux gens
26 en temps réel.

27 **COMMISSAIRE STANTON:** Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a le rôle
28 d'analyste qui fait partie de cette équipe, qui évalue l'information au fur et à mesure de

1 son arrivée au Centre d'appels ?

2 **Gend. HELEN BURTON:** Vous parlez de l'évaluation de quoi ?

3 **COMMISSAIRE STANTON:** De l'information qui arrive.

4 **Gend. HELEN BURTON:** Et bien les appels arrivent et quelqu'un
5 comme moi va donc suivre le nombre d'appels que l'on reçoit et ce qui se passe et on
6 peut facilement et rapidement déterminer qui a été... qui sont les survivants, qui est
7 porté disparu et combien de personnes sont encore en suspend. Donc on peut exporter
8 tout cela dans une feuille de calcul ou un PDF. Et si on a un analyste avec nous, on
9 peut donner cette information à l'analyste, aux enquêteurs sur la scène ou au Centre
10 d'opérations d'urgence ou même le bureau du Coroner.

11 **COMMISSAIRE STANTON:** Et est-ce qu'il y a aussi une liaison
12 avec l'unité de communication stratégique ? Donc de sorte que si le public est
13 régulièrement mis à jour que l'on peut assurer que l'information est exacte.

14 **Gend. HELEN BURTON:** Oui, c'est mon rôle, je maintiens le lien
15 avec notre équipe de relations médiatique.

16 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Donc vous parlez aussi de l'analyse
17 des données qui arrivent si vous étiez responsable de nous et que vouliez savoir
18 combien de personnes font partie du système d'unification, on pourrait vous dire qu'il y
19 a tant de personnes dans un hôpital, dans un Centre, et on pourrait vous donner le nom
20 des personnes concernées. Ce sont... c'est le genre d'informations que l'on pourrait
21 aussi communiquer au public. Ce que l'on apprend, c'est que beaucoup de gens
22 voudraient apprendre, mais il faut acheminer l'information aux bonnes personnes.

23 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci, c'est très utile.

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, de votre leadership proactif
25 et de l'inspiration que vous nous donnez avec votre initiative. J'ai des questions. Vous
26 avez parlé d'homologue en Angleterre, est-ce que c'est un logiciel qui existait déjà ou
27 qu'il fallait adapter pour... ou est-ce que c'est un logiciel que vous avez créé de toute
28 pièce ?

1 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Alors en Ontario nous avons la
2 gestion de cas majeurs lors des événements graves. Nous avons un logiciel utilisé lors
3 de ces enquêtes, ce qui nous permet d'enquêter sur les liens. Par exemple s'il y a
4 quelque chose qui est lié à une enquête à Toronto on peut établir ces liens. La plate-
5 forme conçue et construite ici est semblable à celle-là. Il y a d'autres événements qui se
6 passent au monde, mais on peut prendre cette information, si jamais ça devient criminel
7 et agir.

8 **Gend. HELEN BURTON:** Donc, on voulait s'assurer de
9 l'interopérabilité du système de gestion des cas majeurs et tous types de logiciels qui
10 est relié aux pertes massives, et donc on a parlé à une entreprise basée au Royaume-
11 Uni qui offre un logiciel de ce type depuis sa mise en œuvre en 2005. Nous avons une
12 bonne relation avec cette entreprise. Avant de travailler dans ce domaine, j'étais
13 impliquée dans le domaine des homicides et donc, on pouvait utiliser l'un de leurs
14 systèmes qui étaient déjà tout faits et on pouvait l'adapter à nos besoins.
15 L'interopérabilité entre les deux systèmes, si jamais l'enquête devient d'ordre criminel,
16 est aussi assurée.

17 En 2005, il y avait eu des avions qui se sont écrasés, il n'y avait
18 pas de pertes et c'est devenu un enjeu de Transport Canada. Mais comme on le sait, 9-
19 1-1 reçoit des... est bombardé d'appels et 9-1-1 a planté à cause de tous ces appels ce
20 jour-là. Et on savait qu'on devait offrir un numéro 1-800, qu'il fallait délester aussi les
21 appels et qu'il fallait avoir un système autonome, si jamais ça devait devenir une
22 enquête criminelle.

23 **COMMISSAIRE MacDONALD:** D'autres questions, une question
24 sur l'acétate numéro 5. Vous vous êtes référé à l'équipe de documentation, les services
25 de police qui sont déployés aux hôpitaux aux Centres d'assistance aux familles, aux
26 Centres d'évacuation. Est-ce que vous pouvez distinguer entre les Centres d'aide aux
27 familles et un Centre d'évacuation ? Est-ce qu'il n'y aurait pas du recoupement entre les
28 deux ?

1 **INSP. THOMAS WARFIELD:** Ce sont parmi les leçons que nous
2 avons tirées de cette expérience. On voit qu'il y a des ONG qui s'impliquent et qui
3 ouvrent par exemple des salles d'église, des Centres communautaires. Dans notre
4 région, nous avons des partenariats avec ces ONG. Il faut être préparé, car les gens
5 vont aussi se rassembler eux, dans un endroit où nous ne sommes pas présents. Et il
6 faudra donc envoyer notre équipe de documentation à ces zones-là, ou à ces
7 (inaudible). Lors d'un événement, il pourrait y avoir beaucoup de gens qui se présentent
8 à l'hôpital à la recherche de leur proche et on voudrait donc préparer... il faudrait
9 préparer ces équipes de documentations au déploiement, ça, c'est essentiel. Car on ne
10 veut pas rater l'occasion d'unifier des familles et de bien comprendre la situation. Dans
11 certaines communautés par exemple, une caserne des pompiers peut devenir un lieu
12 de rassemblement ou un centre communautaire ou un aréna où on peut se déployer,
13 car ils ont déjà fait le travail. Ou parce que nous, on avait déjà fait nos devoirs.

14 Donc il faudrait documenter cela. Nous avons des gens ici qui... 16
15 personnes qui sont déjà formées en tant que membre de l'équipe de documentation.
16 J'espère que cela vous aide.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, merci. Une autre question sur
18 l'acétate suivante. Vous avez indiqué que si une correspondance est identifiée,
19 dépendamment des personnes évacuées et des survivants, une structure
20 prédéterminée décidera de ce qu'il faut faire. Donc je présume que c'est une structure
21 prédéterminée alignée avec le logiciel. Mais est-ce que vous pouvez parler de ces
22 structures prédéterminées.

23 **Gend. HELEN BURTON:** Mais ça dépend de ce que l'officier
24 responsable a décidé au début de l'événement. Peut-être que ce serait un désastre
25 ferroviaire ou qui oblige que l'agent se rendre voir la famille pour chercher de l'ADN ou,
26 c'est très différent de quelqu'un qui est au centre d'évacuation pour... qui n'a qu'à
27 téléphoner pour dire que la personne est déjà au centre d'évacuation. Il faut que ce soit
28 un agent formé et non pas la personne qui prend l'appel qui donne les avis de décès,

1 qui doit dire que : « Oui, votre proche est maintenant décédé. »

2 Donc il faut le garder à l'esprit, il faut le faire en personne et par un
3 agent formé qui... pour offrir cet appui à la famille.

4 **INSP. THOMAS WARFIELD:** J'ai d'autres choses à ajouter. Si on
5 remonte à notre énoncé de mission, on essaie toujours de le respecter. Peut-être que
6 vous me connaissez par le nom de Tom, ma famille m'appelle Wayne (phon.), alors il
7 faut essayer, il faut quand même faire le lien entre ces deux noms, ou surnoms. Donc, il
8 faut avoir tout mis dans une... que l'on a tout unifié tout le monde et que l'on a tout
9 établi les correspondances nécessaires. Nous avons aussi des directives générales. On
10 en a plus de 20 pages sur tout événement qui peut survenir. Ellen a parlé, par exemple,
11 de désastre ferroviaire. Un effondrement, ou un tireur actif. Ou un accident de la route,
12 l'écrasement d'avion. Un bateau qui coule.

13 Donc, on a des considérations sur chacune de ces situations.

14 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Je vais donc vous appeler
15 par vos prénoms.

16 **Me JAMIE VanWART :** Merci, Tom, de cette présentation très utile
17 et de vos réponses très complètes. Commissaire, ce serait peut-être un bon moment de
18 prendre la pause de l'après-midi.

19 **COMMISSAIRE MACDONALD :** Donc, on va prendre une pause
20 de 15 minutes.

21 **GREFFIÈRE :** Merci, c'est la pause, reprise à 2 h 35.

22 -- L'audience est en pause à 14 h 20.

23 -- L'audience reprend à 14 h 52

24 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Merci! maître VanWart.

25 **Me JAMIE VanWART :** Merci, bon après-midi. Nous continuons
26 alors et je vous souligne que nous avons la bonne chance d'avoir des personnes
27 expérimentées qui s'y connaissent bien, qui nous accompagnent cet après-midi et on
28 aura l'occasion, tout le monde aura l'occasion de s'exprimer. Notre discussion, cet

1 après-midi, sera axée sur les soutiens dont les individus, les familles, les intervenants
2 primaires et secondaires des collectivités touchées par les pertes massives ont besoin.
3 Et comment mieux, ou comment mieux offrir du soutien pour ceux qui sont touchés par
4 les pertes massives et quelles démarches peut-on prendre pour une démarche axée
5 sur les victimes.

6 Il y a parmi nous des membres (inintelligible) canadiens des
7 ressources de victimes de la criminalité et l'association canadienne des chefs de police.
8 Le groupe de travail qui soutient des victimes (inintelligible) des formes de violences de
9 masse font partie d'une coalition de participants à la Commission des pertes massives.
10 On va se tourner vers eux et les membres qui participent s'exprimeront.

11 Tout d'abord, c'est Sue O'Sullivan.

12 **Mme SUE O'SULLIVAN** : Merci bien, je suis la présidente du
13 Groupe de travail national. Je porte plusieurs chapeaux quand même. Je participe, je
14 travaille avec (inintelligible) différents groupes, je vais vous en parler lors de mes
15 commentaires aujourd'hui. Tout d'abord je suis présidente de Réseau international qui
16 soutient les victimes de terrorisme, de violence de masse. Également, les anciens de
17 contre-terroristes. Je suis sur le comité exécutif, c'est deux des nombreux groupes qui
18 aident à motiver le travail du Groupe de travail national. Tout d'abord, je veux offrir mes
19 condoléances aux victimes et ceux qui ont perdu un membre... un proche, mais
20 également les survivants, les premiers intervenants et tous ceux qui ont été touchés par
21 cette tragédie. Une bonne part de notre travail est motivée par les voix des victimes et
22 des survivants et nous nous fions sur vous pour identifier les soutiens nécessaires à la
23 guérison de la collectivité. Nous nous rappelons de ceux qui ont perdu des vies et nous
24 sommes inspirés de votre courage et de votre force pendant ce moment difficile.

25 Cette enquête est une occasion importante pour signaler le travail
26 qui doit être fait par les gouvernements, les premiers intervenants et les parties
27 prenantes au Canada pour se préparer et réagir à ce genre de tragédie. Cet après-midi,
28 il y a déjà eu plusieurs membres du Groupe de travail, Helen, Tom and Danielle et je

1 vais coprésenter deux autres membres du Groupe national de travail cet après-midi :
2 c'est Madame Maria MacDonald et Sunsheel Gupta.

3 Je vais également vous indiquer que nous allons fournir à la
4 Commission des observations écrites complètes en ce qui a trait à notre travail et je
5 voudrais brièvement parler de qui nous sommes, le travail que nous faisons. Je vais
6 vous parler de ça brièvement et des besoins des victimes et également, une
7 recommandation clé pour le comité; ils ont plusieurs recommandations, mais je vais
8 surtout parler d'une certaine recommandation cet après-midi.

9 Qui sommes-nous? Le groupe de travail de l'Association
10 canadienne des chefs a été établi en janvier 2018 en reconnaissance des besoins de
11 valeur d'élaborer une intervention axée sur les victimes des actes terroristes et des
12 pertes massives. Cela représente... il y a des membres des services policiers à travers
13 le Canada, on veut élaborer des programmes coordonnés pour une intervention auprès
14 des victimes après des événements. Nous sommes beaucoup focalisés sur
15 l'identification et le raffinement de modèles en tenant compte des traumatismes, qui
16 cherchent à s'engager auprès des victimes, les familles des victimes, les premiers
17 intervenants et les collectivités les plus touchées, tout en maintenant les droits et la
18 dignité de toute personne.

19 Notre groupe de travail national comprend des représentants des
20 services policiers à travers le Canada, mais ce n'est pas uniquement des officiers
21 supérieurs, comme vous pouvez voir avec les gens qui se sont présentés aujourd'hui.
22 C'est formé de toute une équipe de leaders qui travaillent au Canada. Nous avons
23 rassemblé... nous nous sommes rassemblés pour être focalisés sur certains domaines
24 au niveau de la recherche, de la planification, de la technologie et de la collaboration -
25 certains des messages clés que vous avez entendus aujourd'hui.

26 Mais il me semble que ce qui est important, c'est de commencer en
27 discutant du continuum de la justice criminelle – le travail commence avec la
28 prévention. Je sais qu'il y a eu plusieurs présentations sur que faire pour prévenir ce

1 genre de tragédie à l'avenir. Justement, lorsqu'il y a un incident ou une tragédie, le
2 moment immédiat... il y a le moment immédiat et il y a la période à court terme, à
3 moyen terme et à long terme et s'il y a... et si on peut arrêter quelqu'un, il y a un
4 processus juridique ou sinon, il y a une enquête. Pour plusieurs des familles qui ont été
5 touchées, ça va bien au-delà du système de droit criminel; ils auront des besoins
6 pendant toute une vie en ce qui a trait à ce qui leur est arrivé en vertu de la tragédie.

7 Souvent, on est une structure axée sur l'intervention immédiate,
8 mais c'est tout un continuum; on doit considérer la prévention, au moment...le moment
9 de l'incident et à court et à long terme. Je sais que Susheel va parler davantage au
10 sujet des besoins des victimes, mais je veux parler brièvement que même si chaque
11 victime est unique, il y a quand même des thématiques partagées qui doivent être
12 considérées en matière de leurs besoins, que l'on doit considérer dans les périodes de
13 planification.

14 L'un des points de vue de notre groupe de travail en général – je
15 sais qu'un de nos... dans le réseau international, c'est une victime, c'est Levent Altan
16 directrice générale de soutien aux victimes Europe et le Centre pour la résilience. On a
17 également ce point de vue au niveau des cercles d'impacts; évidemment, c'est la
18 famille, c'est les gens qui étaient présents lors de l'agression, les survivants, tristement
19 les membres de famille qui ont perdu leurs proches et les premiers intervenants, les
20 témoins et également la collectivité elle-même et la population dans son ensemble.
21 Cela a un impact non seulement sur les témoins et les familles et les proches, les
22 premiers intervenants, mais la grande collectivité connaît toutes ces difficultés d'aborder
23 la situation dans les suites.

24 Nous travaillons avec des collègues non seulement au Canada,
25 mais à l'international, nous travaillons de près avec nos membres du F.B.I et eux ont
26 reconnu qu'il y a plusieurs personnes dans ces tragédies-là qui n'ont pas subi des
27 blessures physiques, mais qui ont connu des difficultés, des impacts psychosociaux
28 (sic). Ils ont fait un programme qui s'appelle I Was There, J'y Étai – c'était pour

1 reconnaître qu'il y a plusieurs personnes qui ne se sont pas présentées pour accéder
2 aux services nécessaires parce qu'ils ne pensaient pas que c'était à leur intention. Ils
3 pensaient bien sûr que c'était pour les gens qui ont perdu des proches dans le soutien,
4 mais ils ne voulaient pas leur enlever le soutien. Ils ont mis simplement « I Was
5 There », « J'y Étais » - oui, vous avez été touché et vous avez accès à de l'aide.

6 Notre démarche est axée sur les victimes – Maria va vous en parler
7 davantage – mais je peux vous parler des quatre piliers de ce que nous faisons en tant
8 que groupe de travail national. Donc, gros bon sens, on se rassemble, on partage et on
9 met en pratique, on apprend les uns des autres; on a vu certains exemples cet après-
10 midi. On regarde nos partenaires internationaux, les ONG, les différentes parties
11 prenantes, une victime... À 27 membres, notre réseau est plus petit et c'est par exprès,
12 mais nous avons quand même accès à des réseaux plus élargis. Le groupe de travail
13 national a été informé... motivé par le travail d'une victime et le groupe sur le contre-
14 terrorisme et qui s'engage à s'assurer que toutes les démarches soient axées sur les
15 victimes. (inintelligible) font partie du Centre des victimes de terrorisme de l'Union
16 européenne; on fait intervenir des défenseurs des droits des victimes. Et ce qui est le
17 plus important – je voudrais répéter cela au cours de la présentation, c'est l'importance
18 d'écouter les survivants et les personnes qui ont été touchées pour motiver notre travail.

19 L'autre chose que le groupe de travail a pu établir, on parle souvent
20 de partenariat, mais c'est également une question de relations. Voilà, c'est ce dont nous
21 disposons; nous partageons constamment des renseignements, nous cherchons des
22 occasions qui sont disponibles; alors, la recherche et le développement, c'est un volet
23 clé, identifier les meilleures pratiques et les leçons à tirer. Encore une fois, on parle
24 juste de ce qui se passe dans notre propre collectivité au niveau national, mais
25 également à l'international.

26 Nous avons un recueil de ressources qui offre de l'information
27 publique ainsi que de l'information qui est gardée en réserve. Ensuite, il y a de la
28 formation pour les spécialistes d'aide aux victimes. Quand on a examiné les différents

1 modèles qui existent sur la scène internationale, on a trouvé entre autres l'équipe Active
2 Response Team du F.B.I. qui peut être déployée lors des incidents. Et la formation est
3 essentielle si on va... lorsque cela permettra d'assurer que les gens concernés ont des
4 connaissances et des compétences nécessaires pour le faire.

5 Donc, il faut aussi mettre ces cadres et à l'épreuve; nous avons pu,
6 l'année dernière, participer à un scénario de formation sur table où on devait tester la
7 réponse et la stratégie pour victimes, mais on a établi un partenariat avec l'équipe du
8 Royaume-Uni. Le Service de police de l'Ontario et la Police provinciale de l'Ontario ont
9 été à la table.

10 L'autre chose que je veux dire, c'est quand on regarde les
11 collectivités qui se préparent pour répondre à ce genre de tragédie, il faut reconnaître
12 que chaque collectivité a des structures différentes. Dans notre formation, nous avons
13 commencé par une attaque en milieu rural qui s'est déplacée vers un grand centre
14 urbain. Vous voyez, plusieurs de ces modèles impliquent beaucoup les technologies,
15 beaucoup de pertes, mais dans une petite collectivité, il faut quand même avoir ces
16 morceaux en place. Mais la manière de fournir le service sera différente.

17 Ensuite, il y a les politiques, les protocoles et les appuis. Donc, on
18 veut que les besoins soient comblés à chaque étape. Ensuite, c'est le recours à la
19 technologie ou l'utilisation de la technologie; c'est un thème très complexe, mais voici
20 quelques exemples. Vous avez entendu parler du Bureau des pertes à Peel, mais au
21 Royaume-Uni, ils ont un portail sur les incidents majeurs. Le F.B.I a établi un partenariat
22 avec Penn State University pour élaborer un plan, un programme de formation en ligne
23 sur les avis de décès.

24 Je vous donne des exemples : donc, après l'attaque de Las Vegas,
25 le F.B.I a mis une page sur l'internet pour les gens qui étaient à la recherche de
26 victimes parce qu'il y avait 20 000 personnes qui quittaient ce concert.

27 Notre groupe est toujours en train de lorgner ce qui existe déjà et
28 de voir ce qui peut être adapté à nos besoins, mais le groupe de travail national, si je

1 peux être influencée non seulement par nos collègues, mais on essaie toujours de
2 tabler sur les savoirs qui existent déjà. On a déjà fait une séance avec l'Institut
3 canadien de la sécurité public de l'Université de Carleton et aussi, on a établi un
4 partenariat avec une agence de l'Israël et on a essayé de tirer des leçons des
5 différentes expériences d'appui des premiers intervenants.

6 Nous avons un séminaire auquel nous allons participer sur la
7 gestion des effets personnels. Bien qu'il soit important de reconnaître le bon travail qui
8 était fait, qui a été fait par les gouvernements et par les premiers intervenants, les
9 parties prenantes communautaires, nous allons aussi voir ressortir un thème commun
10 et nous devons donc tabler sur les stratégies actuelles de réponse d'intervention, de
11 sorte que l'on puisse pré-planifier ces stratégies.

12 Je ne vous pas vous redresser toute la liste de ces protocoles;
13 quand les gens nous disent « Eh bien, vous avez des interventions de toutes sortes –
14 oui, vous avez des gens en services aux victimes, mais qu'est-ce qui est différent lors
15 d'un évènement impliquant beaucoup de pertes? » C'est les capacités et les protocoles
16 supplémentaires qu'il faudra mettre en place auparavant – donc, le développement des
17 listes...l'élaboration des listes de victimes et ses contacts, gestion des dons et il y a
18 beaucoup d'autres.

19 Je vais prendre un autre exemple : si vous voulez que votre
20 intervention mette les victimes et les survivants au centre de l'intervention, vous devez
21 avoir soit un gestionnaire des services aux victimes ou un gestionnaire de la liaison
22 auprès des familles qui travaille avec le chef de l'incident ainsi que le gestionnaire du
23 cas majeur. C'est le gestionnaire de cas qui va donc être responsable pendant... il est
24 important de l'intégrer à la gestion de l'incident critique.

25 Finalement, une recommandation. La formation a été... il a été
26 question de formation... en novembre, bon, après COVID, nous allons avoir un atelier
27 de formation pilote où on va faire venir des CIC et des gestionnaires de cas dossier.
28 Nous avons une résolution qui a été mise de l'avant par notre association pour établir

1 un bureau qui fonctionne comme centre d'expertise et un organisme de coordination
2 des interventions provinciales, territoriales et fédérales des incidents impliquant
3 beaucoup de pertes. Ce centre va donc fonctionner à l'intersection des trois niveaux de
4 gouvernement... l'établissement, donc, de ce bureau et nous emboîtons le pas aux
5 autres pays comme les États-Unis, qui ont déjà un centre de ressources pour les
6 victimes, un centre d'expertise pour les victimes de terrorisme en Europe et la Belgique
7 est en train aussi d'activer son centre d'expertise pour les victimes de terrorisme.

8 C'est donc quelque chose que les autres pays ont reconnu. Avoir
9 un centre qui... bon, un centre qui peut représenter un carrefour ou des connaissances,
10 qui réunit l'expertise, les ressources, les différents protocoles, qui peut aussi rassembler
11 le monde, qui peut réunir toutes les pratiques exemplaires en un pôle et aussi, offrir des
12 formations, des webinaires, des trousseaux d'outils et aussi, d'utiliser d'autres ressources
13 qui existent déjà au niveau provincial ou national. Plus important, cela permet aux
14 collectivités de pré-planifier, parce que lors d'une crise, vous voulez que tout soit... que
15 tout cela soit déjà en place. Le plus important, c'est de s'assurer que la voix de la
16 victime est au centre de toutes nos activités.

17 Je vais maintenant, pour ce qui est de la recommandation, la clé du
18 développement et de l'opérationnalisation d'une intervention coordonnée pour les
19 victimes est la pré-planification avec les différents partenaires et aussi le renforcement
20 continu pour s'assurer que les victimes soient identifiées, que leurs droits soient
21 protégés et les protocoles nécessaires soient en place, ainsi que... et que les victimes
22 reçoivent l'information et l'appui dont ils ont besoin. Un centre d'expertise qui s'engage
23 pour améliorer la préparation des communautés et d'aider les familles à se remettre de
24 la violence de masse, cela aiderait à compléter les mécanismes d'intervention pour
25 les victimes qui existent déjà.

26 Je vous remercie de cette invitation de prendre la parole et je
27 donne la parole maintenant à ma collègue.

28 **Mme MARIA MacDONALD** : Les victimes, les survivants, les

1 proches, toutes les gens qui sont affectés – je sais qu’il n’y a pas de mots qui peuvent
2 décrire votre souffrance. Je reconnais votre ressenti et les gens qui sont là.

3 Je suis ici devant les commissaires pour vous parler au nom du
4 groupe de travail de l’Association afin de vous offrir des considérations pour... donc,
5 des meilleures pratiques et la fourniture d’appuis aux victimes, aux survivants et
6 membres de la famille.

7 Tout le monde sait que la police fait face à des difficultés depuis
8 des années. Les pires moments peuvent représenter... peuvent nous aiguillonner vers
9 le changement. On peut changer les circonstances, souvent, mais en changeant son
10 attitude, mais les attitudes institutionnalisées sont souvent stoïques, ce qui fait en sorte
11 que vos recommandations sont un instigateur du changement, qui reconnaît une
12 approche axée sur les droits de la personne et sur les droits des victimes, basés sur
13 l’humanité, le respect, la dignité de tous.

14 Une transition vers une approche axée sur les besoins des victimes
15 oblige, nous oblige à changer, à passer de la mentalité de la guerre, du guerrier à celle
16 du gardien. Nous voulons que cette Commission aborde l’approche qui tient compte
17 des traumatismes et essentiellement, l’approche axée sur les victimes n’est qu’un
18 aspect du périple vers un système de police axé sur les droits de la personne qui
19 répond aux besoins de notre communauté.

20 Comment sortir de ce cycle d’erreurs et de s’assurer que la société
21 a une approche robuste, flexible et fondée sur les victimes, qui n’est pas utilisée
22 seulement le jour de l’évènement impliquant les pertes massives, mais à tous les jours?
23 Parce qu’on ne peut pas construire une maison sur... sans des fondements solides. On
24 doit se demander : est-ce que nos plans pour appuyer les victimes et les survivants
25 seront... vont résister aux pires scénarios? À ce moment-là, on pourra se dire que oui,
26 on a une approche axée... sur les besoins des victimes.

27 Cela m’amène à ceci – que ce cadre doit être robuste et doit être
28 aussi dimensionnable lors d’un évènement impliquant des pertes massives. Qu’est-ce

1 que c'est qu'un cadre qui permet de créer ou un cadre, le cadre d'une approche axée
2 sur les victimes?

3 Je vais vous lire quelques lignes :

4 « Eu égard à nos obligations juridiques pour aider les
5 victimes, il faut concentrer notre compréhension de
6 l'enquête pour inclure une approche axée sur les
7 victimes. L'accent de ce cadre doit... permet de
8 donner le pouvoir aux victimes et aux survivants de
9 chercher ce dont ils ont besoin et qui soutient le bien-
10 être de notre communauté.

11 Il y a trois aspects importants : la communication
12 efficace, cette attente de... ces attentes que nous
13 avons envers autrui, il faut aussi comprendre les
14 besoins de nos... des victimes (inintelligible) des
15 survivants et nos communautés, car si on n'offre pas
16 de communications efficaces des victimes et des
17 survivants, nous avons échoué. Si on ne leur dit pas
18 quelles sont nos attentes envers eux et on ne leur
19 demande pas quelles sont leurs attentes envers nous,
20 la confiance s'érode.

21 Le changement doit être écrit, le cadre, la stratégie
22 doivent être écrits, appuyés par les leaders à tous les
23 niveaux. La direction, il faut que... et ça, c'est un
24 principe fondamental, une valeur au centre de
25 (inintelligible) d'une organisation. Ce n'est qu'avec
26 cela que nous... que les lampes s'installaient et peut-
27 être que l'on peut s'éloigner de cette mentalité de
28 guerrier. Il faut avoir cette compréhension des

1 attentes et des besoins qui soient vraiment intégrés
2 au cadre de la (inaudible) axé sur les victimes. Il faut
3 l'utiliser à tous les jours et ils doivent faire partie des
4 relations avec le public de sorte que lorsque lors de
5 l'incident de pertes massives, ce n'est pas impossible
6 de le mettre en œuvre. Les agents doivent savoir
7 quelles infrastructures existent pour les appuyer,
8 quelles relations ils ont à l'externe et à l'interne, et
9 aussi les (inintelligible) doivent avoir les
10 connaissances, la formation et les compétences, les
11 ressources pour y arriver, et quand nous avons fait le
12 travail, il faut être objectif, il faut pas être subjectif. Il
13 faut rendre des comptes non seulement à nous-
14 mêmes, mais aux gens et aux communautés qui
15 peuvent... qui vont nous demander qu'est-ce qu'on
16 peut faire mieux parce qu'on peut toujours
17 s'améliorer. Par contre, cette imputabilité est fondée
18 sur l'humilité qui est difficile à communiquer et
19 souvent pas récompensée, il faut donc réévaluer ce
20 que l'on peut faire mieux. »

21 Commissaires, de façon simpliste, une approche axée sur les
22 victimes comprend quatre aspects. Numéro 1 : aider les victimes et comprendre leurs
23 besoins; partenariats communautaires, modèles d'intervention intégrés; trois, des
24 ressources, l'expertise, des connaissances, des compétences; et quatrièmement,
25 l'évaluation, la responsabilité et la prise de décision axée sur les données probantes.
26 Sue O'Sullivan et Susheel Gupta vont nous parler de ces différents aspects.

27 Maintenant, je veux vous parler du comment dans la pratique nous
28 pouvons intégrer une approche axée sur les victimes et effectuer un changement de

1 culture dans les services policiers afin d'appuyer les victimes et les survivants à tous les
2 jours. Cela m'amène à la considération d'une autre recommandation secondaire. On
3 devrait songer à l'intégration des ressources dédiées et former dans leur intervention
4 pour... face aux victimes. Sue O'Sullivan a parlé du modèle du FPI du Royaume-Uni et
5 Danielle nous a parlé aussi du programme qui est utilisé à Peel. Ces ressources
6 dédiées répondent aux besoins de... et aux obligations de la communauté, et Tom
7 Warfield a parlé aussi du modèle de gestion des cas des dossiers majeurs. Ce modèle
8 doit permettre aux agents d'appuyer les victimes et les survivants.

9 Bien que ce sont des modèles, il y a plusieurs modèles qui existent,
10 mais il faut créer une solution, une solution qui permette de... et il faut aussi insister sur
11 la souplesse et qu'une seule solution ne convient pas à toutes les collectivités. Ce
12 modèle choisi par le OPP est d'engager des spécialistes civils qui ont les compétences
13 nécessaires pour travailler avec les enquêteurs et d'appuyer les survivants. Ce qui a
14 commencé comme projet pilote en 2021 a déjà eu d'excellents résultats et ils sont en
15 train d'élargir le programme qui réduit la charge de travail des agents, appuie aussi
16 l'utilisation des agents de liaison, et ils le font pendant toute la durée du dossier de sorte
17 que ce ne soit pas une porte tournante.

18 Mais peut-être plus important, il s'agit d'un changement de culture
19 dans une organisation. Une approche qui tient compte des traumatismes est
20 nécessaire. Il faut que les gens aient les compétences pour le faire. On peut...

21 Et finalement et essentiellement, il faut qu'il y ait une augmentation
22 des références au centre de services aux victimes. Tout le monde doit travailler avec
23 cette équipe-là. Cette référence a lieu par suite d'une évaluation des besoins des
24 victimes. Il faut évaluer leurs besoins et il faut... et finalement, lors du premier contact, il
25 faut que ces agents nous disent si des accommodements ou des appuis additionnels
26 sont nécessaires.

27 Ce que l'OPP a fait, c'est qu'ils ont demandé aux partenaires de
28 développer cinq questions de base que les agents vont poser lors du premier contact.

1 Donc, lorsqu'il y a un programme d'aide aux victimes :

2 - Avez-vous besoin d'aide pour comprendre ou pour être compris?

3 - Est-ce qu'il y a quelque chose qu'on peut faire pour vous aider ou
4 vous rendre plus en sécurité?

5 - Comment est-ce que vous voulez que l'on communique avec
6 vous?

7 - Avez-vous des besoins culturels ou religieux à nous
8 communiquer?

9 - Et avez-vous un autre point de contact que vous pouvez nous
10 mentionner?

11 Cela permet aux victimes d'avoir une voix et cela leur donne du
12 pouvoir.

13 <Non interprété> les besoins religieux. Ça illustre les besoins pour
14 ce qui est de la communication parce que la police ne peut pas offrir tout le soutien
15 nécessaire que l'on a besoin et pour offrir le soutien dont ils ont besoin en termes
16 religieux ou autres autrement. Et donc, c'est ça qui fait partie justement des
17 recommandations, mais encore une fois, de façon holistique avec, bien sûr, le soutien
18 des communautés dans des cas d'incidents critiques.

19 Nous avons déjà entendu madame O'Sullivan, Sue O'Sullivan a
20 parlé au sujet des recommandations avec le groupe de travail, mais cette résolution
21 nécessite l'activation de tout le monde pour justement répondre à tous les aspects en
22 même temps, ce qui est essentiel. Et pendant que l'on met en place la structure,
23 l'information est un élément clé, surtout si on partage... il est question de partager les
24 informations, mais aussi pour soutenir la réunification des familles.

25 Et donc, ce qui me mène à un sujet pertinent pour votre
26 considération qui est d'engager des commissaires provinciaux, fédéraux, pour soutenir
27 le partage de l'information et des informations pour le bien des survivants. Je ne suis
28 pas en train de dire que je suis experte en la matière; cependant, j'ai appris, j'ai entendu

1 des victimes sur le plan national, là l'international par rapport à lorsqu'il n'y a pas de
2 partage d'informations, et donc, je demande à ce que ce sujet soit pris en considération
3 pour justement vos recommandations.

4 Et là, je conclus comme je l'ai commencé. Le changement pour
5 justement l'avenir pour avoir un centre d'aide aux victimes, on peut justement éviter la
6 victimisation, que ce soit de façon directe ou indirecte. Les façons de changement...
7 parce que l'histoire ne va pas s'arrêter, elle est cyclique.

8 Donc, c'est un plaisir pour moi de partager cela et justement de
9 faire entendre les voix les plus importantes et je reste à votre entière disposition si vous
10 avez toute question.

11 **M. SUSHEEL GUPTA:** Je voudrais commencer par reconnaître la
12 douleur et les souffrances ressenties par ma mère et je suis vraiment désolé pour
13 toutes les vies humaines qui ont été fauchées.

14 Comme mentionné, comme je l'ai dit plus tôt, je porte plusieurs
15 casquettes aujourd'hui, je voudrais parler par exemple de l'intervention de Sue, de
16 Maria, de toutes les mamans que nous avons entendues auparavant, pour parler de
17 l'expérience de mon travail personnellement, et par rapport aux besoins des victimes
18 sur le court terme, le moyen terme et le long terme.

19 Pour ce qui est de la tragédie où il y a eu plus d'une vingtaine... je
20 vous parle de la plus grande catastrophe dont... qui a résulté en plusieurs victimes au
21 Canada. Ça nous a pris plusieurs années pour justement le procès qui a duré très
22 longtemps, ensuite plusieurs années plus tard, ç'a duré six ans. Et donc...

23 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

24 **M. SUSHEEL GUPTA:** ...et c'est toujours en cours, l'enquête est
25 toujours en cours. Vous pouvez imaginer... il y aura toujours les besoins des
26 Canadiens. Bien sûr, on voudrait les satisfaire à l'avenir.

27 Et pour ce qui est de l'impact direct sur les familles des victimes, on
28 parle du jour même, du jour d'après, suivant la tragédie, il y a la perte des membres

1 proches, des proches. Le réseau avec lequel j'ai travaillé du 11 septembre, de la bande
2 de Boston, vous savez, il y a ce sentiment d'incapacité, de dégradation, de manque
3 de... et justement, le besoin de l'aide, du soutien. Ce sont les mots les plus forts que
4 j'essaie d'utiliser. Il y a cette peur, le sentiment du vide, la pression, les émotions, et,
5 bien sûr, aussi l'exposition à la publicité, des médias, ce sont des choses qui arrivent
6 tout de suite après. Bien sûr, on va voir les familles des victimes.

7 Pour ce qui est des moyens sur le court terme, vous savez, on a
8 entendu parler de cela, de cette routine, de la police de Toronto pour ce qui est du
9 témoignage de l'attaque de Murray (phon.), c'est un moyen qui a toute son importance
10 sur le court terme, pour ce qui est du sauvetage, sur le plan médical, et aussi je parle
11 des émotions avec les familles... en France, la sensibilité, la protection, et aussi, le plus
12 important...

13 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

14 **M. SUSHEEL GUPTA:** ...pour ce qui est des besoins immédiats,
15 les traumatismes, les troubles de... et aussi le soutien culturel...

16 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

17 **M. SUSHEEL GUPTA:** ...<non interprété> dépenses de funérailles.

18 Une personne aura... devra faire une campagne de sociofinancement pour les
19 funérailles, de l'aide juridique. Je suis avocat de profession, on n'arrive... vous ne
20 savez... vous ne pourriez pas imaginer le nombre de procédures juridiques, les
21 documents juridiques qui interviennent lorsqu'un être qui nous est proche vit une
22 tragédie qui est semblable à celle de votre enquête : déclarations d'impôt, accéder à
23 des comptes en banque, des documents des employeurs, des réclamations
24 d'assurance. Le soutien juridique est également très important selon mon expérience
25 pour les victimes, à court terme, mais à plus long terme aussi.

26 Au niveau des impacts sur les victimes et les familles des victimes
27 à moyen et à long terme, il n'y a pas un échancier comme tel. On ne peut pas vous
28 définir ça. Ce que j'ai vécu, ce que j'ai vu dans d'autres tragédies, c'est qu'il y a une...

1 les familles, c'est une question de dysfonction familiale. Je suis statisticien... je ne suis
2 pas un statisticien, mais le taux de divorce est élevé parmi les familles qui vivent des
3 tragédies semblables : pertes financières, l'insécurité, les difficultés en matière de
4 santé, santé mentale, les séquelles affectives. Dans plusieurs instances, des familles,
5 notamment lors de cette enquête, elles doivent lutter pour la justice devant les
6 tribunaux, que ce soit du côté civil, criminel, ou en cherchant à avoir une enquête. Tout
7 d'un coup, les victimes qui font un deuil doivent devenir des défenseurs de leurs droits
8 pour chercher... acheminer (phon.) de la justice. Pour les familles des victimes qui
9 peuvent, ils vont se mettre à défendre des droits et lutter pour des meilleures lois pour
10 mieux soutenir les victimes, pour mieux prévenir ces tragédies, mieux équiper nos
11 institutions de gouvernance afin de soutenir les Canadiens qui souffrent.

12 Et, selon mon expérience, en fonction des besoins des familles à
13 long terme, il y aura des besoins à long terme en matière de soins médicaux et des
14 enjeux liés à la sécurité publique, le soutien socioculturel, de l'aide avec le réseautage
15 avec les autres familles des victimes, l'aide juridique – ça peut durer des années –,
16 l'aide financière de compensation et de l'aide en matière de justice criminelle. Ces
17 procédures sont très formelles, j'ai connu plusieurs enquêtes, il y a plusieurs avocats
18 d'impliqués. Imaginez un membre de famille qui n'aurait pas une formation juridique en
19 ce qui a trait à ceci. Également, les communications avec les agences
20 gouvernementales à long terme pour des renseignements, pour le soutien, le ministère
21 de la Justice, les services sociaux, et d'autres parties du gouvernement.

22 Pour ce qui est des enquêtes sur le long terme, sur les réflexions
23 avec les commissaires, vous savez, il y a un autre impact de celui de Portapique, ce
24 sont les thérapies psychologiques, la réconciliation. Il est question de reprendre une vie
25 quotidienne ou routinière, c'est à grande échelle, gérer toutes sortes d'émotions,
26 reconstruire, rétablir des relations pour des réponses. Je n'arrive pas à les déterminer,
27 à les identifier par moi-même. Il y a quelque chose qui me passe par l'esprit, c'est une
28 expérience qui reformule la vie. Et donc, pour ce qui est d'accompagner les victimes

1 dans de nouvelles... après de nouvelles tragédies, le comportement sur les lieux du
2 travail, nous avons tous... il y a toujours eu des changements dans la vie, mais pour ce
3 qui est de la divulgation, aussi. Donc ce sont les besoins des victimes sur le long terme.
4 Je dirais que pour ça, c'est l'autre casquette que je porte avec la GRC, bon plus
5 précisément avec Sécurité nationale, où je dirais qu'on n'a pas toujours parlé du
6 soutien. Je parle de la tragédie d'Air India. Il y a eu une enquête qui a été faite, pour,
7 justement, faire des constats, à laquelle d'autres institutions ont été, ont participé, que
8 je voudrais participer... partager avec la Commission.

9 Ce sont les institutions pour lesquelles je travaille présentement,
10 mais nous continuons à apprendre des... de cette tragédie même. Et nous avons fait
11 beaucoup de travail à ce sujet, sur la base de mon expérience et nous continuons à
12 élaborer le travail avec d'autres partenaires, y compris à l'étranger, à l'international. Les
13 organismes, les OMG avec lesquelles nous travaillons aussi, la GRC, la section de
14 Sécurité de la GRC. Pour ce qui est de l'enquête, j'étais responsable de la mise en
15 œuvre du soutien de nos victimes, des familles de nos victimes. Et aussi avec les
16 juridictions policières.

17 La GRC a chargé des membres dédiés juste pour ça, justement.
18 Pour satisfaire et répondre aux besoins des victimes ou des familles des victimes.
19 Pendant les deux années, il y a eu un travail à travers tout le pays, rencontres avec les
20 systèmes, les familles des victimes et aussi pour faciliter l'accès, comme je l'ai
21 mentionné, on ne fournit pas ces services, mais on essaye de se débrouiller avec, de
22 naviguer. J'ai vu le... le... l'amplitude ou l'ampleur des émotions chez les familles des
23 victimes.

24 Aussi, au sein de mes collègues qui ont, justement, se sont
25 intensifié, se sont amélioré pour justement offrir des services ou leurs services. Et
26 lorsque ma mère a été tuée, je peux dire absolument, du moins le travail que je fais. Je
27 pense que j'ai été chanceux pour le faire. Et à chaque étape, toutes les heures que j'ai
28 pu dépenser, je n'ai jamais hésité d'améliorer le travail. Mais plutôt le contraire. Et

1 continuer à faire ce que ça prend pour justement soutenir ces familles.

2 Que ce soit une ville à travers le pays qui a besoin de cela, qui -
3 inaudible à l'interprète – et aussi des approbations pour ce travail Je peux dire
4 beaucoup de choses sur cette expérience. Voilà comment ça s'est passé. Et je dirais
5 que je ne serais pas... sinon, je ne serais pas en train de travailler avec la GRC,
6 maintenant. En particulier pour l'amélioration, la dédication des membres avec lesquels
7 j'ai travaillé. Un travail pour améliorer, justement, le travail de la GRC constitue l'un des
8 exemples et pour le travail que j'ai dû faire moi-même.

9 Et plus important, pour soutenir. Voilà une autre raison pour
10 laquelle nous fournissons le soutien nécessaire par les Centres d'aide pour appliquer
11 les meilleures pratiques et cela à travers tout le pays. On peut recueillir toutes les
12 politiques et les procédures des partenariats. Et c'est dire l'importance de les traduire
13 en action.

14 Je vais finir, je voudrais réitérer, pour ma déclaration, pour le
15 témoignage qui a été fait par des citoyens privés, quelqu'un qui avait... ben... ça fait -
16 inaudible à l'interprète – désolée.

17 Je vais vous parler de ce témoignage de cette personne. Donc, je
18 cite : Il arrivait dans la gloire, on trouvait des gens assis là pour attendre qu'on les
19 sauve. Et toutes les personnes sur mon vaisseau espèrent... voulaient trouver des
20 survivants. En route vers le marqueur de fumée largué par l'hélicoptère, nous avons
21 (inintelligible) entre 20 et 30 personnes qui étaient dans l'eau. Vous verrez qu'il appelait
22 des personnes, pas des cadavres. Ils flottaient juste à la surface. Mais c'était pas visible
23 jusqu'à ce qu'on soit directement par-dessus ces gens-là. La surface était couverte de
24 pétrole, du carburant d'avion qui a causé, qui a fait qu'il y avait plusieurs fausses
25 observations.

26 On s'est compris que l'énormité de la chose, l'aventure était
27 terminée et c'est devenu une tout autre expérience.

28 Parmi les premiers à venir à bord, c'était deux jeunes garçons,

1 c'était les seuls que nous avons vus ce jour-là, qui étaient encore complètement
2 habillés. Ils semblaient pas du tout blessés. C'était deux heures après que la... l'avion
3 avait été... était frappé l'eau. Et c'était dur à comprendre qu'ils ne dormaient pas.
4 Simplement, si on continue à s'en sortir pas aussi mal que ça paraissait. Au contraire,
5 c'était aussi pire que ça paraissait.

6 Il y a quelque chose qui avait descendu de l'hélicoptère plus tard,
7 et portait quelque chose. D'habitude, c'était un morceau de... de... de... Cette fois-là,
8 c'était un bébé. Il pleurait et (inintelligible) et le bruit de l'hélicoptère, et là il est parti. Et
9 avec le (inintelligible) vers le haut de nouveau. Regarder dans la serviette et une
10 perfection.

11 Je reconnais le dessin, je le sens hier, à ce moment-là, à tous les
12 jours, j'y pense. Ma foi dans la bonté de Dieu et le bon sens et la normalité est mort
13 cette journée-là. J'ai mis ma joue sur la tête du bébé, c'était froid, tellement froid. Je ne
14 savais pas quoi faire ensuite. J'ai mis le bébé dans un sac de plastique, en plastique. Et
15 c'était à 6 pieds et c'était, ça s'est installé dans le fond du sac.

16 Autant insignifiant, je me sens coupable, parmi vous, là, parmi
17 vous, vous tous, je ne peux pas vous décrire à quel point ça me sentait mal de mettre
18 un enfant dans un sac en plastique. Ces mots sortent mal de ma bouche, et je me sens
19 tellement mal. Je me sentais tellement mal à ce moment-là, je me sens tellement mal à
20 ce moment-ci.

21 Comme vous pouvez imaginer, cet individu-là, cet... ce marin, ce
22 citoyen privé sur un vaisseau qui ramassait du... du... du bois d'œuvre au Canada en
23 voie vers l'Europe se trouve dans cette situation-là. Comme vous pouvez bien
24 comprendre, là, ce témoignage-là, il y a... c'était 20 ans après la tragédie.

25 Il a souffert de trouble de stress posttraumatique pendant de
26 nombreuses années. C'est quelqu'un que nous, en tant que famille directe, des familles
27 des victimes, nous l'avons classifié comme une victime de cet crime... de ce crime
28 aussi. Son témoignage me parle des répercussions comme témoin (inintelligible)

1 d'autres qui ont comparu devant la Commission des pertes massives, plus tôt cette
2 année. Et c'est une personne qui a besoin de soutien et je soupçonne qu'il y a d'autres
3 familles aussi en Nouvelle-Écosse qui ont également besoin de soutien, qui sont des
4 victimes. Sa souffrance parle des besoins uniques et la longévité de ces besoins-là, des
5 besoins pour des soutiens.

6 Et je demanderais aux Commissaires de considérer cela lorsqu'ils
7 vont faire leurs recommandations.

8 Et finalement, je dirais que ces mots, ces paroles, ces expériences
9 de douleurs font référence aux besoins d'un Centre national d'excellence pour soutenir
10 des victimes de terrorisme et de pertes massives.

11 Avec cela, je vous remercie de m'avoir entendu et d'avoir écouté
12 nos recommandations. Merci d'avoir posé des questions pour les victimes en Nouvelle-
13 Écosse, mais également ailleurs.

14 Je cède maintenant la parole à James Foord, qui représente le
15 Centre de ressources.

16 **M. JAMES FOORD** : Je suis prêt à procéder, je suis pas sûr que
17 c'est un moment pour une pause, ou...

18 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Oui, on pourra prendre une pause
19 de 10 minutes.

20 **M. JAMES FOORD** : Merci!

21 --- L'audience est en pause, à 15 h 45.

22 --- L'audience est reprise à 16 h 01.

23 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci! Monsieur VanWart?

24 **Me JAMIE VanWART** : Enfin, je pense que l'on va poursuivre avec
25 les procédures.

26 **M. JAMES FOORD** : Merci, James Foord, au nom du Centre de
27 ressources du Canada pour les victimes du crime, et nos pensées avec... sont avec les
28 gens de la Nouvelle-Écosse, les familles et tous les gens qui ont été affectés par la

1 tragédie. Ce que vous avez entendu aujourd'hui, c'est que c'est souvent la... la... la...
2 la largeur du traumatisme qui affecte tout le monde. Je veux parler au nom du Centre
3 de ressources, et je vais émettre devant vous des idées concrètes que l'on trouve
4 importantes. Et qui doivent être prise en compte dans les recommandations afin
5 d'améliorer le traitement des victimes et l'intervention lors des incidents impliquant des
6 pertes massives.

7 Nous allons aussi faire des représentations par écrit, mais j'ai trois
8 volets de... ou de catégorie de considérations. La première, les droits, l'appui des droits
9 des victimes. La reconnaissance des droits des victimes comme des droits de la
10 personne. Le financement des... du... des groupes qui travaillent pour appuyer les
11 victimes et en collaboration avec d'autres organisations.

12 Troisièmement, le travail de proximité à long terme. Coordonner,
13 qui ne commence pas tout de suite après la... un incident de pertes massives, mais qui
14 est prêt à être mis en œuvre lors d'un tel incident. Et, plus important, qui sera utilisé à
15 tous les jours lorsque l'on doit aider des victimes qui ont, qui sont dans la détresse.

16 Les premiers intervenants et la police nous ont parlé de leurs
17 efforts pour faire mieux. Et c'est une des perspectives importantes, celle des premiers
18 intervenants. Nous appuyons, nous croyons effectivement qu'il est important d'avoir une
19 approche fédérale, centralisée. Mais on insiste sur l'importance d'une réponse locale.
20 Ce n'est pas un guichet unique.

21 Je vais commencer par ces trois catégories.

22 D'abord, il faut reconnaître et appuyer les droits des victimes. Et
23 reconnaître que ces droits sont des droits de la personne. Il y a trois façons de le faire,
24 ou d'y réfléchir. La première façon, c'est l'assistance financière, ensuite l'Information
25 aux victimes, proactives dans le processus.

26 Et finalement le droit aux services.

27 L'aide financière, d'abord. L'aide aux victimes varie énormément
28 d'une province à l'autre. Le besoin d'indemnisation des victimes et la normalisation de

1 cette indemnité est importante. La victimisation a un impact important sur la stabilité des
2 vies. Cela perturbe les vies et offrir une aide financière importante peut les aider à
3 rebâtir leur vie.

4 Deuxièmement, la communication pro active, claire et rapide, doit
5 être offerte aux victimes. À l'heure actuelle, en vertu de l'aide aux victimes, le fardeau
6 incombe aux victimes de chercher leurs droits. à,

7 je crois que c'est Maria qui parlait de l'importance de mettre en
8 œuvre ou en fait, les cinq questions qui peuvent être posées aux victimes. Mais on
9 devrait donner une autre tournure à cette question. Il ne s'agit pas que de poser des
10 questions, mais aussi de fournir de l'information aux gens qui ne se sentent pas
11 nécessairement à l'aise d'interagir avec les premiers intervenants qui viennent d'autres
12 origines culturelles, qui ne se sentent pas à l'aise.

13 Donc, il est important de leur donner non seulement de
14 l'information, mais aussi, cette information de manière proactive. Voici ce qui existe –
15 non pas « Avez-vous besoin d'aide? » mais « Voici l'aide qui est vous est offerte. Voici
16 les ressources qui pourraient vous être utiles ». Ça va bien au-delà des services dans la
17 langue de la personne. Il serait... est-ce que ce serait utile de parler des ressources qui
18 existent dans votre propre langue? Donc, il ne faut pas oublier qu'il y a souvent
19 beaucoup de personnes blanches qui parlent des problèmes qui arrivent dans les
20 milieux urbains, mais ce qui arrive dans les milieux urbains, souvent, c'est des gens qui
21 ne reflètent pas cette démographie-là.

22 Donc, il faut informer et c'est pour ça qu'il faut absolument informer
23 les victimes de leurs droits. Le fardeau doit être sur les premiers intervenants, le
24 fardeau de la communication. Et nous posons l'idée d'une carte des victimes, quelque
25 chose qui existe déjà – ou une charte des victimes. Mais il est important que ce partage
26 d'informations, cette communication avec les victimes des pertes massives soit un
27 travail qui se poursuit.

1 Ensuite, il y a le droit aux services. Les droits doivent être garantis
2 en vertu de la loi et il doit y avoir des remèdes, des recours en droit. C'est ce qui est
3 recommandé par plusieurs sources et on suggère une modification à la charte des
4 droits des victimes pour garantir l'accès à l'assistance de toutes sortes – psychologique,
5 médicale, ainsi de suite.

6 La deuxième recommandation importante est le financement des
7 services d'appui aux victimes – le financement, la mobilisation et la coordination des
8 ONG, des groupes d'appui aux victimes. Bon, comme j'ai dit au tout début, c'est sûr que
9 la police joue un rôle clé comme lors de la première intervention, mais la police ne peut
10 pas tout faire et ça ne serait pas approprié non plus. Donc, il est essentiel qu'il y ait des
11 organisations de base et à cause de perspective différente qu'elles offrent. Elles ne font
12 pas partie d'un système qui ne serait peut-être pas bien accueilli par les personnes qui
13 ne sont... qui ne viennent pas de la démographie majoritaire. Et c'est pour cela qu'il est
14 critique qu'il y ait un financement continu des organisations communautaires qui
15 travaillent en complémentarité et en collaboration, en partageant de l'information, tout le
16 monde travaillant dans un même but.

17 C'est pour cela qu'il est tellement important que ces organisations
18 de base soient financées systématiquement, partout au Canada, avec l'aide, comme
19 mon collègue a dit, avec l'aide des pratiques exemplaires. Mais il faut que tous ces
20 groupes travaillent ensemble comme équipe. Suite aux événements impliquant
21 plusieurs victimes, il faut travailler avec une approche axée sur les victimes et il faut le
22 faire, mais si ce n'est pas planifié, on ne peut pas le faire. Si ces groupes ne sont pas...
23 n'existent pas déjà, ils ne sont pas bien financés, ça serait impossible. Ces ONG de
24 base ont deux rôles clés : ils vont aider les survivants à rebâtir leur vie après un
25 traumatisme afin de minimiser le risque de revictimisation. Cela permet aussi d'éviter
26 que les victimes deviennent des délinquants plus tard.

27 Il y a des réalités dont il faut tenir compte : les victimes sont
28 souvent revictimisées. Les services de soutien aux victimes aident aux victimes à

1 rebâtir leur vie et à briser le cycle de la victimisation. Deuxièmement, les victimes
2 peuvent devenir aussi les contrevenants; ce ne sont pas deux silos. L'intersectionnalité
3 entre les contrevenants et les victimes n'est pas simple. Donc, le cycle... ce cycle est
4 reconnu par tout le monde et il faut traiter les deux côtés de la médaille. Troisièmement,
5 il faut qu'il y ait un financement pour les organisations de base pour victimes, d'aide aux
6 victimes. Cela est critique lors de l'intervention en cas d'évènement impliquant plusieurs
7 victimes. C'est critique aussi pour l'appui aux victimes du crime. Donc, il s'agit d'avoir
8 des organisations qui existent partout au Canada pour éviter les résultats négatifs qui
9 existeront, du moins réduire ces résultats ou ces négatifs... ces répercussions
10 négatives de la victimisation.

11 Le troisième domaine ou catégorie de recommandations pour la
12 Commission est le travail de proximité coordonné à long terme avec les victimes. Le
13 service thérapeutique d'intervention précoce est important pour éviter que les victimes
14 développent des stratégies inappropriées d'adaptation. Cela facilite la récupération
15 mentale et physique. Donc, coordonner chaque réponse... la réponse de chaque
16 victime à de tels évènements est différente. Il y a beaucoup de choses qui se
17 ressemblent, mais c'est toujours l'expérience de la personne qui va changer. Et aussi,
18 les besoins des personnes changent dans le temps, donc ce n'est pas quelque chose
19 qui va être fait en un seul coup. Ce n'est pas une consultation sur site web; c'est
20 quelque chose qui doit être coordonné. Les services doivent être personnalisés – la
21 thérapie, l'indemnisation, les conseils en matière d'emploi, tout cela doit exiger la
22 présence de professionnels qui sont formés dans une approche axée sur les victimes et
23 les stratégies qui tiennent compte des traumatismes. C'est pour cela qu'il nous faut des
24 ONG coordonnées, fortes qui peuvent travailler avec les autres parties prenantes.

25 Il faut aussi faire des références pour les victimes aux
26 organisations les mieux adaptées à leurs besoins, avec une rétroaction en temps réel
27 sur ce qui marche et ce qui ne marche pas afin d'assurer que l'amélioration se fasse –
28 parce que la perfection n'existe pas. Il y aura d'autres problèmes, il y aura d'autres

1 évènements qui font plusieurs victimes et ce qu'on peut faire, comme Rea a dit, est qu'il
2 faut faire preuve d'humilité. Il faut être humble et honnête sur ce qui est bon et ce qui
3 est moins bon. Il faut étudier ces choses distancionnement (sic).

4 Donc, on peut faire mieux. Le travail de proximité devrait se faire à
5 long terme. Le traumatisme se manifeste de plusieurs façons dans le temps; les
6 données nous l'indiquent. La thérapie psychologique, l'aide à l'emploi, parfois,
7 l'indemnisation à long terme, certains de ces services seront importants pour certaines
8 personnes et d'autres, pour d'autres. Il faut que ce soit un travail proactif et non pas
9 réactif. C'est important. Et cela nous ramène à ce que j'ai dit sur la connaissance
10 individualisée des personnes et l'importance de faire l'effort d'innover, de faire référence
11 à des gens qui les... Parfois, les gens ne veulent pas chercher de l'aide; ils sont
12 traumatisés, ils sont figés ou peut-être aussi qu'ils sont marginalisés, ils n'ont pas les
13 compétences – même dans le meilleur des cas, ils ne sauraient pas naviguer les
14 différents services disponibles. Et peut-être qu'ils ont des bonnes raisons de ne pas
15 faire confiance aux autorités; peut-être qu'ils ont eu des expériences qui leur ont montré
16 qu'il fallait s'éloigner des gens qui essaient de les aider. Donc, cela exige la
17 reconnaissance de cette réalité, de sorte qu'on n'applique pas une solution qui ne fait
18 pas la mesure. Donc, le succès de cela va donc permettre de prévenir des
19 conséquences à long terme.

20 J'ai essayé donc de parler de trois catégories de recommandations,
21 donc, qu'il faut étoffer. Encore là, l'appui pour les droits des victimes, reconnaître que
22 ces droits sont des droits fondamentaux. Deux, le financement des groupes de services
23 d'aide aux victimes sur une base systématique et à long terme et trois, le travail de
24 proximité à long terme, coordonné. Cette approche axée sur les victimes et qui tient
25 compte des traumatismes ne peut qu'améliorer les choses.

26 La Commission a pu créer les trois phases de la Commission, mais
27 il faut écouter les familles et savoir quelle a été leur réponse. Ce processus a pu être

1 mis en place dans un environnement plus aisé, plus détendu, mais il faut écouter les
2 familles qui nous diront qu'il faudra faire mieux.

3 **Me JAMIE VanWART** : Merci, Monsieur Foord. Maintenant,
4 Michelle Seaman, parlez-nous un peu de votre expérience avec la GRC. Vous avez un
5 commentaire sur l'approche axée sur les victimes ou fondée sur les victimes.

6 **Mme MICHELLE SEAMAN** : Merci beaucoup. Je veux aussi
7 reconnaître les victimes, les survivants, les familles et tout le monde qui a été affecté
8 par cette tragédie et qui sont au centre de ce travail tellement important qui nous
9 occupe.

10 Je ne prendrai pas beaucoup de votre temps, Commissaires, mais
11 merci beaucoup de nous avoir invités. Nous sommes reconnaissants de pouvoir
12 participer à cette discussion. J'ai le rôle de diriger la section Victimes du crime au
13 Bureau national de la GRC, qui est établi dans la Direction générale, Services policiers
14 contractuels et autochtones. Ça a commencé en 2019, suite aux leçons tirées de notre
15 travail avec l'Unité de liaison auprès des familles, qui a été établie pour soutenir les
16 familles lors de l'Enquête sur les femmes et les filles portées disparues ou assassinées.
17 Ce que nous avons appris dans ce travail est qu'il était important de travailler en tenant
18 compte des traumatismes et des aspects culturels. On l'a fait en collaboration avec
19 l'Unité de liaison auprès des familles quand cette unité a appuyé les familles qui avaient
20 appelé la GRC pour... contacté la GRC sur les dossiers de leurs proches.

21 Ces principes, les approches tenant compte des traumatismes et
22 fondés sur les victimes guident notre travail à la GRC. Notre mandat consiste à soutenir
23 les membres de première ligne, ce qui va réduire le sentiment de victimisation dont
24 l'objectif est de prendre compte de l'intersectionnalité des politiques, des procédures de
25 formation, de sensibilisation – tout ça par des outils afférents qui ont besoin d'être
26 utilisés lorsqu'il est question d'interagir avec les victimes.

27 Nous voudrions encourager ces premiers intervenants pour toutes
28 ces considérations d'intersectionnalité. Il y a des... comme ça a été décrit auparavant,

1 nous comprenons que le traumatisme est important et qu'il y a une formation nationale
2 qui est élaborée. Mais aussi, il doit y avoir tous les aspects qui doivent être pris en
3 considération pour ce qui est des strates d'identité de ces victimes, que ce soit en
4 réaction à des pertes massives ou dans des situations de personnes portées disparues
5 ou de crimes de haine. Nous devons prendre en considération tout le travail que nous
6 faisons et la GRC reconnaît l'importance de la mise en place de l'établissement d'un
7 centre qui va s'attarder sur les questions des victimes au sein de la GRC et donc, en
8 collaboration, en partenariat avec nos partenaires des autres divisions. Comme je l'ai dit
9 avec ma collègue Julia Rustad, nous avons un groupe de travail national de former de
10 nos collègues de la GRC qui, maintenant, travaillent, se mettent ensemble pour discuter
11 des questions en cours, les obstacles, les défis qu'ils doivent relever et ils se sont tous
12 mis d'accord que... c'est-à-dire qu'ils sont tous d'accord pour dire que le bon travail a
13 été effectué à tous les niveaux pour justement atteindre ou avoir des approches
14 régulières au niveau national et être en mesure de répondre aux besoins et de les
15 satisfaire des communautés et aussi, tout en tenant compte des aspects
16 géographiques.

17 Les victimes... la Section des victimes travaille aussi en étroite
18 collaboration avec l'organisme des partenaires et donc, faire en sorte à ce que les
19 questions qui ont des répercussions à travers tout le pays pour travailler en étroite
20 collaboration sur ça. Nous participons aussi dans le cadre d'un portefeuille de victimes,
21 de soutien pour les victimes. Aussi, je voudrais souligner que nous participons aussi à
22 l'Association canadienne des personnes victimes de crimes de haine et ça concerne
23 toute la police à travers le Canada – je pense que c'est important de mentionner cela
24 parce qu'il y a des informations importantes qui ont été partagées aujourd'hui par les
25 participants qui ont parlé de l'importance d'avoir un cadre de travail qui va rassembler
26 ou réunir tous les prestataires de services ensemble pour qu'ils puissent travailler aussi
27 à notre comité, qui travaille sur ça.

1 Nous allons mettre l'accent maintenant sur, dans un cadre plus
2 large, pour justement avoir ou viser une portée, un grand champ d'application et avec
3 différents types de traumatismes et de crimes. Les victimes de crimes, c'est-à-dire la
4 Section des victimes de crimes de la GRC travaille aussi sur les systèmes, les plans
5 nationaux de, par exemple, les droits des victimes canadiennes, aussi avec des
6 références des services qui fournissent des directives qui sont à donner aux premiers
7 intervenants dans ces domaines-là. C'est une politique importante qui aborde des
8 normes nationales et ensuite, ils vont voir s'ils ont...c'est-à-dire, dans le cas où ils ont
9 besoin de services, de besoins spécifiques. L'importance d'avoir... l'important, c'est
10 justement de faire en sorte à ce que cette collaboration avec un partage régulier des
11 informations, soulever des questions qui ont été traitées dans certaines juridictions et
12 les mener vers une perspective nationale, ce qui va permettre de créer ou développer
13 ou assurer une liaison avec les partenaires par le biais d'une approche nationale qui
14 peut être utilisée par des personnes et selon leurs besoins en particulier.

15 Donc, je vous parle de cela, Mesdames et Monsieur le
16 commissaire, que nous travaillons très dur pour justement rassembler toutes les parties
17 prenantes et aussi, leurs partenaires externes – que ce soit des organismes
18 gouvernementaux ou non gouvernementaux. Nous sommes très engagés à continuer à
19 tirer des leçons de ce que nous faisons, de notre travail, et aussi à les intégrer
20 justement dans notre travail tout au long que... pendant que nous avançons.

21 Je tiens à vous remercier pour l'opportunité que vous m'avez
22 offerte aujourd'hui pour pouvoir parler. Merci beaucoup.

23 **Me JAMIE VanWART:** Comme je le vois, notre temps... on
24 s'approche vers la fin, donc maintenant je pense que c'est le moment de nous tourner
25 vers les commissaires pour voir s'ils ont des questions éventuellement à tous les
26 participants de cet après-midi.

27 Monsieur le commissaire MacDonald?

1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Pas de questions. Juste un
2 commentaire pour vous remercier toutes et tous pour vos présentations poignantes,
3 très fortes. Je vous remercie beaucoup pour toutes vos recommandations. C'est
4 hautement apprécié.

5 Madame la commissaire Fitch?

6 **COMMISSAIRE FITCH:** Un point de clarification. Je ne suis pas
7 sûre si j'ai bien entendu. Est-ce que j'ai entendu que l'une des contraintes, c'était ce
8 que recherchaient... que les victimes recherchaient des informations de la part des
9 prestataires de services?

10 **Me JAMES FOORD:** <Non interprété>

11 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

12 **Mme SUE O'SULLIVAN:** En fait, c'est les victimes qui ont... mais
13 si c'est des demandes qui sont faites, comment les victimes sont censées savoir. Donc,
14 toutes mes excuses, j'aurais dû mentionner cela pour ce qui est des victimes qui... pour
15 ce qui est des recommandations des victimes en termes de lois ou de droits, plutôt, par
16 rapport à où est-ce qu'on est rendus aujourd'hui parce que ce sont des
17 recommandations importantes qui ont été mises en place. James l'a bien mentionné,
18 c'était un remède, un grand remède, mais ça n'arrête pas les problèmes qui vont
19 empêcher, c'est-à-dire pour s'assurer que ces personnes soient informées contre
20 traumatismes et...

21 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

22 **Mme SUE O'SULLIVAN:** ...par exemple, des périodes par
23 lesquelles on passe. Mais ce que je voudrais dire, c'est qu'il y a beaucoup, plusieurs
24 recommandations par rapport aux défis à relever et, bien sûr, en raison du temps, il est
25 question justement d'ajuster de façon plus complète.

26 Mais je voudrais justement ajouter cela. On connaît bien...

27 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

1 **Mme SUE O’SULLIVAN:** ...pour ce qui est de l’information que
2 nous faisons, c’est qu’on parle sur comment traduire les recherches en actions, c’est la
3 question que l’on pose. Quand bien même on est au courant de certains protocoles,
4 comment on fait ça? Comment on va les traduire en actions? Ça exige le changement
5 justement de culture, c’est pas quelque chose que l’on va réparer, on a besoin de
6 comprendre. Et donc, en ayant ces connaissances et compétences, c’est là où on
7 commence à satisfaire les besoins et nous assurer que les victimes sont respectées et
8 les familles des victimes profitent de cela.

9 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Ça répond complètement à ma
10 réponse (sic), et la raison pour laquelle j’ai demandé, c’est que je vous ai entendus
11 parler de du travail qui est en cours, qui est fait par la GRC au niveau national aussi au
12 sujet de la législation des victimes, des droits des victimes. Donc pour moi, c’est une
13 chose justement qui vient en direction d’ici, et donc, je voulais juste confirmer que j’ai
14 bien entendu cela des deux parties. Merci beaucoup.

15 **COMMISSAIRE STANTON:** J’ai une couple de questions pour
16 madame Seaman et madame Rustad. C’est pas très clair pour ce qui est de la
17 pertinence comment le travail de votre section par rapport à la liaison avec les familles
18 a été fait dans le cadre de cette enquête par le gendarme. Est-ce que j’ai bien compris
19 que vous êtes à la section des recherches?

20 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Non, nous ne sommes pas... c’est pas
21 une section de recherche, c’est un soutien direct aux opérations en matière
22 d’élaboration de politiques, de procédures, d’outils, comme les droits des victimes. C’est
23 quelque chose sur lequel je travaille en particulier, mais ça, c’est juste un exemple d’un
24 outil qui est fait spécialement pour les intervenants de première ligne. Aussi, on parle
25 des personnes en charge, c’est-à-dire le rôle de la liaison avec les familles, c’est un
26 poste d’enquête, c’est quelque chose avec lequel on travaille selon les normes, les
27 normes et les pratiques d’enquêtes nationales, et donc, de par ce poste, cette... qu’est-
28 ce qu’il y a lieu de faire.

1 Mais ma responsabilité pour ce qui est de la section des victimes,
2 c'est d'assurer l'assistance aux victimes, par exemple en termes de soutien, aussi les
3 droits des Canadiens, et aussi les outils en relation avec les traumatismes, l'information
4 reliée aux traumatismes, mais aussi assurer ce soutien, c'est-à-dire assurer ce soutien
5 pour les agents qui travaillent avec les familles autochtones et qui ont perdu leurs
6 proches et les aider à comprendre quel type de protocole devrait être mis en place,
7 avec qui ils pourront travailler pour mieux satisfaire les attentes de ces familles lorsqu'il
8 est question de diviser, de partager des informations.

9 Et donc, le rôle de la personne chargée avec la liaison des familles,
10 c'est la gestion, c'est la sphère de gestion, donc, c'est comme ça que l'on fonctionne
11 pour justement fournir une vue d'ensemble sur comment nous fournissons le soutien et
12 aussi comment on...

13 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc, pour récapituler, votre section,
14 c'est... en fait, c'est un élément de votre section? Donc, pouvez-vous me dire comment
15 votre section s'est engagée avec les familles des pertes massives dont on parle?

16 **Mme JULIA RUSTAD:** Il y a en fait deux parties de services au
17 sein de la GRC. Y'en a qui sont... dont la responsabilité concerne les commandants
18 ou... aussi, je gère les coordonnateurs au sein de la GRC pour ce qui est des agents en
19 charge avec la liaison avec les familles, et donc, on les soutient, on les assiste, on
20 intervient dans le côté enquêtes qui est relatif, donc on est ce lien-là.

21 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc, j'ai bien compris que ça fait
22 partie de... donc, c'est clair, et je suis au sujet de la prévention, mais je n'étais pas au
23 courant de la division, c'est-à-dire du service des victimes de la division « H ». Donc,
24 c'est un engagement par votre section pour ce qui est des interventions ici?

25 **Mme JULIA RUSTAD:** Nous avons eu des demandes, mais notre
26 autorité pour soutenir les victimes qui... c'est-à-dire qui sont parmi les membres, les
27 agents de police, donc nous avons eu des demandes... une demande de la part de
28 membres de la division « H » pour des soutiens.

1 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc, elle est activée par des
2 membres de la GRC, n'est-ce pas?

3 **Mme JULIA RUSTAD:** Oui, c'est bien ça.

4 **COMMISSAIRE STANTON:** Et est-ce que les groupes de travail,
5 les communautés, les sections qui sont représentées ici analysent-elles les
6 recommandations qui sont les résultats et les constats des enquêtes pour justement
7 des recommandations par rapport à comment les victimes... par rapport aux besoins
8 des victimes en termes de soutien et le travail qui doit être fait pour mieux répondre et
9 mieux... c'est-à-dire répondre dans des circonstances spéciales ou pareilles et si toute
10 analyse a été faite quant aux recommandations lorsqu'elles sont publiées?

11 Madame Seaman?

12 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Merci. Donc, à titre d'exemple,
13 l'analyse qui a été mentionnée par Sue O'Sullivan pour la section des crimes, des droits
14 des Canadiens, donc c'est quelque chose que nous analysons, que nous examinons,
15 tout comme nous examinons la politique d'assistance aux victimes. Comme ç'a été
16 mentionné plus tôt, ce sont les directives de nos intervenants de première ligne pour
17 justement des références de victimes, de services de victimes. Nous avons aussi...
18 nous l'avons établi en 2019, mais nos répondants à un niveau supérieur, aux directives
19 de niveau supérieur lorsqu'il y a certains documents d'enquête, par exemple
20 l'intervention de Colten Boushie, un rapport qui était par rapport aux directives comme
21 conséquence de cette analyse justement pour ajuster des changements, pour ajuster
22 des changements.

23 **COMMISSAIRE STANTON:** Et qui effectue l'analyse?

24 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Je pense que c'était... il y a une
25 coordination qui travaille avec le Siège national...

26 **COMMISSAIRE STANTON:** La politique <non interprété>...

27 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Non, plus largement. Je pense que
28 c'est la branche stratégique lorsqu'il y a des plaintes publiques, donc il y a la Charte

1 canadienne des droits des victimes pour les plaintes... c'est-à-dire le Directeur des
2 plaintes national, ensuite ils vont assurer le suivi de toutes nos actions par rapport aux
3 rapports qui proviennent de là, et donc, c'est l'interaction qui va venir de la branche de
4 la police avec les Autochtones et de la Direction de cela, ensuite on va répondre à cela.
5 Donc ça, c'est un exemple, mais y'en a plusieurs autres choses qui... plusieurs autres
6 enquêtes qui ont cours, donc ça va dépendre de la source. Par exemple, l'Enquête sur
7 les filles, les femmes portées disparues et... autochtones portées disparues et
8 assassinées, et donc, ils vont être revus par une section, une branche spéciale au sein
9 de la GRC qui va devoir réagir.

10 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc, ce que j'essaye de déterminer,
11 c'est qui est responsable de l'examen des recommandations lorsqu'elles sont
12 élaborées, lorsqu'elles sont prêtes, et comment ces recommandations sont adoptées,
13 comment est-ce qu'elles sont traduites en une politique et comment cette politique est
14 transmise aux membres parce qu'il me semble que, de tout ce que j'ai entendu, qu'il y a
15 beaucoup d'unités sur l'échelle qui peuvent ajuster des pièces du mandat, mais
16 j'essaye de mieux comprendre pour mieux... c'est-à-dire atterrir au bon endroit. Pour ce
17 qui est des recommandations par rapport à ce domaine, à qui doivent-ils s'adresser? Et
18 puis comment on peut savoir que ç'a été fait, par exemple pour l'adoption, pour la
19 transmission?

20 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Je ne suis pas sûre au niveau des
21 officiers supérieurs, je présume que les recommandations sont adressées au
22 commissaire, et ensuite...

23 **COMMISSAIRE STANTON:** Non, je ne veux pas connaître le nom
24 de la personne, mais je regarde la structure de ce qu'on entend parler ici. L'unité que
25 vous représentez et celle-là que madame Rustad représente n'ont pas figuré beaucoup
26 dans notre dossier jusqu'à date, je veux juste m'assurer que je comprends la structure
27 afin qu'on puisse s'assurer que l'on s'engage auprès des bonnes composantes de

1 l'organisation et de l'institution, et à partir de cela on peut s'assurer que les
2 recommandations sont logiques pour les gens qui doivent les appliquer.

3 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Comme je viens de dire, ça monterait
4 vers la commissaire et là ça serait dirigé vers la section stratégique, à leurs conseillers
5 stratégiques, et là c'est la... il faudrait déterminer la branche spécifique. Pour nous, ça
6 serait dans la Division des services de police contractuels et autochtones au niveau du
7 sous-commi... alors, du commissaire adjoint pour les services policiers contractuels et
8 autochtones.

9 Je ne suis pas sûre si ça répond à votre question ou non.

10 **COMMISSAIRE STANTON:** Oui. Et lorsque vous développez vos
11 protocoles, je présume, parce que vous avez été établis en 2019, que vous étiez établis
12 en raison de certaines des recommandations en vertu des enquêtes antérieures qui ont
13 déterminé que la GRC avait des lacunes à cet égard, alors je fais certaines
14 présomptions ici. Alors, vous développez de la politique, des politiques, plutôt, comment
15 est-ce que vous faites le suivi pour déterminer si la politique est transmise aux
16 membres de première ligne, mise en œuvre par la division notamment avec laquelle
17 vous avez des relations de travail?

18 **Mme MICHELLE SEAMAN:** Nous sommes responsables d'une
19 seule politique nationale; par contre, nous fournissons un point de vue des victimes et
20 des examens de d'autres politiques opérationnelles. Du côté de la responsabilité... de
21 mes responsabilités, nous sommes en cours de renouveler, alors une fois que nous
22 préparons les changements recommandés à la politique, cela... nous consultons de
23 façon élargie à l'interne avec plusieurs partenaires, notamment des représentants
24 divisionnaires, également la Section des enquêtes criminelles nationales, l'agent
25 national des enquêtes criminelles irait aux Enquêtes criminelles régionalement, et nous
26 faisons le suivi des recommandations, les rétroactions de ces recommandations-là et
27 une fois que nous avons reçu les rétroactions de nos consultations à l'externe et à
28 l'interne, on évalue cela, on émet une recommandation finale, et là, ça, cela monte vers

1 le haut de mon équipe jusqu'au directeur général de la Prévention de la criminalité
2 nationale et des services autochtones, au commissaire adjoint de Services de police
3 contractuels et autochtones. Ça monte via cette voie-là.

4 Alors, nous consultons, ensuite nous évaluons les
5 recommandations, et là on reçoit une approbation au niveau adjoint, et là on passe à la
6 publication. Une fois publiées, il faudrait que l'on fasse des examens en temps opportun
7 si les changements ont été mis en œuvre. Alors, il nous faudra vérifier sur le plan des
8 renvois aux services aux victimes pour voir comment nous arrivons à faire.

9 Nous sommes plutôt nouveaux, nous sommes dans le processus
10 de passer un examen de la politique nationale, la seule politique nationale pour laquelle
11 je suis responsable.

12 **COMMISSAIRE STANTON:** C'est laquelle? C'est quelle politique,
13 qu'on me rappelle?

14 **Mme MICHELLE SEAMAN:** C'est le Manuel d'opération 37.6, la
15 politique sur l'aide aux victimes.

16 **COMMISSAIRE STANTON:** Je demanderais que lorsque les gens
17 font des observations écrites, qu'ils identifient pour nous les parcours pour la mise en
18 œuvre, alors veuillez bien identifier les instances qui seraient redevables des mesures
19 prises pour les politiques décrites. Comme... c'est comme disait madame O'Sullivan, il
20 est important, bien sûr, d'élaborer des politiques avec les apports dont vous... auxquels
21 vous faites référence, surtout avec la consultation, mais là par la suite de déterminer
22 comment cela devient opérationnel, et plus important, par qui, et de s'assurer à qui on
23 doit diriger nos recommandations afin de s'assurer que cela se produit véritablement.

24 Alors, j'inviterais aux gens qui font leurs observations écrites
25 longues d'accompagner... d'inclure les parcours afin de s'assurer que les
26 recommandations sont pragmatiques et qu'elles puissent être mises en œuvre.

27 Merci bien.

1 **Me JAMIE VanWART:** Merci, Monsieur et Mesdames les
2 Commissaires.

3 Ainsi clôt la consultation avec les participants, avec les groupes de
4 défense des droits cet après-midi.

5 Avant de clore, je voudrais remercier chacun de nos invités d'être
6 parmi nous cet après-midi, notamment nos présentateurs qui ne participent plus à la
7 séance, mais votre niveau d'engagement et vos commentaires vont être très utiles aux
8 commissaires, et un grand merci d'avoir assisté et de votre contribution aujourd'hui.

9 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci, Maitre VanWart, d'avoir animé
10 la séance.

11 Et nous vous remercions, en tant que commissaires, nous
12 remercions tous les représentants et représentants des services de police de Toronto et
13 de Peel pour leur présentation utile et à vous tous qui représentent différents aspects
14 des institutions et également des organisations de défense des droits des victimes.
15 C'est une discussion utile, productive pour nous dans l'élaboration de nos
16 recommandations. Nous avons hâte de davantage de discussions comme celle-ci
17 pendant la semaine qui... pendant la semaine.

18 Merci à Maitre Jennifer Cox et le personnel qui a travaillé sur la
19 présentation qui nous a aidés à comprendre l'état des lieux des recommandations
20 antérieures, et nous remercions l'équipe de recherche et de politiques. Il y a beaucoup
21 de recherche qui est impliquée dans cet état des lieux compréhensif et complet. Il sera
22 disponible sur le site web ainsi que le guide de discussion pour soutenir toutes les
23 personnes qui s'intéressent à faire des suggestions pour les recommandations.

24 Mercredi, il y aura une consultation pour les représentants des
25 groupes fondés sur le genre, et on se reverra mercredi.

26 **GREFFIER:** Les procédures reprendront le 31 août à 9 h 30.

27 --- **La séance est levée à 16 h 49**

28

1

2

CERTIFICATION

3

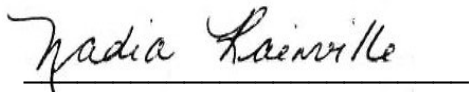
4 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
5 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
6 and ability, and I so swear.

7

8 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
9 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
10 capacités, et je le jure.

11

12

A handwritten signature in cursive script that reads "Nadia Rainville". The signature is written in black ink and is positioned above a solid horizontal line that serves as a baseline for the signature.

13

Nadia Rainville